

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 comparativement aux exercices précédents. Il doit être lu avec nos états financiers consolidés et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Le présent rapport de gestion est daté du 30 novembre 2011. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés annuels de la Banque dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS	SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE
7 Bénéfice net	40 Revue du bilan
8 Revenus	42 Qualité du portefeuille de crédit
11 Frais	54 Situation du capital
13 Impôts et taxes	60 Arrangements hors bilan
14 Information financière trimestrielle	62 Opérations entre apparentés
	63 Instruments financiers
ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION	FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES
16 Description des activités	64 Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
20 Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	67 Gestion des risques
23 Gestion de patrimoine	
27 Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	
30 Services bancaires de gros	
33 Siège social	
	NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES
APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2010	89 Estimations comptables critiques
35 Sommaire du rendement de 2010	93 Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière
37 Rendement financier de 2010 par secteur d'exploitation	97 Contrôles et procédures

Les renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, le rapport de gestion de 2011 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2012» ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2012 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation (y compris les risques liés à la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion de 2011. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2011» de la section «Notre rendement» du rapport de gestion de 2011; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2011. Les lecteurs doivent tenir compte de ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2011 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» ainsi qu'aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2012» pour chacun des secteurs d'exploitation, telles qu'elles sont mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 20,5 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust, TD Assurance et Financement auto TD au Canada; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et une participation dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, America's Most Convenient Bank, et Financement auto TD aux États-Unis; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec plus de 7,5 millions de clients en ligne. Au 31 octobre 2011, les actifs de la TD totalisaient 686 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les PCGR et désigne les résultats dressés selon les PCGR «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retire les «éléments à noter», déduction faite des impôts sur les bénéfices, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les PCGR. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

La Banque fait la transition des PCGR du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Se reporter à la note 35 des états financiers consolidés pour prendre connaissance du bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010 de la Banque (bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS) et les notes complémentaires y compris un sommaire des choix exercés par la Banque dans le cadre de la première application selon l'IFRS 1 et d'autres différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS. Ces informations représentent pour la TD le point de départ de la présentation de l'information financière conformément aux IFRS et ont été fournies afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre l'incidence prévue de l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice 2012 comprendront également les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, des rapprochements transitoires connexes et des notes complémentaires.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation – comme présentés de la Banque.

TABLEAU 1 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – COMME PRÉSENTÉS

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	12 831 \$	11 543 \$	11 326 \$
Revenus autres que d'intérêts	8 763	8 022	6 534
Total des revenus	21 594	19 565	17 860
Provision pour pertes sur créances	1 465	1 625	2 480
Frais autres que d'intérêts	13 083	12 163	12 211
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	7 046	5 777	3 169
Charge d'impôts sur les bénéfices	1 299	1 262	241
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	104	106	111
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	246	235	303
Bénéfice net – comme présenté	5 889	4 644	3 120
Dividendes sur actions privilégiées	180	194	167
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	5 709 \$	4 450 \$	2 953 \$

TABLEAU 2 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET RAJUSTÉ ET DU BÉNÉFICE NET COMME PRÉSENTÉ

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Résultats d'exploitation – rajustés			
Revenu d'intérêts net	12 831 \$	11 543 \$	11 326 \$
Revenus autres que d'intérêts ¹	8 587	8 020	7 294
Total des revenus	21 418	19 563	18 620
Provision pour pertes sur créances ²	1 465	1 685	2 225
Frais autres que d'intérêts ³	12 395	11 464	11 016
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	7 558	6 414	5 379
Charge d'impôts sur les bénéfices ⁴	1 508	1 387	923
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	104	106	111
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices ⁵	305	307	371
Bénéfice net – rajusté	6 251	5 228	4 716
Dividendes sur actions privilégiées	180	194	167
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	6 071	5 034	4 549
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Amortissement des actifs incorporels ⁶	(426)	(467)	(492)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente ⁷	134	5	(450)
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ⁸	(69)	(69)	(276)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances ⁹	13	(4)	(126)
Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi ¹⁰	–	11	–
Reprise (provision) pour réclamations d'assurance ¹¹	–	17	–
Reprise (augmentation) des provisions générales pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros ¹²	–	44	(178)
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth ¹³	–	–	(39)
Cotisation spéciale imposée par la FDIC ¹⁴	–	–	(35)
Entente avec l'Agence du revenu du Canada ¹⁵	–	(121)	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler ¹⁶	(14)	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(362)	(584)	(1 596)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	5 709 \$	4 450 \$	2 953 \$

¹ Les revenus autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2011, gain avant impôts de 19 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; gain de 157 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; en 2010, perte avant impôts de 9 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; gain avant impôts de 14 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; recouvrement de 25 millions de dollars de réclamations d'assurance, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; en 2009, perte avant impôts de 196 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte avant impôts de 564 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente.

² Les provisions rajustées pour pertes sur créances excluent les éléments à noter suivants : en 2010, reprise de 59 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des Services bancaires de gros, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; en 2009, augmentation de 255 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros.

³ Les frais autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2011, amortissement d'actifs incorporels de 613 millions de dollars comme expliqué à la note 6 ci-dessous; 113 millions de dollars de frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; 21 millions de dollars de frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler, comme expliqué à la note 16 ci-dessous; en 2010, amortissement d'actifs incorporels de 592 millions de dollars; 108 millions de dollars de frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; en 2009, amortissement d'actifs incorporels de 653 millions de dollars; 429 millions de dollars de frais d'intégration et de restructuration liés à l'acquisition de Commerce; règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth au montant de 58 millions de dollars, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; cotisation spéciale imposée par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) au montant de 55 millions de dollars, comme expliqué à la note 14 ci-dessous.

⁴ Pour un rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée, se reporter au tableau «Rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge rajustée», à la rubrique «Impôts et taxes».

⁵ La quote-part du bénéfice net rajustée d'une société liée exclut les éléments à noter suivants : en 2011, amortissement d'actifs incorporels de 59 millions de dollars, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; en 2010, amortissement d'actifs incorporels de 72 millions de dollars; en 2009, amortissement d'actifs incorporels de 68 millions de dollars.

⁶ L'amortissement des actifs incorporels se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp (Hudson) en 2006 et d'Interchange Financial Services (Interchange) en 2007, ainsi qu'à l'amortissement des actifs incorporels compris dans la quote-part du bénéfice net de TD Ameritrade. Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des actifs incorporels acquis par suite de regroupements d'entreprises.

⁷ Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, la Banque a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des produits dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. À compter du deuxième trimestre de 2011, la Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les gains et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé.

⁸ Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des initiatives d'intégration et de restructuration connexes entreprises, la Banque peut engager des frais d'intégration et de restructuration. Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants, des frais liés à la résiliation de contrats et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration se composent des frais relatifs à la technologie informatique, au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes, des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. À partir du deuxième trimestre de 2010, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a choisi de ne plus inclure d'autres frais d'intégration et de restructuration liés à Commerce dans cet élément à noter étant donné que les efforts dans ces domaines ont tiré à leur fin et que l'intégration et la restructuration de Commerce sont pratiquement achevées. De façon similaire, à compter du deuxième trimestre de 2012, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ne devrait plus

inclure d'autres frais d'intégration et de restructuration liés à des acquisitions facilitées par la FDIC et à l'acquisition de South Financial. Pour les douze mois clos le 31 octobre 2011, les frais d'intégration ont découlé des acquisitions facilitées par la FDIC et de l'acquisition de South Financial. Aucuns frais de restructuration n'ont été comptabilisés.

⁹ La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont constatées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaillance de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaillance de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.

¹⁰ Cet élément représente l'incidence des modifications prévues du taux d'impôt sur les bénéfices prévu par la loi sur les soldes d'impôts futurs nets.

¹¹ La Banque a inscrit dans les activités d'assurances de ses filiales un passif actuariel additionnel au titre des pertes éventuelles au premier trimestre de 2008 relativement à une décision d'un tribunal de l'Alberta. La législation du gouvernement de l'Alberta qui a pour effet de limiter les montants de réclamation pour les blessures mineures causées par des accidents de la route a été contestée et jugée inconstitutionnelle. Au troisième trimestre de 2009, le gouvernement de l'Alberta a gagné son appel de la décision. Les requérants ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision devant la Cour suprême du Canada, et au premier trimestre de 2010, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande des requérants. Par suite de cette issue favorable, la Banque a repris sa provision pour le litige relatif à la limite des réclamations pour les blessures mineures en Alberta.

¹² Depuis le 1^{er} novembre 2009, le poste Reprise (augmentation) de la provision générale des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des Services bancaires de gros inclut le portefeuille de Services de Financement TD Inc. (anciennement VFC Inc.). Avant cette date, le portefeuille de Services de Financement TD inc. était exclu de cet élément à noter.

¹³ Par suite de l'annonce de la privatisation de TD Banknorth en novembre 2006, certains actionnaires minoritaires de TD Banknorth ont initié un recours collectif alléguant diverses réclamations contre la Banque, TD Banknorth et les dirigeants et administrateurs de TD Banknorth (litige initié par des actionnaires de TD Banknorth). En février 2009, les parties ont convenu de régler le litige moyennant 61,3 millions de dollars (50 millions de dollars US), dont un montant de 3,7 millions de dollars (3 millions de dollars US) avait déjà été comptabilisé au moment de la privatisation. La cour de chancellerie du Delaware a approuvé le règlement du litige initié par des actionnaires de TD Banknorth le 24 juin 2009 et le règlement est maintenant définitif. L'incidence nette après impôts du règlement a été de 39 millions de dollars.

¹⁴ Le 22 mai 2009, la FDIC, aux États-Unis, a approuvé l'imposition d'une cotisation spéciale donnant lieu à une charge de 55 millions de dollars avant impôts ou 49 millions de dollars US avant impôts.

¹⁵ La Banque a réglé plusieurs questions fiscales en suspens liées aux stratégies des Services bancaires de gros qui avaient fait l'objet de nouvelles cotisations par l'Agence de revenu du Canada (ARC) et pour lesquelles une décision était attendue de la part de la division des appels de l'ARC ou des tribunaux. La Banque a cessé d'entreprendre ces types de stratégies.

¹⁶ La Banque a engagé des frais d'intégration par suite de l'acquisition de Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis et des initiatives d'intégration connexes qui ont été entreprises. Les frais d'intégration se composent de frais relatifs à la technologie informatique et au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes, des frais de marketing (notamment, pour les communications avec la clientèle et la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. Bien que les frais d'intégration liés à cette acquisition aient été engagés au Canada et aux États-Unis, la plus grande partie de ces frais sont liés aux initiatives d'intégration entreprises pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

TABLEAU 3 : RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU BÉNÉFICE PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)	2011	2010	2009
Bénéfice de base par action – comme présenté	6,45 \$	5,13 \$	3,49 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,40	0,68	1,88
Bénéfice de base par action – rajusté	6,85 \$	5,81 \$	5,37 \$
Bénéfice dilué par action – comme présenté	6,41	5,10	3,47
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,41	0,67	1,88
Bénéfice dilué par action – rajusté	6,82 \$	5,77 \$	5,35 \$

¹ Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

TABLEAU 4 : AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES¹

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Canada Trust	168 \$	159 \$	159 \$
TD Bank, N.A.	168	200	257
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du bénéfice net d'une société liée)	59	72	68
Divers ²	147	36	8
Total	542 \$	467 \$	492 \$

¹ L'amortissement des actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social.

² À compter de 2011, l'amortissement des logiciels d'un montant de 116 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Les soldes des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour l'actionnaire. Le profit économique représente le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen en actions ordinaires pour la période plus le montant moyen cumulatif des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, amortis à la date du bilan. Le taux utilisé pour l'imputation au titre du capital investi correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement du capital investi (RCI) est obtenu en divisant le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Si le RCI excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les PCGR. Les lecteurs doivent prendre note que les bénéfices et d'autres mesures rajustés par rapport à une base autre que les PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du profit économique, du RCI et du bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes connexes sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

TABLEAU 5 : PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI			
(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Avoir moyen des actionnaires ordinaires	39 395 \$	36 639 \$	35 341 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition / actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	5 328	4 943	4 541
Capital investi moyen	44 723 \$	41 582 \$	39 882 \$
Coût du capital investi	9,0 %	10,0 %	10,0 %
Imputation au titre du capital investi	4 025 \$	4 158 \$	3 988 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	5 709 \$	4 450 \$	2 953 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices	362	584	1 596
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	6 071 \$	5 034 \$	4 549 \$
Profit économique	2 046 \$	876 \$	561 \$
Rendement du capital investi	13,6 %	12,1 %	11,4 %

Événements importants en 2011

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada

Le ou vers le 1^{er} décembre 2011, la Banque devrait conclure l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada, filiale en propriété exclusive de la Bank of America Corporation, ainsi que de certains autres actifs et passifs. À la clôture de la transaction, la Banque versera une prime d'environ 75 millions de dollars pour le portefeuille, lequel devrait totaliser environ 7,8 milliards de dollars en date du 1^{er} décembre 2011. L'acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Sur une base pro forma, le ratio de fonds propres de première catégorie de la Banque aurait fléchi de 44 points de base (pdb), au 31 octobre 2011 si l'acquisition avait été réalisée avant la fin de l'exercice¹. L'incidence pro forma n'inclut pas les actions ordinaires émises en septembre 2011. L'incidence nette de l'acquisition sur le ratio de fonds propres de première catégorie de la Banque, y compris les actions ordinaires émises, aurait été négative de 12 pdb au 31 octobre 2011.

Acquisition de Services financiers Chrysler

Le 1^{er} avril 2011, la Banque a acquis la totalité des titres de participation en circulation au Canada et aux États-Unis de Services financiers Chrysler pour une contrepartie au comptant d'environ 6 390 millions de dollars, y compris une contrepartie conditionnelle. Dans le cadre du contrat d'acquisition, la Banque devait verser une contrepartie au comptant additionnelle s'il arrivait que les montants réalisés sur certains actifs excèdent un seuil préétabli. Selon les PCGR du Canada, une contrepartie conditionnelle doit être comptabilisée comme partie intégrante du coût d'acquisition, lorsque le montant peut être raisonnablement estimé à la date de l'acquisition et que l'issue peut être déterminée hors de tout doute raisonnable. Au cours du mois de septembre 2011, les montants réalisés sur ces actifs ont excédé le seuil préétabli et la Banque a dû verser une contrepartie au comptant de 70 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de Services financiers Chrysler depuis la date de l'acquisition et jusqu'au 31 octobre 2011 ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque. Les résultats de Services financiers Chrysler aux États-Unis sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les résultats de Services financiers Chrysler au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Au 1^{er} avril 2011, l'acquisition avait ajouté un montant net de 3 081 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 7 322 millions de dollars de prêts, 2 235 millions de dollars d'autres actifs et 6 490 millions de dollars de passifs. La juste valeur estimative des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date de l'acquisition. L'excédent de la juste valeur des actifs identifiables acquis par rapport à celle des passifs pris en charge d'environ 242 millions de dollars a été attribué à l'écart d'acquisition, lequel a augmenté de 73 millions de dollars, au cours de la période depuis l'acquisition et jusqu'au 31 octobre 2011, essentiellement en raison de la comptabilisation de la contrepartie conditionnelle. La répartition du prix d'acquisition est susceptible de faire l'objet de rajustements à mesure que la Banque termine l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. Au 31 octobre 2011, Services financiers Chrysler contribuait un montant net de 69 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 7 885 millions de dollars de prêts, 1 615 millions de dollars d'autres actifs et 3 058 millions de dollars de passifs. Les prêts comprennent 518 millions de dollars de prêts douteux acquis ayant subi une perte de valeur.

Acquisition du Groupe TMX

Le 30 octobre 2011, Groupe TMX inc. (TMX) et Corporation d'Acquisition Groupe Maple (Maple) ont annoncé avoir conclu une convention de soutien relativement au projet d'acquisition par Maple de la totalité des actions de TMX en circulation dans le cadre d'une opération intégrée en deux étapes d'une valeur d'environ 3 800 millions de dollars. La première étape de cette acquisition intégrée comportera l'acquisition de 70 % à 80 % des actions de TMX au prix de 50 \$ au comptant par action, au prorata. Cette première étape sera suivie d'une deuxième consistant en un plan d'arrangement approuvé par un tribunal qui donnera aux actionnaires (à l'exception de ceux de Maple) des actions de Maple en échange de leurs actions restantes de TMX. Maple est une société dont les investisseurs comprennent 13 des institutions financières et caisses de retraite de premier plan du Canada, notamment Valeurs Mobilières TD Inc., filiale en propriété exclusive de la Banque. Dans le cadre de l'opération proposée, la participation de Valeurs Mobilières TD correspond à un engagement de capitaux propres allant jusqu'à 192 millions de dollars. TMX et Maple travaillent avec diligence à obtenir toutes les approbations exigées aux fins de la conclusion de l'offre de Maple, y compris les approbations des organismes de réglementation des valeurs mobilières et du Bureau de la concurrence. Dans le cadre de la conclusion de la convention de soutien, Maple a convenu de prolonger son offre associée à la première étape de la transaction décrite ci-dessus jusqu'au 31 janvier 2012.

¹ Les estimations comportent des risques et des incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante; et les prévisions de la TD sont fondées sur un nombre de risques et d'hypothèses. Se reporter à la «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» comprise dans le communiqué de presse de la Banque du 15 août 2011 qui est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais> de même que sur SEDAR à l'adresse <http://www.sedar.com> et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR filers).

Nouveautés législatives aux États-Unis

Le 21 juillet 2010, le président des États-Unis a ratifié la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la «loi Dodd-Frank» ou «la loi») qui déclenche des changements en profondeur du secteur financier aux États-Unis. Couvrant plus de 2 300 pages, la loi Dodd-Frank aura une incidence sur presque toutes les institutions financières exerçant leurs activités aux États-Unis, dont la Banque, et, du fait de certains aspects extraterritoriaux, pourrait toucher les activités de la Banque à l'extérieur des États-Unis. La loi Dodd-Frank entraîne d'importants changements, entre autres pour ce qui est de la supervision des services bancaires et des banques, de la résolution des problématiques entourant les institutions financières d'importance systémique, des transactions pour compte propre et de certains placements dans des fonds, de la protection des consommateurs, des valeurs mobilières, des dérivés négociés hors Bourse et de la rémunération des cadres, et un resserrement des normes prudentielles qui s'appliqueront à ces institutions. La loi Dodd-Frank sera aussi complétée par la publication de plus de 240 dispositions réglementaires ainsi que par un grand nombre d'études et de rapports continus dans la foulée de sa mise en œuvre. Par conséquent, même si la loi aura une incidence sur les affaires de la Banque, particulièrement sur ses activités aux États-Unis, les conséquences ultimes pour la Banque ne seront pas connues tant que les règlements de mise en œuvre n'auront pas été entièrement rendus publics et finalisés.

Le 10 novembre 2011, le Département du Trésor, le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, la Federal Deposit Insurance Corporation et la Securities and Exchange Commission ont émis conjointement un projet de règlement de mise en œuvre de l'article 619 de la loi Dodd-Frank (la «règle Volcker»). La Banque procède actuellement à l'analyse du projet de règlement de la règle Volcker en vue de planifier sa mise en œuvre. La règle Volcker interdit de façon générale les transactions pour compte propre et établit des restrictions à l'égard des soi-disant activités de négociation permises, limite les placements dans des fonds de couverture et d'actions de sociétés fermées et leur soutien, et exige un respect strict des régimes de déclaration entourant les activités permises. Selon le projet actuel, les dispositions de la règle Volcker s'appliquent aux entités bancaires, y compris les banques autres qu'américaines, comme la Banque, qui contrôlent des institutions de dépôts assurées aux États-Unis ou sont traitées comme des sociétés de portefeuille du fait qu'elles ont une succursale ou une agence dans un État. Le projet de règle Volcker s'applique aux sociétés affiliées ou aux filiales de la Banque : la définition donnée aux termes «société affiliée» et «filiale» dans la règle Volcker inclut les entités contrôlées par la Banque ou qui sont sous le contrôle conjoint de la Banque. La définition donnée dans la règle du terme «société affiliée» inclut les entités, telles que la Banque, qui contrôlent une institution de dépôts assurée ou sont sous contrôle conjoint avec une société affiliée. La règle Volcker aura également une incidence sur certains des fonds soutenus par la Banque et pour lesquels elle offre des services-conseils dans le cadre de ses activités de gestion d'actifs ainsi que sur les placements de capital de risque qu'elle détient.

Bien que les directives réglementaires ne soient pas encore définitives, dans son plan de mise en œuvre, la Banque devra établir une distinction entre ses activités de négociation pour compte propre, qui seront interdites selon la règle Volcker, et ses affaires composées essentiellement d'«activités permises». La Banque considère comme ses activités de négociation pour compte propre celles dont l'objectif principal est de constituer un portefeuille de valeurs, de dérivés ou d'autres instruments en investissant les propres fonds ou capitaux de la Banque, plutôt que ceux des clients, dans le but de tirer parti des variations de prix à court terme, pour le compte de la Banque. En outre, les activités de négociation pour compte propre ne comportent pas de responsabilités de tenue de marché ni de responsabilités de gestion d'autres risques et sont menées principalement ou exclusivement avec des contreparties interbancaires. Ces activités sont aussi généralement séparées des activités de tenue de marché sur les plans organisationnel ou opérationnel.

Même si la règle Volcker aura une incidence sur les activités de la Banque, l'étendue de ses conséquences pour la Banque ne sera pas connue tant que le projet actuel ne sera pas finalisé.

Le *Durbin Amendment* est une disposition de la loi Dodd-Frank qui autorise le conseil de la Réserve fédérale à adopter des règlements fixant des frais d'interchange qui sont «raisonnables et proportionnels» aux coûts de traitement des transactions. En juin 2011, le conseil de la Réserve fédérale a adopté des règles définitives limitant les frais d'interchange sur les cartes de débit et fixant la date de mise en œuvre au 1^{er} octobre 2011, et a plafonné les frais à 21 cents par transaction, plus de petits montants pour couvrir les frais relatifs aux fraudes. L'incidence prévue du *Durbin Amendment* est une perte de revenus bruts d'environ 50 à 60 millions de dollars US avant impôts par trimestre.

Les autres changements réglementaires comprennent les modifications apportées à la loi intitulée *Electronic Funds Transfer Act (Regulation E)*, laquelle interdit aux institutions financières d'imposer des frais aux consommateurs sur les opérations de paiement effectuées à un guichet automatique bancaire ou à un point de vente qui donnent lieu à un découvert, et à la loi intitulée *Credit Card Act*, qui, entre autres, a limité considérablement la capacité de la filiale bancaire américaine de la Banque à appliquer des taux d'intérêt et à imposer des frais basés sur le risque propre à un client.

Pour plus d'informations sur l'incidence du *Durbin Amendment* et de la *Regulation E*, se reporter à «Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis» dans la section «Analyse des secteurs d'exploitation» du présent rapport. La Banque continue de surveiller de près l'évolution de ces questions et d'autres faits législatifs nouveaux et analysera l'incidence que pourraient avoir ces changements réglementaires et législatifs sur ses activités.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Bénéfice net

APERÇU

- Le bénéfice net comme présenté a atteint 5 889 millions de dollars, soit une hausse de 1 245 millions de dollars, ou 27 %, en regard de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net rajusté a atteint 6 251 millions de dollars, soit une hausse de 1 023 millions de dollars, ou 20 %, en regard de l'exercice précédent.

Le bénéfice net comme présenté pour l'exercice s'est établi à 5 889 millions de dollars, par rapport à 4 644 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice s'est établi à 6 251 millions de dollars, comparativement à 5 228 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse du bénéfice net rajusté s'explique par la croissance des bénéfices de tous les secteurs de détail et par une perte nette moins élevée subie par le secteur Siège social, lesquelles ont été en partie contrebalancées par la baisse des bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a progressé sous l'effet de la forte croissance des volumes et des revenus tirés des frais, de la solide hausse des revenus d'assurance et d'une baisse de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a progressé surtout en raison de la forte croissance des volumes, de l'augmentation des revenus de base tirés des commissions, de l'incidence des acquisitions et de la baisse de la provision pour pertes sur créances, qui ont été en partie contrebalancées par la réduction des frais de découvert, la hausse des frais et l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine a été entraîné à la hausse par la croissance des actifs des clients, l'accroissement des volumes de transactions et l'amélioration du revenu d'intérêts net. La perte nette dans le secteur Siège social a diminué surtout en raison des transferts entre les secteurs et de l'accroissement des bénéfices réalisés sur le capital non réparti. La diminution du bénéfice net du secteur Services bancaires de gros s'explique surtout par la baisse des revenus de transaction en raison de la grande incertitude qui a plané sur le marché, en partie compensée par des gains sur valeurs mobilières plus élevés.

Le bénéfice dilué par action comme présenté s'est établi à 6,41 \$ pour l'exercice, une hausse de 26 %, comparativement à 5,10 \$ pour l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action rajusté a été de 6,82 \$, une hausse de 18 %, par rapport à 5,77 \$ pour l'exercice précédent.

Incidence du taux de change sur les bénéfices convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

Les bénéfices du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part des bénéfices de TD Ameritrade revenant à la Banque sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

L'appréciation du dollar canadien a eu un effet défavorable sur nos résultats consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, comparativement à l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 6 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES BÉNÉFICES CONVERTIS DES SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE

(en millions de dollars canadiens)	2011 par rapport à 2010
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	
Diminution du total des revenus – comme présenté	282 \$
Diminution du total des revenus – rajusté	282
Diminution des frais autres que d'intérêts – comme présentés	168
Diminution des frais autres que d'intérêts – rajustés	162
Diminution du bénéfice net, comme présenté, après impôts	62
Diminution du bénéfice net rajusté, après impôts	66
TD Ameritrade	
Diminution de la quote-part des bénéfices, après impôts	12 \$
Diminution du bénéfice de base par action – comme présenté	0,08 \$
Diminution du bénéfice de base par action – rajusté	0,08 \$

PCGR des États-Unis

Se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel sur formulaire 40-F de la Banque pour l'exercice 2011 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais> (onglet Investisseurs), et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires selon les PCGR des États-Unis s'est établi à 6 418 millions de dollars, par rapport à 5 709 millions de dollars selon les PCGR du Canada. Le fait que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires soit plus élevé selon les PCGR des États-Unis tient principalement à une hausse du bénéfice du fait qu'il a été mis fin à la désignation de certaines relations de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie qui avaient été désignées selon les PCGR du Canada, au revenu de titrisation de prêts et à des gains sur valeurs mobilières.

Revenus

APERÇU

- Les revenus comme présentés se sont établis à 21 594 millions de dollars, une progression de 2 029 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les revenus rajustés se sont établis à 21 418 millions de dollars, une augmentation de 1 855 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Le revenu d'intérêts net a marqué une hausse de 1 288 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les revenus autres que d'intérêts comme présentés ont monté de 741 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les revenus autres que d'intérêts rajustés ont augmenté de 567 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.

REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net pour l'exercice a été de 12 831 millions de dollars, une hausse de 1 288 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du revenu d'intérêts net découle de la progression enregistrée dans tous les secteurs de détail, contrebalancée en partie par un recul dans le secteur Services bancaires de gros. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté du fait de l'incidence des acquisitions et de la solide croissance interne des volumes, dont l'incidence a été en partie annulée par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a monté dans une large mesure du fait de la forte croissance des volumes des prêts et des dépôts, en partie contrebalancée par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a été entraîné à la hausse principalement par l'amélioration de la marge d'intérêt nette et par l'augmentation des dépôts et des prêts sur marge de clients. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué du fait de la baisse du revenu d'intérêts net lié aux activités de transaction et aux activités autres que de transaction.

MARGE D'INTÉRÊT NETTE

La marge d'intérêt nette s'est améliorée de 2 pdb au cours de l'exercice pour s'établir à 2,37 % en regard de 2,35 % à l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des marges sur les portefeuilles acquis dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en partie annulée par la faiblesse des taux d'intérêt et la concurrence sur les prix.

REVENU D'INTÉRÊT NET
(en millions de dollars canadiens)

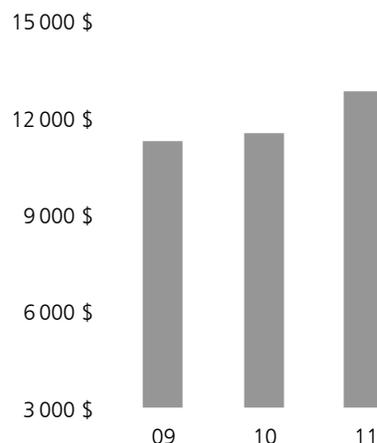


TABLEAU 7 : REVENU D'INTÉRÊTS NET SUR LES SOLDES PRODUCTIFS MOYENS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011			2010			2009		
	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen
Actifs productifs									
Dépôts auprès de banques	21 411 \$	354 \$	1,65 %	21 880 \$	668 \$	3,05 %	16 775 \$	442 \$	2,63 %
Valeurs mobilières									
Détenues à des fins de transaction	62 017	1 458	2,35	55 438	1 387	2,50	51 020	2 137	4,19
Détenues à des fins autres que de transaction	118 178	2 706	2,29	108 299	2 393	2,21	97 390	2 617	2,69
Total des valeurs mobilières	180 195	4 164	2,31	163 737	3 780	2,31	148 410	4 754	3,20
Valeurs mobilières prises en pension	62 277	411	0,66	50 611	334	0,66	39 288	917	2,33
Prêts									
Prêts hypothécaires ²	107 309	3 676	3,43	92 104	3 260	3,54	82 447	3 392	4,11
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	105 175	6 101	5,80	96 930	6 142	6,34	86 567	5 508	6,36
Cartes de crédit	8 998	1 074	11,94	8 559	1 008	11,78	7 784	994	12,77
Dépôts d'entreprises et de gouvernements ^{2,3}	57 012	2 679	4,70	56 426	2 195	3,89	64 985	2 880	4,43
Total des prêts	278 494	13 530	4,86	254 019	12 605	4,96	241 783	12 774	5,28
Total des actifs productifs	542 377 \$	18 459 \$	3,40 %	490 247 \$	17 387 \$	3,55 %	446 256 \$	18 887 \$	4,23 %
Passifs portant intérêt									
Dépôts									
Particuliers	253 352 \$	2 148 \$	0,85 %	234 053 \$	2 600 \$	1,11 %	209 292 \$	3 289 \$	1,57 %
Banques	16 172	56	0,35	13 704	42	0,31	15 720	130	0,83
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	175 553	2 085	1,19	159 380	1 936	1,21	171 826	2 399	1,40
Total des dépôts	445 077	4 289	0,96	407 137	4 578	1,12	396 838	5 818	1,47
Billets et débiteurs subordonnés	12 626	659	5,22	12 420	667	5,37	12 475	671	5,38
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension	59 705	619	1,04	52 437	562	1,07	29 286	978	3,34
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	582	38	6,53	698	37	5,30	1 450	94	6,48
Passifs de titrisation	1 486	23	1,55	—	—	—	—	—	—
Total des passifs portant intérêt	519 476 \$	5 628 \$	1,08 %	472 692 \$	5 844 \$	1,24 %	440 049 \$	7 561 \$	1,72 %
Total du revenu d'intérêts net sur les actifs productifs moyens	542 377 \$	12 831 \$	2,37 %	490 247 \$	11 543 \$	2,35 %	446 256 \$	11 326 \$	2,54 %

¹ Le revenu d'intérêts net comprend les dividendes sur les valeurs mobilières.² Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.³ Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.**TABLEAU 8 : ANALYSE DE LA VARIATION DU REVENU D'INTÉRÊTS NET**

(en millions de dollars canadiens)

	2011 par rapport à 2010			2010 par rapport à 2009		
	Variation favorable (défavorable) attribuable à la variation du			Variation favorable (défavorable) attribuable à la variation du		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Total des actifs productifs	1 595 \$	(523) \$	1 072 \$	1 663 \$	(3 163) \$	(1 500) \$
Total des passifs portant intérêt	(517)	733	216	(921)	2 638	1 717
Revenu d'intérêts net	1 078 \$	210 \$	1 288 \$	742 \$	(525) \$	217 \$

REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les revenus autres que d'intérêts pour l'exercice se sont établis à 8 763 millions de dollars, en hausse de 741 millions de dollars, ou 9 %, comme présentés, et à 8 587 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 567 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse des revenus autres que d'intérêts rajustés découle principalement des augmentations dans tous les secteurs de détail, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse des revenus autres que d'intérêts tient à la forte croissance des revenus tirés des frais et des revenus d'assurance. Quant aux revenus autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine, ils ont augmenté surtout par suite de la hausse des revenus tirés des commissions attribuable à l'accroissement des actifs de clients. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté compte tenu de la hausse des revenus tirés des commissions et de l'incidence des acquisitions, en partie annulées par la baisse des frais de découvert attribuable à la *Regulation E* et l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué du fait surtout de la baisse des revenus liés aux transactions, en partie contrebalancée par des gains sur valeurs mobilières plus élevés.

TABLEAU 9 : REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

(en millions de dollars canadiens)

	2011 par rapport à 2010			Variation en %
	2011	2010	2009	
Services de placement et de valeurs mobilières				
Honoraires et commissions de TD Waterhouse	459 \$	421 \$	465 \$	9,0 %
Service de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	631	590	451	6,9
Honoraires de prise ferme et de consultation	378	368	387	2,7
Frais de gestion de placements	215	189	191	13,8
Gestion des fonds communs	941	856	718	9,9
Total des services de placement et de valeurs mobilières	2 624	2 424	2 212	8,3
Commissions sur crédit	687	634	622	8,4
Gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières	393	75	(437)	424,0
Revenu (perte) de négociation	43	484	685	(91,1)
Frais de service	1 602	1 651	1 507	(3,0)
Titrisations de prêts	450	489	468	(8,0)
Services de cartes	961	820	733	17,2
Assurances, déduction faite des règlements	1 173	1 028	913	14,1
Honoraires de fiducie	154	153	141	0,7
Autres revenus (pertes)	676	264	(310)	156,1
Total	8 763 \$	8 022 \$	6 534 \$	9,2 %

REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation, du revenu de négociation, qui comprend le revenu provenant des prêts de négociation, et du revenu provenant des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui sont gérés dans un portefeuille de négociation. Le revenu lié aux activités de négociation a diminué de 443 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à 2010. La diminution est principalement attribuable aux portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit, partiellement contrebalancée par les augmentations des négociations de monnaies étrangères et d'actions et autres portefeuilles en regard de l'exercice précédent. Le contexte de négociation des instruments à taux d'intérêt et de crédit s'est révélé difficile en 2011 en raison de la volatilité des marchés du crédit et d'une raréfaction des possibilités de transactions. Les portefeuilles d'instruments de monnaies étrangères et les portefeuilles d'actions et autres ont bénéficié d'un creusement des écarts et de la hausse des activités clients provoquée par les niveaux élevés de volatilité sur les marchés.

La proportion du revenu lié aux activités de négociation qui est attribuable au revenu d'intérêts net et celle qui est attribuable au revenu de négociation dépendent beaucoup du niveau des taux d'intérêt, qui influe sur les coûts de financement des portefeuilles de négociation de la Banque. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt montent, le revenu d'intérêts net diminue et le revenu de négociation présenté dans les revenus autres que d'intérêts augmente. La direction estime que le total du revenu lié aux activités de négociation est une mesure appropriée du rendement des activités de négociation.

TABLEAU 10 : REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	842 \$	827 \$	1 210 \$
Revenu (perte) de négociation	43	484	685
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur ¹	4	21	47
Total du revenu (de la perte) lié(e) aux activités de négociation	889 \$	1 332 \$	1 942 \$
Par produit			
Portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit	403 \$	896 \$	1 292 \$
Portefeuilles de monnaies étrangères	432	418	573
Portefeuilles d'actions et autres	50	(3)	30
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur ¹	4	21	47
Total du revenu (de la perte) lié(e) aux activités de négociation	889 \$	1 332 \$	1 942 \$

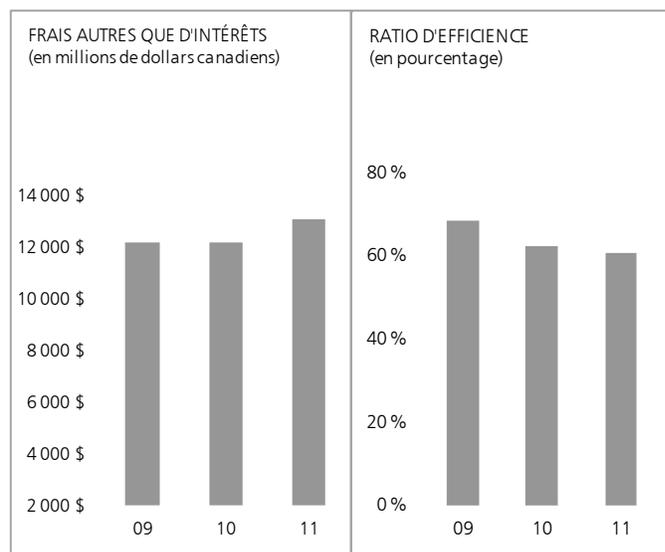
¹ Exclut les montants relatifs aux valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui ne sont pas gérées dans un portefeuille de négociation, mais qui ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Frais

APERÇU

- Les frais autres que d'intérêts comme présentés ont été de 13 083 millions de dollars, en hausse de 920 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 12 395 millions de dollars, en hausse de 931 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Le ratio d'efficacité comme présenté s'est amélioré pour s'établir à 60,6 % comparativement à 62,2 % à l'exercice précédent.
- Le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour s'établir à 57,9 % comparativement à 58,6 % à l'exercice précédent.



FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour l'exercice ont été de 13 083 millions de dollars, une hausse de 920 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 12 395 millions de dollars, en hausse de 931 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des frais autres que d'intérêts rajustés s'explique par les hausses dans tous les secteurs. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté du fait des acquisitions ainsi que des investissements faits dans les nouvelles succursales et l'infrastructure, compensés en partie par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les frais du secteur Gestion de patrimoine ont été plus élevés du fait de l'augmentation de la rémunération de l'effectif reflétant essentiellement la croissance des revenus, et du fait de l'augmentation des investissements faits dans l'infrastructure afin de soutenir la croissance de l'entreprise et de la hausse des coûts des projets. La montée des frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est imputable surtout aux investissements continus dans le secteur. Les frais des Services bancaires de gros ont augmenté en raison principalement de la hausse des coûts liés à l'effectif et des investissements faits dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle, contrebalancée en partie par la diminution de la rémunération variable attribuable à la baisse des revenus.

RATIO D'EFFICIENCE

Le ratio d'efficacité mesure l'efficacité de l'exploitation et est calculé d'après les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total des revenus. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité de nos activités.

Le ratio d'efficacité comme présenté s'est amélioré pour s'établir à 60,6 % comparativement à 62,2 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour s'établir à 57,9 % comparativement à 58,6 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité comme présenté et rajusté de la Banque s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une meilleure efficacité dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les activités mondiales de gestion de patrimoine.

TABLEAU 11 : FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET RATIO D'EFFICIENCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011 par rapport à 2010			Variation en %
	2011	2010	2009	
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	4 235 \$	3 747 \$	3 671 \$	13,0 %
Rémunération au rendement	1 433	1 337	1 342	7,2
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	1 055	876	826	20,4
Total des salaires et des avantages sociaux	6 723	5 960	5 839	12,8
Frais d'occupation des locaux				
Loyers	659	577	559	14,2
Amortissement	306	335	323	(8,7)
Impôt foncier	56	49	50	14,3
Divers	264	275	281	(4,0)
Total des frais d'occupation des locaux	1 285	1 236	1 213	4,0
Frais de matériel et de mobilier				
Loyers	217	209	285	3,8
Amortissement ¹	161	266	277	(39,5)
Divers	422	405	335	4,2
Total des frais de matériel et de mobilier	800	880	897	(9,1)
Amortissement des autres actifs incorporels¹	715	592	653	20,8
Frais de restructuration	–	17	36	(100,0)
Marketing et développement des affaires	593	595	566	(0,3)
Frais liés aux activités de courtage	320	297	274	7,7
Services professionnels et services-conseils	932	804	740	15,9
Communications	271	251	239	8,0
Frais divers				
Impôts et taxe sur le capital et taxe d'affaires	154	213	274	(27,7)
Affranchissement	177	166	156	6,6
Déplacements et déménagements	172	134	138	28,4
Autres	941	1 018	1 186	(7,6)
Total des frais divers	1 444	1 531	1 754	(5,7)
Total des frais	13 083 \$	12 163 \$	12 211 \$	7,6 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	60,6 %	62,2 %	68,4 %	(160) pdb
Ratio d'efficacité – rajusté	57,9	58,6	59,2	(70)

¹ Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels, reclassé hors de l'amortissement pour le matériel. Les soldes des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Impôts et taxes

Le total comme présenté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 161 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2010. La charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée a augmenté de 37 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à 2010. Les autres impôts et taxes ont monté de 124 millions de dollars, ou 14 %, en regard de 2010. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 245 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à 2010. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices a grimpé de 121 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2010.

Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif de la Banque comme présenté a été de 18,4 % pour 2011, par rapport à 21,8 % pour 2010. La baisse sur douze mois est due en grande partie à une diminution du taux d'impôt canadien prévu par la loi pour l'exercice considéré et à une charge de 121 millions de dollars liée à une entente conclue avec l'Agence du revenu du Canada au cours de l'exercice précédent. La TD présente son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. La charge d'impôts de TD Ameritrade, de 148 millions de dollars pour l'exercice comparativement à 132 millions de dollars pour 2010, ne fait pas partie du rapprochement des taux d'impôt de la Banque.

TABLEAU 12 : IMPÔTS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011		2010		2009	
Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	1 983 \$	28,1 %	1 761 \$	30,5 %	1 006 \$	31,8 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dividendes reçus	(214)	(3,0)	(283)	(4,9)	(333)	(10,5)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(471)	(6,7)	(359)	(6,2)	(448)	(14,1)
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	–	121	2,1	–	–
Divers	1	–	22	0,3	16	0,4
Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices effectif – comme présentée	1 299 \$	18,4 %	1 262 \$	21,8 %	241 \$	7,6 %

Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif rajusté de la Banque s'est élevé à 20,0 % pour 2011, comparativement à 21,6 % en 2010. Pour l'exercice, la baisse sur douze mois est due en grande partie à une diminution du taux d'impôt canadien prévu par la loi pour l'exercice considéré.

TABLEAU 13 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMME PRÉSENTÉS ET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES RAJUSTÉS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	2010	2009
Charge d'impôts sur les bénéfices – comme présentée	1 299 \$	1 262 \$	241 \$
Rajustements pour les éléments à noter : Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices²			
Amortissement des actifs incorporels ³	187	197	229
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(23)	19	114
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	44	38	153
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	(6)	5	70
Impôts sur les bénéfices dus à la modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	11	–
Réclamations d'assurance	–	(8)	–
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	(16)	77
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	–	–	19
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	–	–	20
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	(121)	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	7	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	209	125	682
Charge d'impôts sur les bénéfices – rajustée	1 508	1 387	923
Autres impôts et taxes			
Charges sociales	367	316	283
Impôts et taxes sur le capital et sur les primes	147	207	268
TPS, TVH et taxes de vente provinciales	339	222	172
Taxes municipales et taxes d'affaires	149	133	126
Total des autres impôts et taxes	1 002	878	849
Total des impôts et taxes – rajusté	2 510 \$	2 265 \$	1 772 \$
Taux d'impôt sur les bénéfices effectif – rajusté⁴	20,0 %	21,6 %	17,2 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'impôt effectif prévu par la loi de la personne morale en question.

³ Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'incidence fiscale de l'amortissement des logiciels est exclue de l'amortissement des actifs incorporels.

⁴ Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif rajusté correspond à la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net rajusté avant impôts.

Information financière trimestrielle

SOMMAIRE DU RENDEMENT DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2011

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 566 millions de dollars, soit une hausse de 572 millions de dollars, ou 58 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action comme présenté s'est établi à 1,69 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,07 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a atteint 1 634 millions de dollars, soit une hausse de 374 millions de dollars, ou 30 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action rajusté s'est élevé à 1,77 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,38 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus ont été de 5 665 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 648 millions de dollars, ou 13 %, comme présentés, et de 5 602 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 570 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des revenus rajustés s'explique par des hausses dans tous les secteurs. Les revenus des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté en raison surtout d'une forte croissance interne des volumes et de l'incidence des acquisitions. Les revenus des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté sous l'effet de la forte croissance des volumes et de la hausse des revenus d'assurance, en partie contrebalancées par une diminution de la marge sur les actifs productifs moyens. Les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont monté essentiellement par suite de l'augmentation des revenus tirés des commissions attribuable à l'accroissement des actifs de clients et la croissance des volumes de négociation. Les revenus des Services de gros ont augmenté en raison de la hausse des gains sur valeurs mobilières et de la hausse des revenus de transaction tirés des activités de transaction de dérivés sur actions et de monnaies étrangères, en partie annulées par la diminution des revenus de transaction d'instruments à taux fixe et d'un repli des activités de transaction d'instruments de crédit.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 334 millions de dollars, soit 70 millions de dollars, ou 17 %, de moins qu'au quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des provisions dans tous les secteurs qui s'explique par l'amélioration de la qualité du crédit tant aux États-Unis qu'au Canada, en partie contrebalancée par l'incidence des acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établis à 3 482 millions de dollars, en hausse de 219 millions de dollars, ou 7 %, comme présentés, et à 3 317 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 229 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des frais autres que d'intérêts rajustés s'explique par l'augmentation enregistrée dans la plupart des secteurs. Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté surtout sous l'effet des acquisitions, des investissements faits dans l'infrastructure et des nouvelles succursales. Les frais du secteur Services bancaires de gros ont monté en raison de la hausse des coûts liés à l'effectif et des investissements faits dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle. Les frais du secteur Gestion de patrimoine ont été plus élevés du fait de la hausse des coûts liés à l'effectif et aux projets et de l'augmentation des commissions payées en fonction des revenus. La montée des frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est imputable principalement à la hausse des coûts liés à l'effectif.

Le taux d'impôt effectif comme présenté de la Banque a été de 17,4 % pour le trimestre, contre 27,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse par rapport à il y a un an est due en grande partie à une diminution du taux d'impôt canadien prévu par la loi pour l'exercice considéré et à l'incidence d'une charge de 121 millions de dollars liée à une entente conclue avec l'Agence du revenu du Canada au cours de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif rajusté de la Banque a été de 18,9 % pour le trimestre, contre 20,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse par rapport à il y a un an est due en grande partie à une diminution du taux d'impôt canadien prévu par la loi pour l'exercice considéré.

ANALYSE DES TENDANCES TRIMESTRIELLES

Au cours des huit trimestres précédents, les bénéfices rajustés sous-jacents de la Banque ont connu une solide croissance dans les secteurs de détail malgré le contexte économique difficile. Du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les bénéfices ont marqué une croissance robuste tout au long des huit trimestres précédents grâce à la forte croissance des volumes et à la réduction de la provision pour créances douteuses, partiellement annulées par le recul de la marge d'intérêt nette en 2011. Malgré les environnements d'exploitation et de réglementation difficiles, les bénéfices des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté de façon stable au cours des huit derniers trimestres grâce à la croissance interne des volumes de prêts et de dépôts ainsi qu'aux acquisitions.

Les revenus de Gestion de patrimoine ont affiché une croissance solide tout au long des huit trimestres précédents en raison de la progression des actifs de clients et de l'amélioration des marges en 2011. Les bénéfices de Gestion de patrimoine comprennent l'apport du placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade, lequel a augmenté légèrement comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des volumes de négociation.

L'apport des Services bancaires de gros aux bénéfices a reculé par rapport aux niveaux élevés affichés au moment où les marchés des capitaux se remettaient rapidement de la crise du crédit. Les conditions de marché ont été un obstacle en 2011, les crises de la dette en Europe et aux États-Unis et les sursauts d'incertitude ayant entraîné une baisse des revenus tirés des marchés financiers, de la négociation et des prêts aux grandes entreprises.

Les bénéfices de la Banque sont touchés par certains facteurs saisonniers; en particulier, les résultats du deuxième trimestre sont désavantagés par le nombre moins élevé de jours ouvrables.

Les bénéfices de la Banque sont également touchés par des événements de marché et les variations des taux de change.

TABLEAU 14 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	2011				2010			
	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.
Revenu d'intérêts net	3 284 \$	3 303 \$	3 079 \$	3 165 \$	2 983 \$	2 921 \$	2 790 \$	2 849 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 381	2 044	2 043	2 295	2 034	1 823	1 977	2 188
Total des revenus	5 665	5 347	5 122	5 460	5 017	4 744	4 767	5 037
Provision pour pertes sur créances	334	374	343	414	404	339	365	517
Frais autres que d'intérêts	3 482	3 207	3 201	3 193	3 263	2 966	2 953	2 981
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	321	348	287	343	374	310	308	270
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	26	27	25	26	27	26	26	27
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	64	59	66	57	45	74	61	55
Bénéfice net – comme présenté	1 566	1 450	1 332	1 541	994	1 177	1 176	1 297
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices								
Amortissement des actifs incorporels ¹	104	102	108	112	115	117	123	112
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(44)	(3)	(6)	(81)	8	14	(23)	(4)
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	12	28	16	13	18	5	–	46
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	(9)	(5)	(2)	3	4	(9)	2	7
(Économie) charge d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	–	–	–	–	–	–	(11)
Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance	–	–	–	–	–	–	–	(17)
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	–	–	–	–	–	(44)	–
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	–	–	–	121	–	–	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	5	6	3	–	–	–	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	68	128	119	47	266	127	58	133
Bénéfice net – rajusté	1 634	1 578	1 451	1 588	1 260	1 304	1 234	1 430
Dividendes sur actions privilégiées	48	43	40	49	48	49	48	49
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 586 \$	1 535 \$	1 411 \$	1 539 \$	1 212 \$	1 255 \$	1 186 \$	1 381 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Bénéfice de base par action								
Comme présenté	1,70 \$	1,59 \$	1,46 \$	1,70 \$	1,08 \$	1,30 \$	1,31 \$	1,45 \$
Rajusté	1,77	1,73	1,60	1,75	1,39	1,44	1,37	1,61
Bénéfice dilué par action								
Comme présenté	1,69	1,58	1,46	1,69	1,07	1,29	1,30	1,44
Rajusté	1,77	1,72	1,59	1,74	1,38	1,43	1,36	1,60
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires	14,3 %	14,4 %	14,0 %	15,5 %	9,7 %	12,2 %	13,0 %	14,0 %

(en milliards de dollars canadiens)

Actifs productifs moyens	572 \$	547 \$	530 \$	521 \$	512 \$	502 \$	478 \$	470 \$
Marge d'intérêt nette en pourcentage des actifs productifs moyens	2,28 %	2,39 %	2,38 %	2,41 %	2,31 %	2,31 %	2,39 %	2,41 %

¹ Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'amortissement des logiciels est exclu de l'amortissement des actifs incorporels.

Description des activités

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** comprennent les services bancaires que la Banque offre au Canada, ainsi que les activités mondiales d'assurance de la Banque. Sous la marque TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 12 millions de particuliers et de petites entreprises. En tant que fournisseur de services clients de premier plan, TD Canada Trust offre partout, en tout temps, des solutions bancaires par téléphone, par Internet, par plus de 2 780 guichets bancaires automatiques et par un réseau de 1 150 succursales réparties dans tout le pays. Les Services bancaires commerciaux TD répondent aux besoins des moyennes entreprises canadiennes en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. Sous la marque TD Assurance, la Banque offre un large éventail de produits d'assurance, notamment l'assurance habitation, auto, vie et soins de santé au Canada et aux États-Unis, l'assurance de dommages aux entreprises aux États-Unis, ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust. Les activités de financement automobile au Canada répondent aux besoins de financement des clients de détail par l'entremise de notre réseau de concessionnaires automobiles.

Gestion de patrimoine est un chef de file grâce à son offre intégrée de services de placement direct, de services-conseils et de services de gestion d'actifs à l'échelle mondiale, destinée à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions, et est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs du Canada, selon la part de marché des actifs. Arrimée étroitement aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD vise à proposer une expérience client exceptionnelle.

Au sein de son réseau de placement direct à l'échelle mondiale, Gestion de patrimoine TD est un leader du marché au Canada et au Royaume-Uni grâce à TD Waterhouse Direct Investing et à TD Waterhouse International. Aux États-Unis, nous avons une participation dans TD Ameritrade, leader du secteur pour le volume d'opérations. Les branches de conseils de la TD offrent individuellement une proposition de valeur unique, et grâce à une offre intégrée de services de gestion de patrimoine, elles proposent une continuité de produits et services correspondant aux besoins des clients. Gestion de Placements TD, un des principaux gestionnaires de placements d'Amérique du Nord, offre des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis** comprennent les activités de services bancaires de détail et commerciaux de la Banque aux États-Unis. Sous la marque TD Bank, America's Most Convenient Bank, les activités de détail offrent un large éventail de produits et services financiers par l'entremise de multiples modes de prestation, y compris un réseau de 1 281 succursales situées tout le long de la côte Est, du Maine jusqu'à la Floride, des solutions bancaires par téléphone, par mobile et par Internet et des guichets bancaires automatiques, qui permettent aux clients d'avoir accès de presque partout, en tout temps, à des services bancaires. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis répondent également aux besoins des entreprises, en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et de services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. La TD a développé son réseau aux États-Unis en 2011 en faisant l'acquisition des activités américaines de Services financiers Chrysler.

Les **Services bancaires de gros** offrent une vaste gamme de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants : prise ferme et distribution de nouvelles émissions de titres d'emprunt et d'actions, fourniture de conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, satisfaction des besoins de transactions courantes, de financement et de placement de nos clients. Les clients de notre marque Valeurs Mobilières TD comprennent des sociétés, des gouvernements et des institutions de première qualité sur les principaux marchés des capitaux du monde. Les Services bancaires de gros font partie intégrante de la stratégie de la TD, permettant un accès au marché pour les activités de gestion de patrimoine et de détail de la TD et offrant des solutions bancaires de gros à nos partenaires et à leurs clients.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont, par conséquent, regroupées au sein du secteur Siège social. Le secteur Siège social comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'incidence des éléments fiscaux au niveau de l'entreprise, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersociétés ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, les résultats d'exploitation et les prêts connexes pour les activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de la présentation sectorielle. En outre, la Banque a apporté une modification à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant attribués à d'autres secteurs. Ces modifications n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés annuels de la Banque. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés. Ces changements sont désignés comme «transferts entre les secteurs» partout dans le présent document. Se reporter à la rubrique «Transferts entre les secteurs» du présent document pour plus de détails.

Avec prise d'effet le 4 juillet 2011, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto TD et Cartes de crédit, Groupe Banque TD a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine, Assurance et Services communs de l'entreprise, Groupe Banque TD. La Banque procède actuellement à la mise au point du futur format de présentation de l'information financière et mettra ces résultats à jour aux fins de la présentation sectorielle à partir du premier trimestre de l'exercice 2012. Ces changements seront appliqués de manière rétroactive.

Les résultats de chaque secteur reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, elle indique que la mesure est rajustée. L'amortissement des frais

liés aux actifs incorporels est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'exploitation est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels, ainsi que tout autre élément à noter non attribué aux secteurs d'exploitation, y compris les éléments que la direction ne considère pas comme étant sous le contrôle des secteurs d'exploitation. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque». Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement du capital investi de la Banque, lesquelles sont des mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement du capital investi». De l'information sectorielle est également présentée à la note 27 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, dont les revenus de dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement en équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est éliminé dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour l'exercice s'est établi à 311 millions de dollars, en regard de 415 millions de dollars à l'exercice précédent.

Comme il est indiqué à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de 2011, la Banque titrise des prêts de détail et des débiteurs détenus par les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada dans le cadre de transactions qui sont comptabilisées comme des ventes. Aux fins de la présentation sectorielle, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comptabilise les transactions comme s'il s'agissait d'accords de financement. Par conséquent, le revenu d'intérêts sur les actifs vendus, déduction faite des coûts de financement engagés par les fiduciaires cessionnaires, est constaté dans le revenu d'intérêts net, et la provision pour pertes sur créances à l'égard de ces actifs est imputée à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances. Cette comptabilisation est renversée dans le secteur Siège social, et le gain constaté à la vente et le revenu sur les droits conservés, déduction faite des pertes sur créances, sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts.

La rubrique «Perspectives et orientation pour 2012» figurant pour chaque secteur dans les pages qui suivent est fondée sur les opinions de la Banque et sur la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», et les résultats réels pourraient être très différents. Pour de l'information détaillée, voir la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» et la rubrique «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs».

TABLEAU 15 : RÉSULTATS SECTORIELS

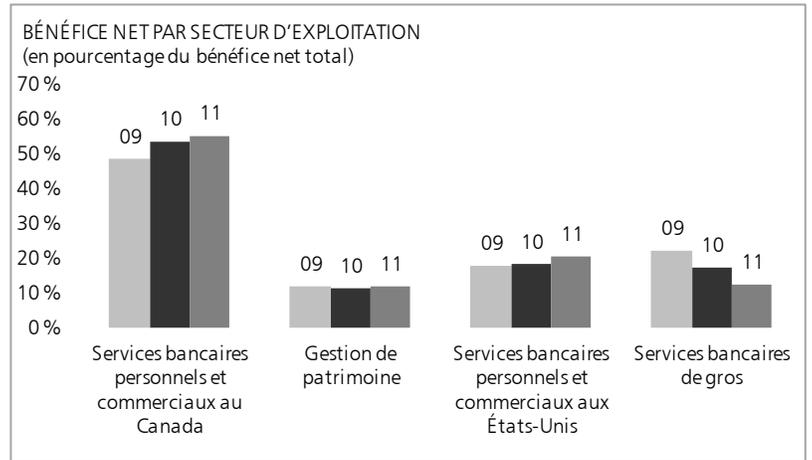
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Gestion de patrimoine		Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Revenu d'intérêts net	7 320 \$	7 134 \$	423 \$	336 \$	4 286 \$	3 579 \$	1 603 \$	1 815 \$	(801)\$	(1 321)\$	12 831 \$	11 543 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 490	3 237	2 356	2 121	1 402	1 180	899	1 059	616	425	8 763	8 022
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	820	1 046	–	–	666	646	22	25	(43)	(92)	1 465	1 625
Frais autres que d'intérêts	5 052	4 934	1 989	1 813	3 446	2 910	1 468	1 395	1 128	1 111	13 083	12 163
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices	4 938	4 391	790	644	1 576	1 203	1 012	1 454	(1 270)	(1 915)	7 046	5 777
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 327	1 296	221	197	320	230	199	588	(768)	(1 049)	1 299	1 262
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	–	–	–	–	104	106	104	106
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	207	194	–	–	–	–	39	41	246	235
Bénéfice net (perte nette) – comme présenté(e)	3 611	3 095	776	641	1 256	973	813	866	(567)	(931)	5 889	4 644
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices¹												
Amortissement des actifs incorporels ²	–	–	–	–	–	–	–	–	426	467	426	467
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–	(134)	(5)	(134)	(5)
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	–	–	–	69	69	–	–	–	–	69	69
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	(13)	4	(13)	4
(Économie) charge d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(11)	–	(11)
Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(17)	–	(17)
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(44)	–	(44)
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	–	–	–	–	–	–	121	–	–	–	121
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	–	–	–	–	–	–	–	14	–	14	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	–	–	–	–	69	69	–	121	293	394	362	584
Bénéfice net (perte nette) – rajusté(e)	3 611 \$	3 095 \$	776 \$	641 \$	1 325 \$	1 042 \$	813 \$	987 \$	(274) \$	(537) \$	6 251 \$	5 228 \$
(en milliards de dollars canadiens)												
Capital investi moyen	9,3 \$	9,3 \$	4,2 \$	4,4 \$	17,6 \$	17,9 \$	3,3 \$	3,2 \$	10,3 \$	6,8 \$	44,7 \$	41,6 \$
Actifs pondérés en fonction des risques	73	68	9	8	98	88	35	32	4	3	219	200

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» à la rubrique «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

² Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'amortissement des logiciels est exclu de l'amortissement des actifs incorporels.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les perspectives de l'économie canadienne se sont quelque peu affaiblies au cours des derniers mois. Pour le troisième trimestre de 2011, l'économie devrait avoir réalisé un solide gain annualisé de 3,0 %, grâce notamment à des gains sur le plan du commerce. Le brusque rebond enregistré au cours du trimestre a reflété une résorption de facteurs temporaires qui avaient beaucoup gêné la croissance au trimestre précédent, notamment les perturbations de l'offre causées par le séisme au Japon et les arrêts nombreux dans la production d'énergie. Outre les facteurs temporaires, les fondamentaux économiques ont commencé à faiblir. Après trois années de fort appétit pour l'endettement, les ménages semblent prendre une pause. Les dépenses de consommation sont retombées à un niveau annuel moyen de 1,0 % au cours des derniers trimestres, après avoir gagné 3,3 % en 2010. Puisque les taux d'intérêt demeurent bas, l'emprunt devrait rester abordable et les ménages devraient avoir encore les moyens de soutenir la croissance économique. Toutefois, maintenant qu'ils se montrent plus prudents avant de contracter de nouvelles dettes, les consommateurs modéreront sans doute leurs dépenses. Par ailleurs, le Canada pourrait éprouver certaines difficultés économiques du fait essentiellement de certains facteurs externes comme la crise financière non encore résolue en Europe et la reprise timide de l'économie des États-Unis, deux forces qui, selon les prévisions, pèseront sur la croissance des exportations du Canada et sur les dépenses d'entreprises au pays. Dans l'ensemble, nous prévoyons une maigre croissance de 2,3 % de l'économie canadienne en 2011 et de 2 % en 2012, avant qu'elle n'atteigne un essor plus respectable de 2,6 % en 2013. Ce rythme de l'économie et les quelques risques internationaux qui planent sur l'économie mondiale devraient inciter la Banque du Canada à maintenir son taux de financement jusqu'au début de 2013.



ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque au Canada, Financement auto TD au Canada ainsi que les activités d'assurance de la Banque. Sous la marque TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 12 millions de particuliers et de petites entreprises.

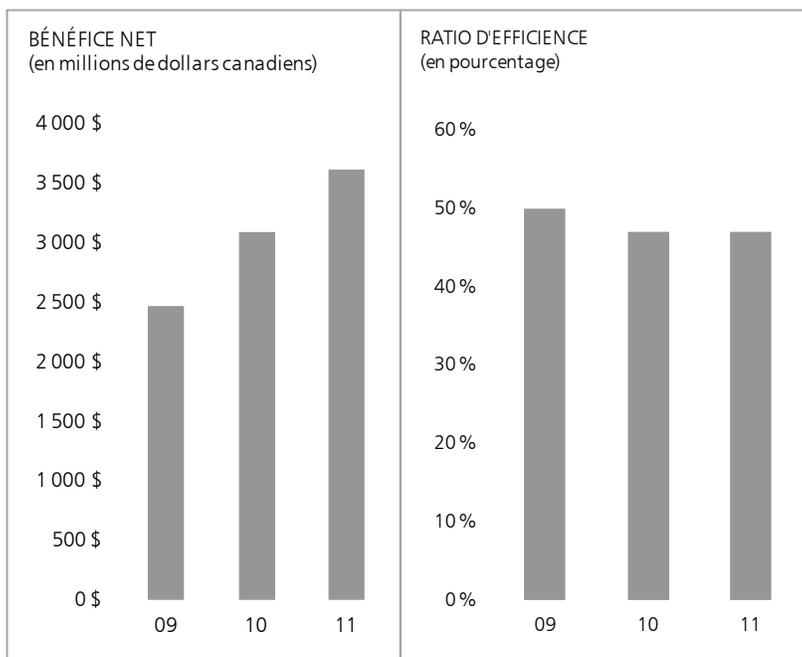


TABLEAU 16 : REVENUS

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Dépôts des particuliers	2 753 \$	2 534 \$	2 508 \$
Crédit à la consommation	2 449	2 435	2 175
Services bancaires aux entreprises	2 238	2 028	1 912
Prêts immobiliers garantis	1 966	2 017	1 515
Assurance, déduction faite des règlements	1 259	1 107	1 075
Divers ¹	145	250	264
Total	10 810 \$	10 371 \$	9 449 \$

¹ Les revenus divers comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de gestion de patrimoine et les revenus tirés des autres services en succursale. En 2011, un transfert de volumes interne a eu lieu entre les gammes de services, de sorte que les frais de change et les locations de coffrets de sûreté ont été reclassés hors de la catégorie Divers et répartis entre les diverses gammes de services.

POINTS SAILLANTS

- Réalisation d'un bénéfice record de 3 611 millions de dollars, en hausse de 17 % par rapport à l'exercice précédent.
- Levier d'exploitation de 2 % et efficacité annuelle record de 46,7 %.
- Solide volume de prêts, soutenu par une qualité de crédit stable.
- Investissement continu dans des secteurs de contact direct avec la clientèle dans le but d'améliorer davantage le service à la clientèle et la facilité d'accès. Ouverture de 170 nouvelles succursales depuis 2006, y compris 24 nouvelles succursales en 2011.
- Regroupement de nos activités de prêts automobiles existantes avec les activités acquises de Services financiers Chrysler.
- Reconnus comme un leader du secteur en matière d'excellence du service à la clientèle, comme en font foi les mentions suivantes :
 - Premier rang pour l'excellence du service à la clientèle parmi les cinq grandes banques au pays, selon Synovate, spécialistes en études de marché, pour la septième année de suite. Le classement de Synovate pour les prix récompensant les meilleurs services bancaires en 2011 se fonde sur un sondage réalisé au cours de l'exercice clos en août 2011 auprès d'un échantillon de 40 353 ménages représentatif au niveau régional et démographique de l'ensemble de la population canadienne. Appelé «indice de service à la clientèle», ce sondage est réalisé depuis 1987.
 - Premier rang du classement J.D. Power and Associates pour la satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques canadiennes, pour la sixième année d'affilée. Les résultats de 2011 sont le reflet des réponses de 12 740 clients des services bancaires de détail au Canada à un sondage mené en mars et en juin 2011 par J.D. Power and Associates, entreprise de services de renseignements à caractère commercial. TD Canada Trust a obtenu la note la plus élevée pour les six principaux critères de satisfaction de la clientèle, soit l'activité des comptes, les renseignements sur les comptes, l'offre de produits, la facilité, les frais et la résolution de problèmes.
- Croissance de 5 % des primes brutes souscrites par TD Assurance, et Compagnie d'assurances générales TD a conservé le premier rang du marché de l'assurance directe.

ENJEUX DE 2011

- La faiblesse continue des taux d'intérêt a fait baisser les marges.
- Concurrence accrue entre les grandes banques canadiennes et les autres concurrents sur le marché des prêts hypothécaires résidentiels garantis, des cartes de crédit et des dépôts à terme.
- Désendettement des consommateurs dans les lignes de crédit.

PROFIL DU SECTEUR

Les grandes banques du pays ainsi que quelques solides joueurs régionaux se livrent une vive concurrence dans le secteur des services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La concurrence fait en sorte qu'il est devenu difficile de soutenir la croissance de la part de marché et de maintenir des avantages concurrentiels distinctifs à long terme. Il se joue également une vive concurrence entre les banques d'envergure et les sociétés de financement captives dans le secteur canadien du financement automobile. Pour continuer de réussir, il nous faut un service à la clientèle et une facilité d'accès exceptionnels et des pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et de gestion des frais. L'industrie canadienne de l'assurance de dommages aux particuliers compte un nombre relativement important de joueurs, chacun ayant une part de marché limitée. Le secteur de l'assurance de personnes au Canada et le marché de la réassurance à l'échelle internationale ont fait l'objet de nouveaux regroupements et ne comptent plus que quelques grandes entreprises.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se présente comme suit :

- Intégrer les éléments de l'expérience client confortable dans tout ce que nous faisons.
- Être reconnus comme un employeur de choix.
- Utiliser nos forces pour consolider les secteurs sous-représentés.
- Simplifier les activités afin d'être un moteur efficace de croissance des revenus.
- Investir dans l'avenir pour dégager un rendement supérieur des bénéfices de façon constante.

TABLEAU 17 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	7 320 \$	7 134 \$	6 348 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 490	3 237	3 101
Total des revenus	10 810	10 371	9 449
Provision pour pertes sur créances	820	1 046	1 155
Frais autres que d'intérêts	5 052	4 934	4 725
Bénéfice net – comme présenté	3 611 \$	3 095 \$	2 472 \$
Principaux volumes et ratios			
Rendement du capital investi	39,0 %	33,4 %	28,1 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	2,77	2,92	2,90
Ratio d'efficacité	46,7	47,6	50,0
Nombre de succursales de détail au Canada	1 150	1 127	1 116
Nombre moyen d'équivalents temps plein	34 560	34 108	32 725

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont affiché un bénéfice net record pour l'exercice de 3 611 millions de dollars, en hausse de 516 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi pour l'exercice s'est établi à 39,0 %, contre 33,4 % pour l'exercice précédent.

Les revenus pour l'exercice ont atteint 10 810 millions de dollars, soit une progression de 439 millions de dollars, ou 4 % (6 % compte non tenu des transferts entre les secteurs), comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout d'une forte croissance des volumes, ainsi que de solides revenus d'assurance attribuables à une croissance robuste des primes et à une amélioration des résultats en matière de sinistres. La marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 15 pdb pour s'établir à 2,77 % en regard de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux faibles taux d'intérêt, aux prix concurrentiels et à la composition du portefeuille. Les prêts immobiliers garantis, les prêts aux entreprises, les prêts automobiles, les dépôts de particuliers et d'entreprises, ainsi que l'assurance ont affiché une forte croissance des volumes. Le volume des prêts immobiliers garantis, y compris les actifs titrisés, a augmenté de 14,8 milliards de dollars, ou 8 %. Le volume des prêts automobiles a progressé de 2,2 milliards de dollars, ou 22 %, avec l'acquisition de Services financiers Chrysler, dont l'apport a été de 0,4 milliard de dollars. Le volume des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 3,6 milliards de dollars, ou 11 %. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 4,6 milliards de dollars, ou 4 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 6,2 milliards de dollars, ou 11 %. Les primes brutes sur les assurances souscrites se sont accrues de 166 millions de dollars, ou 5 %.

La provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 820 millions de dollars, soit une baisse de 226 millions de dollars, ou 22 % (16 %, compte non tenu des transferts entre les secteurs), par rapport à l'exercice précédent, grâce surtout à une amélioration du rendement du portefeuille de crédit et à de meilleures stratégies de recouvrement. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 786 millions de dollars, soit une diminution de 164 millions de dollars (111 millions de dollars compte non tenu des transferts entre les secteurs), ou 17 %, et la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a été de 34 millions de dollars, soit une réduction de 63 millions de dollars, ou 65 %. La provision pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume de crédit, s'est établie à 0,31 %, soit un recul de 12 pdb en regard de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 596 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Les prêts douteux nets exprimés en pourcentage ont représenté 0,22 % du total des prêts, ce qui se compare au niveau du 31 octobre 2010.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 5 052 millions de dollars, en hausse de 118 millions de dollars, ou 2 % (3 %, compte non tenu des transferts entre les secteurs), en regard de l'exercice précédent, en raison surtout des investissements continus dans le secteur.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 452, ou 1 %. Le ratio d'efficacité s'est amélioré pour atteindre un niveau record de 46,7 %, en regard de 47,6 % à l'exercice précédent.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- Dépôts de particuliers – En 2011, la Banque a continué de profiter de sa position sur le marché pour dégager une forte croissance des volumes. Bien que la concurrence à l'égard des comptes ait été en croissance, la Banque a maintenu la plus grande part de marché et a continué à accroître le nombre net de comptes actifs.
- Prêts à la consommation – Croissance modeste des prêts à la consommation et des soldes de cartes de crédit, une gestion de comptes efficace et l'acquisition de comptes ayant contribué à compenser le ralentissement de la demande des consommateurs.
- Prêts immobiliers garantis – Le souci que les consommateurs ont accordé à la gestion de leur endettement a contribué à une croissance robuste, en dépit d'un léger ralentissement, en 2011. Malgré le contexte difficile, la Banque a maintenu la plus grande part de marché.
- Financement auto TD au Canada – Croissance continue grâce surtout à de solides ventes d'automobiles.

Services bancaires aux entreprises

- Services bancaires commerciaux – L'investissement continu dans les nouvelles succursales, les ressources en contact direct avec les clients et les outils de vente s'est traduit par un accroissement important des volumes et des gains de part de marché pour tous les produits, particulièrement les dépôts, qui ont enregistré une croissance à deux chiffres. La conjoncture économique s'étant stabilisée, les pertes sur créances ont baissé par rapport à l'exercice précédent.
- Services bancaires aux petites entreprises – La clientèle a continué de croître au cours de l'exercice, ce qui a donné lieu à une forte augmentation du volume des dépôts. Le secteur a continué d'investir dans l'ajout de conseillers auprès des petites entreprises en succursale, de même que dans des outils de vente pour permettre à l'équipe de vente de mieux servir les clients.
- Services aux commerçants – Nous offrons des solutions aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 100 000 établissements de commerce partout au pays. Les volumes d'affaires et les revenus ont continué d'augmenter en 2011 du fait de l'accroissement des dépenses, des avantages continus tirés de l'acquisition en 2010 du portefeuille de clients MasterCard auprès de First Data et du déploiement d'une équipe de vente directe spécialisée pour ces services.

Assurance

- Compagnie d'assurances générales TD – La solide croissance de l'unité dans notre secteur de l'assurance destinée aux groupes d'affinités et une révision de la tarification de nos activités d'assurance directe ont donné lieu à une forte croissance des primes, lesquelles, parallèlement à une meilleure gestion des réclamations, ont considérablement amélioré les bénéfices, ce qui a renforcé la position de TD Assurance à titre de chef de file de l'assurance automobile et habitation pour les particuliers et de l'assurance directe destinée aux groupes d'affinités au Canada.
- TD Vie et Santé – Une robuste croissance des primes liée à la prestation de solutions d'assurance vie et soins de santé à plus de trois millions de Canadiens et une gestion serrée des frais se sont traduites par une solide croissance des bénéfices. TD Assurance offre une gamme complète de produits pour répondre aux besoins des clients, dont l'assurance voyages, l'assurance temporaire, l'assurance pour maladies graves et l'assurance prêts, prêts hypothécaires et cartes de crédit.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2012

À l'approche de 2012, les services bancaires personnels et commerciaux au Canada bénéficient d'une bonne dynamique, compte tenu de leur position de chef de file pour les heures d'ouverture des succursales, des investissements réguliers faits dans l'équipe de vente, de leur part de marché croissante pour la banque d'affaires et de l'apport provenant de l'acquisition faite auprès de la MBNA. Toutefois, la baisse des marges et le ralentissement de la croissance des services bancaires aux particuliers sous-jacents seront des défis de taille nuisant à la croissance des revenus. Nous prévoyons que les taux de pertes sur créances dans le secteur de détail resteront relativement stables en 2012 et que les pertes sur créances dans le secteur commercial augmenteront pour atteindre des niveaux plus normalisés. Tout en contenant rigoureusement les frais d'exploitation, nous continuerons de faire des investissements judicieux dans l'entreprise. Dans l'ensemble, nous prévoyons que la croissance des bénéfices sera modérée.

Nos principales priorités pour 2012 sont les suivantes :

- Étendre notre position de chef de file pour le service à la clientèle et la facilité d'accès.
- Créer une expérience de service à la clientèle intégrée dans tous les canaux.
- Atténuer l'incidence de la croissance ralentie en améliorant l'efficacité par la rationalisation et la simplification des technologies, processus et contrôles.
- Continuer de développer les secteurs sous-représentés et de cerner de nouvelles sources de revenus.
- Atteindre des objectifs d'intégration de MBNA Canada pour l'année un.

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Gestion de patrimoine

En offrant des services de placement direct, de services-conseils et de services de gestion d'actifs, Gestion de patrimoine TD aide notre clientèle de particuliers et d'institutions à bâtir et à préserver leur patrimoine et à planifier la transition.

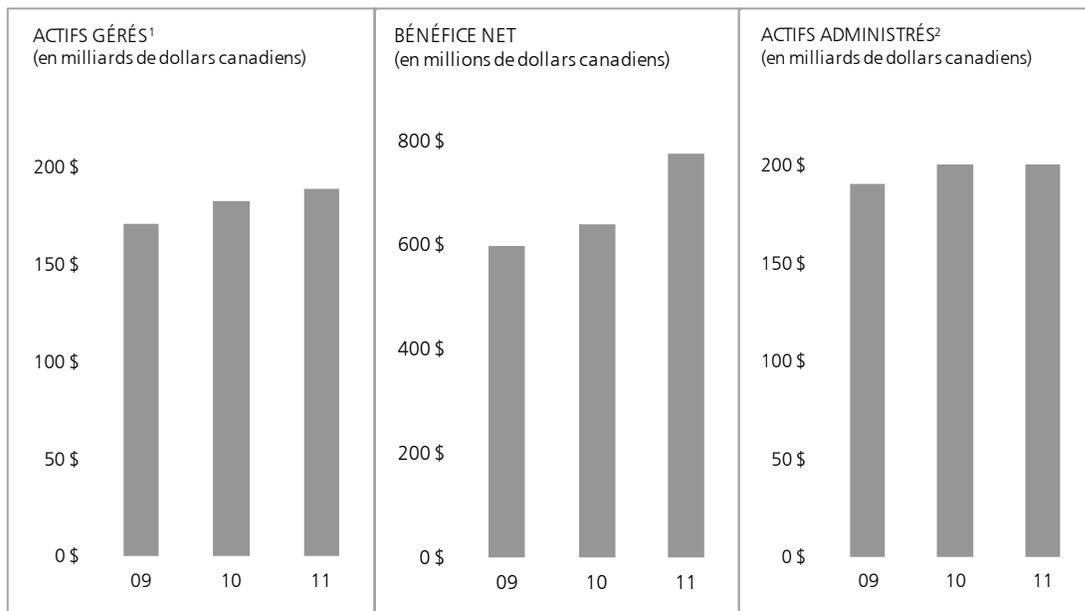


TABLEAU 18 : REVENUS^{3, 4}

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010	2009
Services de placement direct	893 \$	778 \$	742 \$
Activités de conseils	1 056	923	820
Gestion d'actifs	830	756	643
Total des activités mondiales de gestion de patrimoine	2 779 \$	2 457 \$	2 205 \$

¹ Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations.

² Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients).

³ Exclut la participation de la Banque dans TD Ameritrade.

⁴ Certains revenus sont présentés déduction faite des cessions internes.

POINTS SAILLANTS

- Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine, qui s'est établi à 776 millions de dollars, marque une hausse de 21 % par rapport à celui de 2010, tandis que celui des activités mondiales de gestion de patrimoine, qui excluent TD Ameritrade, a monté de 27 %. L'apport aux bénéfices de la participation de la Banque dans TD Ameritrade a été de 207 millions de dollars pour l'exercice, soit 7 % de plus qu'à l'exercice précédent.
- Les activités mondiales de gestion de patrimoine ont connu un exercice record au chapitre des bénéfices, le bénéfice net ayant atteint 569 millions de dollars. Malgré le contexte économique difficile, tous les secteurs ont affiché une bonne croissance et dégagé de solides résultats.
- Les actifs administrés des activités mondiales de gestion de patrimoine, qui s'élevaient à 241 milliards de dollars au 31 octobre 2011, ont augmenté de 16 milliards de dollars, ou 7 %, en regard du 31 octobre 2010. Les actifs gérés de 189 milliards de dollars au 31 octobre 2011 ont augmenté de 6 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport au 31 octobre 2010, sous l'effet principalement des nouveaux actifs nets de clients.
- L'entreprise canadienne spécialisée dans le placement direct a solidifié sa position dominante du marché au Canada, tant pour le volume des actifs et que pour celui des opérations. Au Royaume-Uni, notre entreprise de courtage spécialisée dans le placement direct a conservé le premier rang du marché pour ce qui est du nombre d'opérations par jour.
- Nos entreprises qui offrent des services traditionnels et de placement direct se sont classées au deuxième rang parmi les banques canadiennes selon les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle de J.D. Power and Associates pour 2011.
- Nos entreprises de conseils au Canada ont atteint un nouveau jalon en dépassant les 100 milliards de dollars d'actifs administrés, et ce malgré la volatilité des marchés. Les clients continuent de faire le choix d'ouvrir de nouveaux comptes chez nous, augmentant ainsi la croissance de nos actifs.
- Les Fonds Mutuels TD ont lancé les fonds à rendement cible en septembre 2011, une première pour le secteur canadien des fonds communs de placement. Ces fonds misent sur une approche de placement fondée sur le résultat ultime en cherchant à procurer trois avantages clés : 1) une protection contre l'inflation; 2) une volatilité réduite; et 3) un rendement cible défini.
- Gestion de Placements TD Inc. (GPTD), le gestionnaire des Fonds Mutuels TD, a reçu des prix de Lipper Fund Awards Canada pour son excellente performance au cours des dix dernières années, et le Fonds de moyennes sociétés américaines TD (série Investisseurs) a obtenu le prix du meilleur rendement sur cinq ans et sur dix ans.
- GPTD a lancé deux fonds institutionnels à faible volatilité. Ces fonds se distinguent sur le marché puisqu'ils tentent de fournir des rendements sur les marchés boursiers, avec une volatilité réduite.

ENJEUX DE 2011

- Les actifs administrés et les actifs gérés ont subi l'incidence négative, dans la seconde moitié de 2011, du ralentissement de la croissance économique mondiale, des problèmes liés à la dette souveraine en Europe et des négociations sur le relèvement du plafond de la dette aux États-Unis.
- Les bas taux d'intérêt et l'incertitude économique qui ont prévalu tout au long de l'année ont posé des défis pour la croissance des revenus.

PROFIL DU SECTEUR

Gestion de patrimoine TD exerce ses activités dans trois régions géographiques : le Canada, les États-Unis et l'Europe. Au Canada, la concurrence est extrêmement vive et comprend les grandes banques, les grandes compagnies d'assurance et les compagnies monogammes de gestion de patrimoine. La TD est un leader du marché du placement direct et de la gestion d'actifs, et sa part de marché des activités de conseil est en croissance. Compte tenu du niveau de concurrence au Canada, notre réussite est fonction de notre capacité à différencier notre expérience client dans nos activités de placement direct et à fournir des solutions de placement et des conseils visant à gérer l'accumulation et la préservation du patrimoine de même que la transition de façon à répondre aux besoins des clients.

Aux États-Unis, le secteur de la gestion de patrimoine est vaste mais fragmenté et englobe les banques, les sociétés de fonds communs de placement et les courtiers à escompte. Du Maine jusqu'à la Floride, la Banque rivalise avec des banques nationales et régionales, ainsi qu'avec des maisons de courtage.

Au Royaume-Uni et en Europe, le secteur est dominé par de solides joueurs régionaux qui ont rarement une présence ou notoriété paneuropéenne. La TD soutient la concurrence en offrant des services de placement direct dans de multiples monnaies et devises à l'intention des investisseurs de détail et des services de garde et de compensation à des sociétés clientes.

STRATÉGIE GLOBALE

Placement direct à l'échelle mondiale

- Devenir chef de file au moyen d'un service insurpassable et d'une fonctionnalité intuitive.

Activités de conseils en Amérique du Nord

- Offrir des services complets de planification pour les placements et le patrimoine de façon à répondre aux besoins des clients pré-retraités et retraités quant à la préservation et à la transition de leur patrimoine.
- Continuer à consolider les relations de recommandation d'affaires avec les partenaires des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis.
- Mettre l'accent sur les catégories de clients ayant des besoins de placement particuliers.

Gestion de placements

- Pousser la pénétration des canaux, amplifier les relations institutionnelles et étendre l'accès aux actions internationales.

TABLEAU 19 : GESTION DE PATRIMOINE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	2010	2009
Activités mondiales de gestion de patrimoine			
Revenu d'intérêts net	423 \$	336 \$	270 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 356	2 121	1 935
Total des revenus	2 779	2 457	2 205
Frais autres que d'intérêts	1 989	1 813	1 701
Bénéfice net			
Activités mondiales de gestion de patrimoine	569	447	345
TD Ameritrade	207	194	252
Total – Gestion de patrimoine	776 \$	641 \$	597 \$
Principaux volumes et ratios – Activités mondiales de gestion de patrimoine			
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	241 \$	225 \$	191 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	189	183	171
Rendement du capital investi (Total – Gestion de patrimoine)	18,4 %	14,5 %	12,8 %
Ratio d'efficience	71,6 %	73,8 %	77,1 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 239	7 043	6 864

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine pour l'exercice s'est établi à 776 millions de dollars, soit une hausse de 135 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, compte non tenu de TD Ameritrade, a été de 569 millions de dollars, soit une hausse de 122 millions de dollars, ou 27 %, entraînée par la croissance de l'ensemble des gammes de services. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a généré un bénéfice net de 207 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'explique par la croissance du bénéfice d'exploitation de TD Ameritrade, partiellement neutralisée par l'appréciation du dollar canadien. Pour son exercice clos le 30 septembre 2011, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net de 638 millions de dollars US, soit une hausse de 46 millions de dollars US, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi de Gestion de patrimoine a été de 18,4 %, contre 14,5 % à l'exercice précédent.

Les revenus pour l'exercice ont atteint 2 779 millions de dollars, soit une augmentation de 322 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des revenus tirés des activités de gestion d'actifs et de conseils est principalement attribuable à la croissance des actifs moyens de clients qui a fait grimper les revenus provenant des commissions. Les revenus tirés des services de placement direct ont augmenté sous l'effet d'une hausse du revenu d'intérêts net liée surtout à l'amélioration de la marge d'intérêt nette, de l'augmentation des dépôts de clients et des prêts sur marge consentis aux clients, ainsi que de la montée des revenus de négociation attribuable aux volumes de négociation accrus.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 1 989 millions de dollars, en hausse de 176 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des coûts variables qui est attribuable à la croissance des revenus entraînée par les niveaux d'actifs plus élevés dans les activités de conseils et de gestion d'actifs, à l'augmentation de la charge de rémunération associée à la hausse du nombre moyen de postes ETP, à l'accroissement des investissements dans l'infrastructure pour soutenir la croissance du secteur et aux coûts non récurrents liés à des projets.

Le nombre moyen d'ETP pour l'exercice s'est accru de 196, ou 3 %, en regard de l'exercice précédent. Le nombre d'ETP s'est accru notamment pour le personnel de soutien nécessaire à la croissance de l'infrastructure et de l'entreprise et pour le personnel en contact direct avec la clientèle. Le ratio d'efficacité pour l'exercice s'est amélioré, passant de 73,8 % à l'exercice précédent à 71,6 %.

Les actifs administrés s'établissaient à 241 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit une progression de 16 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport au 31 octobre 2010 qui a été essentiellement amenée par l'ajout net de nouveaux actifs de clients. Les actifs gérés, qui totalisaient 189 milliards de dollars au 31 octobre 2011, ont progressé de 6 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport au 31 octobre 2010.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Au 31 octobre 2011, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 44,96 % (43,76 % au 31 juillet 2011 et 45,93 % au 31 octobre 2010) des actions émises et en circulation de TD Ameritrade.

Le 6 août 2010 et le 31 octobre 2011, la convention des actionnaires a été modifiée dans chacun des cas de façon à ce que : i) la Banque ait jusqu'au 24 janvier 2014 pour ramener à 45 % sa participation dans TD Ameritrade si celle-ci est supérieure à 45 % par suite de rachats autorisés d'actions ordinaires par TD Ameritrade; ii) la Banque soit tenue d'entreprendre la réduction de sa participation dans TD Ameritrade et de la poursuivre tant que la Banque pourra se prévaloir d'un cours par action de TD Ameritrade égal ou supérieur à la valeur comptable moyenne par action de TD Ameritrade alors applicable pour la Banque; et iii) dans le cadre d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la participation de la Banque dans TD Ameritrade ne dépasse pas 48 %.

Conformément à ses intentions annoncées antérieurement, la Banque a vendu 17,3 millions d'actions de TD Ameritrade au cours de l'exercice et a comptabilisé un gain de 8,1 millions de dollars sur cette vente.

Les états financiers condensés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés déposés auprès de la SEC, sont présentés comme suit :

TABLEAU 20 : BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ

(en millions de dollars américains)

	Aux 30 sept.	
	2011	2010
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	834 \$	1 208 \$
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	8 059	7 394
Autres actifs	8 233	6 125
Total de l'actif	17 126 \$	14 727 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	1 710 \$	1 934 \$
Montants à payer aux clients	8 979	6 810
Autres passifs	2 321	2 211
Total du passif	13 010	10 955
Avoir des actionnaires	4 116	3 772
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	17 126 \$	14 727 \$

TABLEAU 21 : ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ CONDENSÉ

(en millions de dollars américains)

	Pour les exercices clos les	
	30 sept. 2011	30 sept. 2010
Revenus		
Revenu d'intérêts net	492 \$	422 \$
Revenus tirés des commissions et autres revenus	2 271	2 139
Total des revenus	2 763	2 561
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	675	622
Divers	1 040	974
Total des frais d'exploitation	1 715	1 596
Autres frais	31	53
Bénéfices avant impôts	1 017	912
Charge d'impôts sur les bénéfices	379	320
Bénéfice net¹	638 \$	592 \$
Bénéfice par action – de base	1,12 \$	1,01 \$
Bénéfice par action – dilué	1,11 \$	1,00 \$

¹ La quote-part de la Banque du bénéfice net de TD Ameritrade est assujettie à des rajustements liés à l'amortissement des actifs incorporels.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Activités mondiales de placement direct

- TD Waterhouse Direct Investing offre une gamme complète de produits et de services aux investisseurs de détail autonomes et aux conseillers en placement de même qu'aux sociétés clientes par l'intermédiaire du secteur Services institutionnels. TD Waterhouse est le plus grand courtier à escompte du Canada sur le plan des actifs administrés et du volume d'opérations. TD Waterhouse International offre des services de placement direct en multiples monnaies et devises à l'intention des investisseurs de détail et des services de garde et de compensation à des sociétés clientes au Royaume-Uni et en Europe. Cette entreprise est un leader du marché et se classe au premier rang pour le nombre d'opérations par jour au Royaume-Uni, et a établi une présence en Irlande et dans d'autres régions d'Europe.

Activités de conseils en Amérique du Nord

- Intégrés et étroitement alignés sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, les activités de conseils de la TD (Planification financière TD Waterhouse, Conseils de placements privés TD Waterhouse et Groupe Clientèle Privée) forment une organisation jouissant d'une masse critique qui répond aux besoins des clients en matière de pré-retraite et de retraite. Chacune des entreprises de conseils s'adresse à un secteur distinct et offre une proposition de valeur précise qui correspond aux niveaux d'actifs des clients et à la complexité de leurs besoins. Ensemble, elles fournissent des solutions de placement et des conseils aux clients visant à gérer l'accumulation de leurs actifs de même que la préservation et la transition de leur patrimoine.

Gestion de placements

- Gestion de Placements TD (GPTD) est l'un des principaux gestionnaires de placements qui offrent des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail. Au Canada, Fonds Mutuels TD offre l'une des gammes les plus diversifiées de fonds communs de placement et de portefeuilles gérés de façon professionnelle. Les activités de placements institutionnels de GPTD dominent le marché au Canada. Les deux unités travaillent en étroite collaboration avec les activités de gestion de patrimoine pour aligner le montage et la création des produits, les ventes de gros et la distribution.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2012

La volatilité des marchés et l'incertitude économique qui ont caractérisé la seconde moitié de 2011 devraient perdurer jusqu'au début de 2012, sans signe de stabilisation à court terme. Les taux d'intérêt devraient demeurer bas tout au long de 2012, maintenant une pression sur les marges. Malgré ces défis économiques externes, nos facteurs fondamentaux sont solides et nos perspectives de croissance demeurent positives à l'approche de notre exercice 2012.

Nos principales priorités pour 2012 sont les suivantes :

- **Rester le chef de file des activités de placement direct en proposant de nouvelles solutions clients et en améliorant notre service.**
- **Accroître notre part de marché pour nos activités de conseils au moyen d'outils de planification et de rehaussement de l'expérience client.**
- **Tirer parti de nos partenariats au sein de la Banque.**
- **Mettre l'accent sur les catégories de clients qui ont des besoins financiers particuliers.**
- **Mettre à profit l'excellence de nos capacités de gestion de placements institutionnels pour décrocher de nouveaux mandats face à nos concurrents.**
- **Améliorer nos capacités fonctionnelles et notre technologie pour accroître encore l'efficacité de la plateforme de gestion de patrimoine et donner un service à la clientèle insurpassable.**

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre, sous la marque TD Bank, America's Most Convenient Bank, une gamme complète de services bancaires à plus de 7 millions de clients, dont des particuliers, des entreprises et des gouvernements.

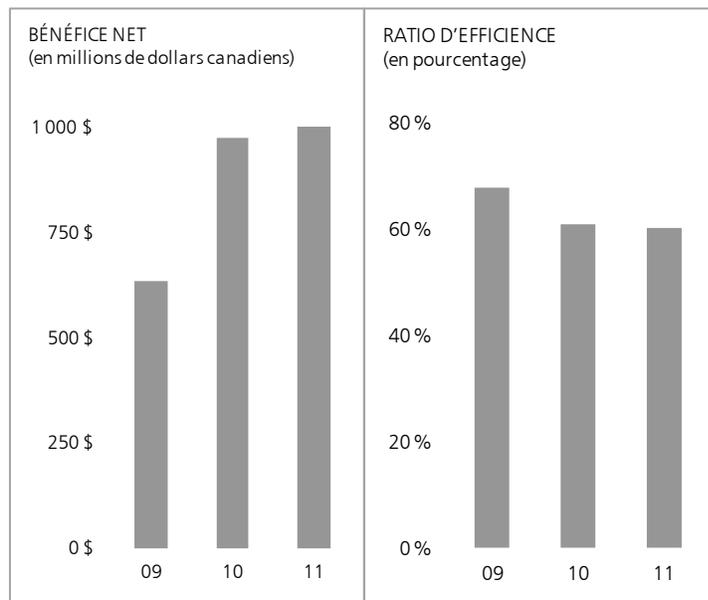


TABLEAU 22 : ACTIFS¹

(en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Prêts à la consommation	34 993 \$	24 026 \$	20 371 \$	35 109 \$	23 550 \$	18 900 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	43 146	41 545	36 108	43 289	40 722	33 500
Titres de créance classés comme prêts ²	3 804	5 054	7 900	3 817	4 954	7 302
Titres de placement	42 541	36 590	27 998	41 682	35 866	25 879
Autres actifs	3 467	11 164	12 261	3 478	10 943	11 333
Total	127 951 \$	118 379 \$	104 638 \$	127 375 \$	116 035 \$	96 914 \$

¹ Exclusion faite de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels.

² Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

POINTS SAILLANTS

- Réalisation d'un bénéfice comme présenté de 1 275 millions de dollars US et d'un bénéfice rajusté de 1 345 millions de dollars US, soit des hausses respectives de 35 % et de 33 %, dans un contexte d'exploitation difficile.
- Bénéfices rajustés records.
- Gain de part de marché rentable tant pour les prêts que pour les dépôts, tout en maintenant une excellente qualité du crédit.
- Croissance interne des prêts d'environ 6,8 milliards de dollars US, ou 13 %, et des dépôts de 9,3 milliards de dollars US, ou 13 %, depuis l'exercice précédent (17,7 milliards de dollars US, ou 30 %, et 25,9 milliards de dollars US, ou 19 %, y compris les acquisitions de South Financial et de Services financiers Chrysler et les dépôts de gouvernements et les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade), pendant un important ralentissement économique.
- Intégration réussie de South Financial au cours de 2011.
- Maintien du leadership pour le service à la clientèle et la facilité d'accès grâce à nos heures d'ouverture plus étendues que celles de nos concurrents dans nos marchés, du Maine jusqu'à la Floride.
- Investissement soutenu dans la croissance de l'entreprise qui s'est traduit par l'ouverture de 37 nouvelles succursales au cours de l'exercice 2011.
- Amélioration de la qualité des actifs dans le portefeuille en cours, rendement des portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur toujours conforme à nos attentes.

ENJEUX DE 2011

- Modifications de lois et de règlements ayant une incidence sur le contexte d'exploitation, les produits et les caractéristiques économiques de TD Bank.
- Environnement soutenu de bas taux d'intérêt qui a eu des répercussions sur les marges des dépôts.
- Demande de prêts amoindrie étant donné la lenteur de la reprise économique et la stagnation prolongée du marché de l'emploi.
- Concurrence accrue exerçant une pression sur les marges.

PROFIL DU SECTEUR

Le secteur bancaire américain a été marqué par un nombre important de regroupements ces dernières années. Le marché des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est très concurrentiel dans tous les secteurs d'activité. TD Bank subit une concurrence féroce de la part d'autres banques et d'institutions financières comme les caisses d'épargne, les sociétés de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit ainsi que d'autres prestataires de services financiers. Les facteurs clés de la rentabilité sont l'établissement et le maintien de relations durables avec les clients en se positionnant comme chef de file pour la facilité d'accès et le service à la clientèle dans les régions où nous menons nos activités, une gestion des risques efficace, des prix raisonnables, l'emploi de technologies pour fournir aux clients des produits et des services partout et en tout temps, l'expansion des activités rémunérées à la commission et le contrôle efficace des frais d'exploitation.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se présente comme suit :

- Continuer à accroître notre part de marché tout en contrôlant les dépenses.
- Conformer le secteur aux changements réglementaires, à des coûts et à un rythme appropriés.
- Optimiser l'entreprise, notamment rendre nos services bancaires de détail et commerciaux plus intéressants encore pour les clients de TD Ameritrade, améliorations de la productivité.
- Poursuivre le développement de fonctionnalités et de capacités de grande banque.
- Gérer la qualité des actifs.
- Optimiser le bilan et la structure du capital et faire croître les actifs en vue du déploiement de liquidités excédentaires.
- Réaliser des acquisitions et les intégrations connexes et saisir les synergies.

TABLEAU 23 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	4 286 \$	3 579 \$	3 607 \$	4 347 \$	3 451 \$	3 093 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 402	1 180	1 117	1 425	1 140	960
Total des revenus	5 688	4 759	4 724	5 772	4 591	4 053
Provision pour pertes sur créances – prêts	513	615	698	520	592	601
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	75	31	250	75	29	209
Provision pour pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur ¹	78	–	–	82	–	–
Provision pour pertes sur créances – total	666	646	948	677	621	810
Frais autres que d'intérêts – comme présentés	3 446	2 910	3 213	3 495	2 805	2 763
Frais autres que d'intérêts – rajustés	3 333	2 803	2 785	3 379	2 702	2 390
Bénéfice net – comme présenté	1 256	973	633	1 275	941	541
Rajustements pour les éléments à noter² :						
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	69	69	276	70	67	240
Bénéfice net – rajusté	1 325 \$	1 042 \$	909 \$	1 345 \$	1 008 \$	781 \$
Principaux volumes et ratios						
Rendement du capital investi	7,5 %	5,8 %	4,5 %	7,5 %	5,8 %	4,5 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	60,6 %	61,1 %	68,0 %	60,6 %	61,1 %	68,0 %
Ratio d'efficacité – rajusté	58,6 %	58,9 %	59,0 %	58,6 %	58,9 %	59,0 %
Marge sur actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ³	3,63 %	3,49 %	3,52 %	3,63 %	3,49 %	3,52 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 281	1 269	1 028	1 281	1 269	1 028
Nombre moyen d'équivalents temps plein	24 193	19 952	19 594	24 193	19 952	19 594

¹ Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» du présent document.

³ Les dépôts moyens et la marge sur les actifs productifs moyens excluent l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade. Les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade sont décrits à la note 29 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

En dollars canadiens, le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis pour l'exercice s'est établi à 1 256 millions de dollars, en hausse de 283 millions de dollars, ou 29 %, et le bénéfice net rajusté a été de 1 325 millions de dollars, en hausse de 283 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à l'exercice précédent. En dollars américains, le bénéfice net comme présenté s'est établi à 1 275 millions de dollars, en hausse de 334 millions de dollars, ou 35 %, et le bénéfice net rajusté a atteint 1 345 millions de dollars US, en hausse de 337 millions de dollars US, ou 33 %. La hausse tient essentiellement à l'augmentation des revenus de base tirés des commissions, à l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et à la baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie annulés par la montée des frais et par l'incidence de la *Regulation E* sur les frais de découverts. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice considéré et l'exercice précédent ne tient pas compte des frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions. Le rendement du capital investi a atteint 7,5 % pour l'exercice contre 5,8 % pour l'exercice précédent. Le 1^{er} avril 2011, la Banque a acquis la totalité des titres de participation en circulation de Services financiers Chrysler pour une contrepartie au comptant d'environ 6,4 milliards de dollars. Au 1^{er} avril 2011, l'acquisition ajoutait un montant net de 3,1 milliards de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 7,3 milliards de dollars de prêts, 2,2 milliards de dollars d'autres actifs et 6,5 milliards de dollars de passifs.

En dollars américains, les revenus de l'exercice se sont élevés à 5 772 millions de dollars US, soit 1 181 millions de dollars US, ou 26 %, de plus qu'à l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, l'augmentation des revenus tirés des commissions et l'incidence des acquisitions. La marge sur les actifs productifs moyens pour l'exercice a augmenté de 14 pdb comparativement à l'exercice précédent

pour s'établir à 3,63 %, étant donné que les marges accrues sur les portefeuilles acquis ont été compensées en partie par l'incidence des bas taux d'intérêt.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 677 millions de dollars US, soit une hausse de 56 millions de dollars US, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des portefeuilles de prêts acquis. La provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,76 %, soit une baisse de 32 pdb par rapport à l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1 144 millions de dollars US, soit une baisse de 47 millions de dollars US, ou 4 %, en regard de l'exercice précédent, en raison du bas niveau des nouveaux prêts douteux et de l'amélioration continue de la qualité du crédit. Au 31 octobre 2011, les prêts acquis ayant subi une perte de valeur totalisaient 5,6 milliards de dollars US et les titres de créance douteux nets classés comme prêts étaient de 1,4 milliard de dollars US, contre respectivement 6,9 milliards de dollars US et 1,0 milliard de dollars US au 31 octobre 2010. Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour l'exercice ont été de 3 495 millions de dollars US, une hausse de 690 millions de dollars US, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent. Sur une base rajustée, compte non tenu des éléments à noter au titre des frais d'intégration et de restructuration, les frais autres que d'intérêts se sont établis à 3 379 millions de dollars US, soit une augmentation de 677 millions de dollars US, ou 25 %, induite par les acquisitions (The South Financial Group et Services financiers Chrysler), les investissements dans les nouvelles succursales, les investissements dans l'infrastructure et des facteurs économiques et réglementaires.

Le nombre moyen de postes ETP pour l'exercice a monté de 4 241, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'ouverture de nouvelles succursales et par les acquisitions, en partie neutralisées par les synergies et les regroupements de succursales. Le ratio d'efficacité comme présenté pour l'exercice s'est amélioré pour s'établir à 60,6 %, contre 61,1 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté pour l'exercice s'est amélioré de 30 pdb en regard de l'exercice précédent.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- Dépôts des particuliers – Promotion soutenue reposant sur notre réputation de «banque américaine la plus pratique» en ouvrant 37 nouvelles succursales à l'exercice 2011. Forte croissance sur douze mois induite par les succursales existantes et une offre de produits concurrentiels.
- Prêts à la consommation – Les principaux produits offerts, qui sont les prêts sur valeur domiciliaire, les lignes de crédit et les prêts automobiles disponibles dans un réseau de concessionnaires automobiles, ont poursuivi leur croissance interne. Les taux de pertes sur prêts ont monté en regard de l'exercice précédent et sont restés inférieurs aux taux de pertes de l'industrie.
- Crédit immobilier garanti – Gain de part de marché rentable et accroissement de la clientèle de l'entreprise ayant une excellente qualité de crédit pendant une période économique difficile. Les volumes de prêts se sont accrues d'environ 4 milliards de dollars US en regard de l'exercice précédent sous l'effet de l'augmentation des montages. Les montages hypothécaires sur place représentent un élément central clé de la promotion des ventes croisées.
- Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants – Le groupe des services bancaires aux petites entreprises demeure aux premiers rangs des prêteurs aux petites entreprises sur la plupart de nos marchés. Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 15 000 établissements commerciaux situés dans nos marchés.

Services bancaires commerciaux

- Services bancaires commerciaux – Si la demande globale de prêts commerciaux est demeurée tiède dans le contexte d'exploitation actuel, la croissance interne du volume de prêts a atteint 10 %, soit une hausse nettement supérieure à celle atteinte par nos concurrents. Les pertes sur prêts ont baissé dans le portefeuille et la qualité de notre actif global demeure meilleure que celle de l'industrie. L'incidence prévue du *Durbin Amendment* est une perte de revenus bruts d'environ 50 à 60 millions de dollars US avant impôts par trimestre.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2012

Nous continuerons de nous appuyer sur le leadership de nos services bancaires pratiques pour offrir à nos clients un service de qualité supérieure et prendre des décisions judicieuses à l'échelle locale. Au cours de l'exercice 2012, nous prévoyons ouvrir plus de 30 nouvelles succursales. Rajustée pour tenir compte des acquisitions, la montée des frais devrait ralentir et dépendra des investissements dans la croissance future, y compris les nouvelles succursales et l'infrastructure technologique. La provision pour pertes sur créances devrait continuer de se normaliser en 2012. La croissance des revenus sera tempérée par l'incidence de la persistance des bas taux d'intérêt et du *Durbin Amendment*. L'incidence prévue du *Durbin Amendment* est une perte de revenus bruts d'environ 50 à 60 millions de dollars US avant impôts par trimestre. Le contexte d'exploitation et les caractéristiques économiques de TD Bank seront touchés par les mesures réglementaires et législatives, ce qui rendra encore plus nécessaire d'améliorer les produits offerts aux clients de TD Bank, tout en conservant une position solide sur le marché. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis vise une croissance durable de ses bénéfices à long terme. Nos principales priorités pour 2012 sont les suivantes :

- Maintenir la croissance interne des dépôts de base et des prêts, tout en conservant une grande qualité de crédit.
- Continuer d'offrir des solutions et des services bancaires pratiques qui dépassent les attentes des clients.
- Poursuivre l'expansion de nos affaires en ouvrant de nouvelles succursales dans des marchés plus importants, comme à New York, en Floride, à Boston et à Washington D.C.
- Gérer de près les frais contrôlables étant donné les pressions accrues sur les revenus.
- Créer une institution mondiale de services financiers en étendant et en approfondissant nos relations avec les clients par des initiatives de ventes croisées.

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels des principaux marchés des capitaux du monde.

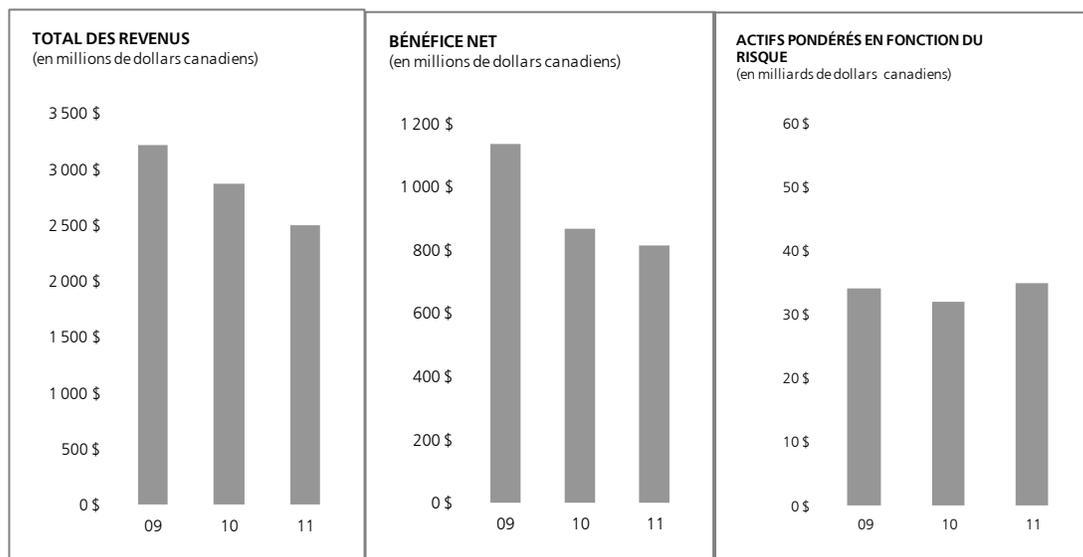


TABLEAU 24 : REVENUS

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Services bancaires de placement et marchés financiers	1 730 \$	2 351 \$	3 154 \$
Services bancaires aux grandes entreprises	453	454	397
Placements en actions	319	69	(330)
Total	2 502 \$	2 874 \$	3 221 \$

POINTS SAILLANTS

- Le bénéfice net pour l'exercice s'est établi à 813 millions de dollars, soit une baisse de 53 millions de dollars, ou 6 %, du bénéfice net comme présenté, et une baisse de 174 millions de dollars, ou 18 %, du bénéfice net rajusté comparativement à l'exercice précédent.
- Rendement du capital investi de 24,4 %, contre 30,7 % pour l'exercice précédent.
- Position maintenue parmi les trois plus grands courtiers du Canada (pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011) :
 - n° 1 pour les opérations de fusions et d'acquisitions annoncées (période mobile de 12 mois)
 - n° 1 pour la négociation de blocs d'actions
 - n° 1 pour la prise ferme d'actions (crédit accordé au syndicatier chef de file)
 - n° 2 pour la prise ferme d'instruments à taux fixe
- Augmentation des capacités des services bancaires de placement et accroissement des activités de transaction d'instruments à taux fixe, de monnaies étrangères et d'instruments sur marchandises de l'entreprise malgré les conditions de marché difficiles.
- Augmentation des commissions de prise ferme grâce au solide rendement des émissions d'actions.

ENJEUX DE 2011

- Baisse de la confiance des investisseurs compte tenu des préoccupations concernant les niveaux de dettes souveraines et le rendement économique aux États-Unis et en Europe.
- Contexte de négociation très volatile, les marchés ne laissant pas entrevoir quelle direction ils emprunteront et les vendeurs étant plus nombreux que les acheteurs.
- Pression sur les prix en raison de la concurrence accrue et du maintien de bas taux d'intérêt.

PROFIL DU SECTEUR

Le secteur canadien des services bancaires de gros est un marché mature où rivalisent surtout les banques canadiennes, les grandes sociétés de placements mondiales et les maisons de courtage indépendantes œuvrant dans des créneaux précis. Le contexte de négociation s'est révélé difficile en 2011. Alors que les principaux émetteurs gouvernementaux étaient aux prises avec une faible croissance et un imposant fardeau en matière d'emprunts et de déficit, les écarts de taux se sont creusés, ce qui a entraîné la dévaluation des actifs. L'incertitude quant à la résolution de ces problèmes a miné la confiance des investisseurs, ce qui a nui davantage à la conjoncture des marchés. La plupart des concurrents se sont tournés vers les revenus de montage de placement pour le compte de clients et les revenus tirés des frais pour alléger leurs risques et préserver leur capital, entraînant ainsi un resserrement des marges. Les volumes et les rendements du secteur ont diminué par rapport à 2009 et 2010, ces années ayant profité de la reprise par rapport à la crise de 2008. À court terme, nous prévoyons le maintien de l'incertitude sur le marché compte tenu du risque que les niveaux d'activité demeurent bas et de la volatilité de la valeur des actifs. À plus long terme, les entreprises de services bancaires de gros offrant une vaste gamme de produits et services seront bien positionnées lorsque les investisseurs reprendront confiance et que les marchés remonteront la pente.

STRATÉGIE GLOBALE

Nous visons à bâtir l'entreprise et améliorer notre position de leader tout en conservant un profil de risque prudent en offrant à des clients et des contreparties de première qualité des produits et services bancaires de gros supérieurs dans des marchés des capitaux liquides et transparents.

- Nous avons pour mission de répondre aux besoins de nos clients et mettons l'accent sur l'exécution supérieure des transactions montées pour les clients.
- Au Canada, l'objectif stratégique est de renforcer notre position parmi les plus grands courtiers.
- Aux États-Unis, nous visons à étendre les objectifs de l'entreprise canadienne et à tirer parti des réseaux de nos activités aux États-Unis. Nous maintiendrons aussi la croissance des activités de négociation d'instruments gouvernementaux à taux fixe et de monnaies étrangères.
- À l'échelle mondiale, nous entendons étendre les objectifs de notre entreprise nord-américaine, notamment les activités de négociation de monnaies fortes ainsi que les activités de prise ferme, de distribution et de négociation de produits à taux fixe de grande qualité d'émetteurs de première qualité.
- Nous soutenons et améliorons la marque TD grâce à notre clientèle de grande qualité et en étendant notre offre de services aux clients de nos partenaires.

TABLEAU 25 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net (équivalence fiscale)	1 603 \$	1 815 \$	2 488 \$
Revenus (pertes) autres que d'intérêts	899	1 059	733
Total des revenus	2 502	2 874	3 221
Provision pour pertes sur créances	22	25	164
Frais autres que d'intérêts	1 468	1 395	1 417
Bénéfice net – comme présenté	813	866	1 137
Rajustements pour les éléments à noter¹ :			
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	121	–
Bénéfice net – rajusté	813	987	1 137
Principaux volumes et ratios			
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	35	32	34
Rendement du capital investi	24,4 %	30,7 %	30,0 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	58,7	48,5	44,0
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 514	3 217	3 036

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net des Services bancaires de gros pour l'exercice s'est établi à 813 millions de dollars, soit une baisse de 53 millions de dollars, ou 6 % du bénéfice net comme présenté, et une baisse de 174 millions de dollars, ou 18 %, du bénéfice net rajusté comparativement à l'exercice précédent. Tout au long de l'exercice, les marchés ont subi une pression énorme en raison des crises de la dette en Europe et aux États-Unis et des perspectives de croissance négatives partout dans le monde. La convergence de ces problèmes et l'incertitude qu'ils ont engendrée ont entraîné une baisse considérable des volumes de transactions des clients, surtout pour les transactions d'instruments à taux fixe en Europe et aux États-Unis. Ces baisses ont en partie été compensées par la hausse des honoraires et des commissions de prise ferme d'actions, et l'augmentation des gains sur valeurs mobilières. Le rendement du capital investi pour l'exercice est demeuré solide à 24,4 %, tout en étant inférieur au rendement de 30,7 % de l'an dernier.

Les revenus des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités relatives aux marchés financiers et aux services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus pour l'exercice ont atteint 2 502 millions de dollars, soit une baisse de 372 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. Le recul des revenus tirés des marchés financiers s'explique surtout par la diminution des revenus sur les transactions d'instruments à taux fixe et d'instruments de crédit. Le revenu de transactions a baissé en regard du niveau de l'exercice précédent puisque les préoccupations suscitées par la crise de la dette souveraine aux États-Unis et en Europe ont entraîné la volatilité des écarts de taux et la dépréciation des actifs. Le volume de transactions des clients a baissé compte tenu de l'absence de direction empruntée par les marchés, jumelée à une concurrence accrue, ce qui a entraîné un resserrement de l'écart cours acheteur-cours vendeur et une diminution des possibilités de transactions. Les revenus de prêts aux grandes entreprises ont aussi reculé par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse des volumes de transactions et des marges. Ces baisses ont été en partie annulées par des gains sur valeurs mobilières dans le portefeuille de placements, la reprise des activités de prise ferme d'actions et des commissions en raison de l'intensification des activités de montage, les marchés boursiers mondiaux étant demeurés solides.

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions spécifiques pour prêts douteux et les coûts engagés de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection du crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 22 millions de dollars, soit une baisse de 3 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances de l'exercice considéré tient compte des coûts engagés pour protéger le crédit.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 1 468 millions de dollars, une hausse de 73 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse tient principalement à l'augmentation des coûts liés aux employés dans le cadre d'activités visant à nous positionner pour la croissance future et de placements additionnels dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle. Ces augmentations ont en partie été contrebalancées par la diminution de la rémunération variable attribuable à la baisse des revenus.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires de placement et marchés financiers

- Les revenus tirés des services bancaires de placement et des marchés financiers, qui comprennent les services-conseils, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution, se sont établis à 1 730 millions de dollars, un recul de 621 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à

l'exercice précédent. Le recul est surtout attribuable à l'incertitude économique, qui a fait baisser les revenus tirés de la négociation des titres à taux fixe et des instruments de crédit et les revenus tirés des services-conseils. À l'exercice précédent, les conditions de marché favorables, qui étaient caractérisées par le resserrement des écarts de crédit et par l'activité accrue de la clientèle, avaient donné lieu à un rendement général solide et avaient permis de sortir de façon opportuniste d'un nombre de transactions. Ces baisses ont été en partie annulées par des commissions de prise ferme d'actions plus élevées.

Services bancaires aux grandes entreprises

- Les revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises, qui comprennent les prêts aux entreprises, le financement commercial et les services de gestion des liquidités, ont atteint 453 millions de dollars, une baisse de 1 million de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Placements en actions

- Le portefeuille de placements en actions, dont nous sommes en train de nous départir, ne comprend que des placements dans des actions de sociétés fermées. Les placements en actions ont affiché un gain total de 319 millions de dollars par rapport à 69 millions de dollars pour l'exercice précédent.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2012

Dans l'ensemble, nous prévoyons que la conjoncture demeurera difficile en 2012. Des questions irrésolues de la conjoncture macroéconomique devraient perpétuer la grande volatilité et les faibles liquidités qui ont caractérisé 2011. Ce contexte, jumelé à une concurrence accrue, engendrera une baisse des volumes de transactions et offrira moins de possibilités de transactions. Cependant, lorsque la conjoncture économique se stabilisera, l'activité des marchés boursiers devrait reprendre et entraîner une hausse des commissions de montage de titres de créance et de titres de participation ainsi qu'une augmentation des honoraires tirés des opérations de fusions et d'acquisitions et des honoraires des services-conseils. Nos principales priorités pour 2012 sont les suivantes :

- Continuer de bâtir l'entreprise en étendant et en approfondissant nos relations avec les clients ainsi qu'en investissant dans nos activités axées sur les transactions des clients, notamment nos activités américaines de transaction d'instruments de taux d'intérêt et de monnaies étrangères.
- Cibler des sociétés de façon à atteindre un taux de rendement normalisé de 15 % à 20 % tout en respectant l'appétit de risque de la Banque.
- Maintenir une culture de gestion du risque et de contrôle efficace, tout en améliorant notre efficacité opérationnelle par la gestion rigoureuse des frais.

Siège social

Le secteur Siège social fournit des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs d'exploitation et comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, les éléments fiscaux au niveau de l'entreprise, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersociétés ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

TABLEAU 26 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Perte nette – comme présentée	(567) \$	(931) \$	(1 719) \$
Rajustements pour les éléments à noter¹ :			
Amortissement des actifs incorporels ²	426	467	492
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(134)	(5)	450
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	(13)	4	126
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	(11)	–
Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance	–	(17)	–
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	(44)	178
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	–	–	39
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	–	–	35
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	14	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	293	394	1 320
Perte nette – rajustée	(274) \$	(537) \$	(399) \$
Ventilation des éléments inclus dans la perte nette – rajustée			
Titrisation nette	(65) \$	(22) \$	(10) \$
Frais nets du Siège social	(434)	(401)	(315)
Divers	225	(114)	(74)
Perte nette – rajustée	(274) \$	(537) \$	(399) \$

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

² Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'amortissement des logiciels est exclu de l'amortissement des actifs incorporels.

Le secteur Siège social a comptabilisé une perte nette comme présentée de 567 millions de dollars pour l'exercice, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 931 millions de dollars en 2010. La perte nette rajustée pour l'exercice 2011 est de 274 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 537 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation sur douze mois de la perte nette rajustée découle surtout des transferts entre les secteurs et de l'augmentation des bénéfices réalisés sur le capital non réparti. Les transferts entre les secteurs ont réduit la perte nette rajustée du Siège social de 144 millions de dollars.

DIRECTION DU SIÈGE SOCIAL

Le secteur Siège social a pour mission de fournir des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs d'exploitation ainsi qu'aux gens qui servent directement nos clients à l'échelle internationale. Cela comprend le soutien d'une grande variété de groupes fonctionnels, ainsi que la conception, le développement et la mise en œuvre de processus, de systèmes et de technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente, fiable et conforme à toutes les exigences réglementaires applicables.

La fonction Direction du siège social de la Banque comprend la Vérification, les Services juridiques, le Service de la Conformité, les Affaires internes et publiques, le Service des affaires gouvernementales et réglementaires, les Services économiques, les Solutions en technologie de l'information pour l'entreprise, les Finances, les Activités de gestion de la trésorerie et du bilan, les Stratégies de gestion des ressources humaines, le Marketing, le Bureau de l'ombudsman, la Gestion de l'immobilier de l'entreprise, la Gestion des risques, la Sécurité physique mondiale, les Services d'approvisionnement stratégique, la Stratégie mondiale, la Gestion des projets de l'entreprise, les initiatives liées à l'environnement d'affaires et la planification stratégique.

Un groupe appelé Canaux directs et stratégie de distribution fait partie du groupe Activités de la Société. Le groupe est responsable des canaux de services par Internet et par téléphone et des guichets automatiques, avec le mandat d'instaurer un standard d'expérience pour les activités de la TD en Amérique du Nord. La vision du groupe est de créer, dans tous les canaux, une expérience encore plus intégrée, transparente, facile d'accès et légendaire pour les clients de TD Bank, TD Canada Trust et Gestion de patrimoine TD.

La Banque doit se tenir au courant des nouvelles tendances et des faits nouveaux afin de maintenir la confiance de ses parties intéressées et pour faire face aux complexités et aux défis dynamiques découlant des exigences et attentes changeantes de ses clients, de ses actionnaires et employés, des gouvernements, des organismes de réglementation et de la collectivité dans son ensemble.

Transferts entre les secteurs

Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2011, les résultats d'exploitation et les prêts connexes pour les activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de la présentation sectorielle. En outre, la Banque a apporté une modification à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant attribués aux autres secteurs. Ces modifications n'ont aucune incidence nette sur les états financiers consolidés de la Banque. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés. Le tableau suivant présente les transferts entre les secteurs pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

TABLEAU 27 : INCIDENCES DES TRANSFERTS ENTRE LES SECTEURS

(en millions de dollars canadiens)

31 oct. 2011

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Augmentation/(diminution) des revenus	(227) \$	– \$	149 \$	(72) \$	150 \$	– \$
Augmentation/(diminution) des frais	(36)	7	69	10	(50)	–
Augmentation/(diminution) de la provision pour pertes sur créances	(53)	–	53	–	–	–
Augmentation/(diminution) du bénéfice net	(94)	(5)	14	(59)	144	–

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2010

Sommaire du rendement de 2010

TABLEAU 28 : REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

(en millions de dollars canadiens)

2010

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Revenu d'intérêts net	7 134 \$	336 \$	3 579 \$	1 815 \$	(1 321) \$	11 543 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 237	2 121	1 180	1 059	425	8 022
Total des revenus	10 371	2 457	4 759	2 874	(896)	19 565
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 046	–	646	25	(92)	1 625
Frais autres que d'intérêts	4 934	1 813	2 910	1 395	1 111	12 163
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices	4 391	644	1 203	1 454	(1 915)	5 777
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 296	197	230	588	(1 049)	1 262
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	106	106
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	194	–	–	41	235
Bénéfice net (perte nette) – comme présenté(e)	3 095	641	973	866	(931)	4 644
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	69	121	394	584
Bénéfice net (perte nette) – rajusté(e)	3 095 \$	641 \$	1 042 \$	987 \$	(537) \$	5 228 \$

REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net pour 2010 a été de 11 543 millions de dollars, une hausse de 217 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable surtout aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine, en partie neutralisées par les baisses dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. L'augmentation du revenu d'intérêts net dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique surtout par la croissance des volumes, notamment en ce qui concerne les dépôts de particuliers et d'entreprises et les prêts immobiliers garantis. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a été entraîné à la hausse par l'amélioration des marges et des volumes. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué essentiellement en raison de la baisse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation. Le revenu d'intérêts net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a baissé en raison de l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. En dollars américains, le revenu d'intérêts net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté de 358 millions de dollars, ou 12 %.

REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les revenus autres que d'intérêts pour 2010 se sont établis à 8 022 millions de dollars, en hausse de 1 488 millions de dollars, ou 23 %, comme présentés, et à 8 020 millions de dollars, en hausse de 726 millions de dollars, ou 10 %, sur une base rajustée, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des revenus autres que d'intérêts rajustés s'explique par les hausses dans tous les secteurs. Les revenus autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros ont monté en raison surtout des pertes importantes sur valeurs mobilières subies dans le portefeuille de placements à l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine ont augmenté du fait surtout de l'accroissement des actifs gérés moyens et de la hausse des commissions moyennes qui a été entraînée par le changement dans la composition de l'offre pour répondre aux préférences des clients. Pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse des revenus autres que d'intérêts tient à la forte croissance des volumes dans les activités rémunérées à la commission. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté compte tenu de la hausse des revenus tirés des commissions et de l'incidence des récentes acquisitions, en partie annulées par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour 2010 se sont établis à 12 163 millions de dollars, comparativement à 12 211 millions de dollars à l'exercice précédent, une baisse de 48 millions de dollars. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 11 464 millions de dollars, en hausse de 448 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des frais autres que d'intérêts rajustés a été causée par l'augmentation des frais dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se sont accrues du fait surtout de la hausse de la rémunération de l'effectif, des coûts liés aux projets, des pertes autres que sur créances et de l'investissement dans de nouvelles succursales, contrebalancés en partie par une baisse des frais de litige et de la taxe sur le capital. Dans le secteur Gestion de patrimoine, la montée des frais autres que d'intérêts s'explique par la hausse de la rémunération variable et des commissions de suivi, l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni et les investissements soutenus dans l'accroissement de l'effectif de vente de nos activités de conseils. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté du fait des investissements faits dans les nouvelles succursales et dans l'infrastructure, compensés en partie par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le total comme présenté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 1 050 millions de dollars, ou 96 %, par rapport à 2009. La charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée a augmenté de 1 021 millions de dollars, ou 424 %, par rapport à 2009. Les autres impôts et taxes ont monté de 29 millions de dollars, ou 3 %, en regard de 2009. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 493 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à 2009. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices a grimpé de 464 millions de dollars, ou 50 %, par rapport à 2009.

Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif de la Banque comme présenté a été de 21,8 % pour 2010 par rapport à 7,6 % pour 2009. La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique surtout par une augmentation du bénéfice net avant impôts, une baisse proportionnelle des bénéfices exonérés d'impôt, une augmentation du taux d'impôt sur les activités internationales et une charge de 121 millions de dollars liée à une entente avec l'Agence du revenu du Canada.

La Banque présente sa participation dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. La charge d'impôts de TD Ameritrade, de 132 millions de dollars pour 2010 comparativement à 196 millions de dollars pour 2009, ne fait pas partie du rapprochement des taux d'impôt de la Banque.

BILAN

FACTEURS TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Comparaison par rapport à l'exercice précédent – 31 octobre 2010 par rapport au 31 octobre 2009

Le **total des actifs** s'établissait à 620 milliards de dollars au 31 octobre 2010, ce qui représente une augmentation de 62 milliards de dollars, ou 11 %, en regard du 31 octobre 2009. Cette augmentation s'explique par une hausse de 23 milliards de dollars des valeurs mobilières, de 18 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 17 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) et de 5 milliards de dollars des autres actifs.

Les **valeurs mobilières** ont monté de 23 milliards de dollars, essentiellement en raison de la croissance des titres disponibles à la vente des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis résultant surtout de l'investissement des dépôts du côté de TD Ameritrade. L'effet de change du dollar canadien plus vigoureux a fait diminuer de 4 milliards de dollars la valeur des valeurs mobilières dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **valeurs mobilières prises en pension** se sont accrues de 18 milliards de dollars, dans une large mesure du fait d'une hausse dans les Services bancaires de gros.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 17 milliards de dollars, ou 7 %, surtout grâce à la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La croissance des prêts dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est attribuable à l'augmentation des prêts à la consommation et des autres prêts aux particuliers, des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les prêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont connu une amélioration principalement redevable aux prêts aux entreprises et aux gouvernements et aux prêts hypothécaires résidentiels. Les opérations facilitées par la FDIC et l'acquisition de The South Financial Group, Inc. ont ajouté 8 milliards de dollars au total des prêts. L'effet de change du dollar canadien plus vigoureux a fait reculer de 4 milliards de dollars la valeur des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **autres actifs** ont connu une augmentation de 5 milliards de dollars par suite d'une hausse de la valeur marchande des dérivés et des autres actifs des Services bancaires de gros.

Le **total des passifs** s'établissait à 577 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit 59 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2009. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une croissance des dépôts de 39 milliards de dollars et par la montée de 21 milliards de dollars des autres passifs. L'effet de change du dollar canadien plus vigoureux a entraîné la baisse de la valeur des passifs de 11 milliards de dollars dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **dépôts** ont monté de 39 milliards de dollars, ou 10 %, surtout du fait d'une hausse de 26 milliards de dollars des dépôts de particuliers, attribuable principalement à la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et à l'augmentation de 18 milliards de dollars des dépôts d'entreprises et de gouvernements, et à la hausse des comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade, annulées partiellement par une baisse de 12 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction dans les Services bancaires de gros. Les opérations facilitées par la FDIC et l'acquisition de The South Financial Group ont ajouté 11 milliards de dollars au total des dépôts. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a entraîné un recul de 9 milliards de dollars de la valeur des dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **autres passifs** se sont accrues de 21 milliards de dollars, ou 18 %, en grande partie sous l'effet d'une augmentation de 15 milliards de dollars des obligations relatives aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension et d'une hausse de 6 milliards de dollars de la valeur marchande des dérivés, induites par le secteur Services bancaires de gros.

L'**avoir des actionnaires** a marqué une hausse de 4 milliards de dollars qui tient surtout à la croissance des bénéfices non répartis et du capital social ordinaire, en raison des nouvelles émissions d'actions.

Rendement financier de 2010 par secteur d'exploitation

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** ont eu un bénéfice net record de 3 095 millions de dollars, en hausse de 623 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice 2009. Le rendement du capital investi pour l'exercice s'est établi à 33,4 %, contre 28,1 % pour l'exercice précédent.

Les revenus de 2010 ont atteint 10 371 millions de dollars, une hausse de 922 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une forte hausse des volumes pour la plupart des produits bancaires. La marge sur les actifs productifs moyens a gagné 2 pdb pour s'établir à 2,92 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des marges sur les prêts immobiliers garantis, annulée en partie par une compression des marges sur les dépôts résultant de l'environnement persistant de bas taux d'intérêt et de la baisse des revenus tirés des frais de résiliation d'hypothèques. Une croissance des volumes a été enregistrée surtout dans les prêts immobiliers garantis, les dépôts de particuliers et d'entreprises et l'assurance. Le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les actifs titrisés, s'est accru de 19,8 milliards de dollars, ou 12 %, et celui des prêts à la consommation, de 3,8 milliards de dollars, ou 13 %. Le volume des prêts aux entreprises et des acceptations a été de 1,4 milliard de dollars, ou 5 %, plus élevé. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 5,4 milliards de dollars, ou 4 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 6,6 milliards de dollars, ou 14 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont grimpé de 313 millions de dollars, ou 11 %.

La provision pour pertes sur créances pour 2010 a atteint 1 046 millions de dollars, soit une baisse de 109 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 950 millions de dollars, soit une diminution de 101 millions de dollars, ou 10 %, et la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a été de 96 millions de dollars, soit un recul de 7 millions de dollars, ou 7 %. La provision pour pertes sur créances en pourcentage des actifs moyens s'est établie à 0,4 %, soit 10 pdb de moins que pour l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 553 millions de dollars, en baisse de 2 millions de dollars en regard de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets des services bancaires commerciaux se sont établis à 62 millions de dollars, en baisse de 51 millions de dollars, ou 45 %, en regard de l'exercice précédent en raison d'une gestion active des dossiers. Les prêts douteux nets exprimés en pourcentage ont représenté 0,85 % du total des prêts comparativement à 0,93 % au 31 octobre 2009.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 4 934 millions de dollars pour 2010, soit une hausse de 209 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation de la rémunération de l'effectif, des dépenses liées aux projets, des pertes autres que sur créances et de l'investissement dans les nouvelles succursales, le tout partiellement contrebalancé par une baisse des frais de litige et de la taxe sur le capital.

L'effectif moyen a été augmenté de 1 383 postes ETP, ou 4 %, en regard de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité s'est amélioré, atteignant 47,6 %, par rapport à 50,0 % à l'exercice précédent.

Le bénéfice net de **Gestion de patrimoine** pour l'exercice s'est établi à 641 millions de dollars, soit une hausse de 44 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, qui exclut TD Ameritrade, a atteint 447 millions de dollars, en hausse de 102 millions de dollars, ou 30 %, surtout en raison de l'augmentation des revenus tirés des commissions attribuable à l'augmentation des actifs moyens des clients dans les activités de conseils et les activités de gestion de placement et à l'amélioration de la marge d'intérêt nette découlant des stratégies de gestion de la trésorerie. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a généré un bénéfice net de 194 millions de dollars, en baisse de 58 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse découle de l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien et du recul des bénéfices de TD Ameritrade. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2010, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net de 592 millions de dollars canadiens, soit une baisse de 52 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi de Gestion de patrimoine a été de 14,5 %, contre 12,8 % pour l'exercice précédent.

Les revenus pour 2010 ont atteint 2 457 millions de dollars, soit une augmentation de 252 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par l'accroissement des actifs gérés moyens et la hausse des commissions moyennes attribuables au changement apporté à la composition de l'offre pour répondre aux préférences des clients. Les revenus de courtage en ligne ont légèrement progressé en raison de la hausse du revenu d'intérêts net, en partie contrebalancée par la baisse des revenus de négociation. Les revenus tirés des activités de conseils ont augmenté principalement du fait de l'accroissement des actifs moyens de clients.

Les frais autres que d'intérêts pour 2010 ont été de 1 813 millions de dollars, une hausse de 112 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des frais s'explique surtout par la hausse de la rémunération variable associée à l'augmentation des revenus tirés des commissions, par l'accroissement des commissions de suivi induit par la croissance des revenus découlant de l'augmentation des actifs administrés, par l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni, par la hausse des frais liés aux volumes et par notre investissement continu dans la croissance de l'effectif de vente des activités de conseils. Ces frais ont été en partie neutralisés par une réduction des frais dans les activités américaines de gestion de patrimoine.

Le nombre moyen d'ETP pour 2010 s'est accru de 179, ou 3 %, en regard de l'exercice précédent. Cet accroissement s'explique surtout par les acquisitions au Royaume-Uni, l'ajout de nouveaux conseillers en contact direct avec la clientèle et de personnel de soutien, et l'affectation de personnel additionnel au traitement des volumes d'affaires accrus. Le ratio d'efficacité pour 2010 s'est amélioré, atteignant 73,8 %, comparativement à 77,1 % pour l'exercice précédent.

Les actifs administrés s'établissaient à 225 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit une progression de 34 milliards de dollars, ou 18 %, par rapport au 31 octobre 2009, qui a été essentiellement amenée par l'ajout net de nouveaux actifs de clients et une reprise des marchés au cours du second semestre de l'exercice. Les actifs gérés atteignaient 183 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit une hausse de 12 milliards de dollars, comparativement au 31 octobre 2009.

Le bénéfice net comme présenté des **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis**, en dollars canadiens, pour 2010 s'est établi à 973 millions de dollars, soit un bond de 340 millions de dollars, ou 54 %, et le bénéfice net rajusté a été de 1 042 millions de dollars, soit une progression de 133 millions de dollars, ou 15 %, comparativement à l'exercice précédent. Bien que le bénéfice net comme présenté et rajusté ait augmenté comparativement à l'exercice précédent, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a entraîné, pour 2010, une diminution du bénéfice net comme présenté et rajusté de respectivement 120 millions de dollars et 129 millions de dollars. En dollars américains, le

bénéfice net comme présenté s'est fixé à 941 millions de dollars, en hausse de 400 millions de dollars, ou 74 %. Le bénéfice net rajusté s'est élevé à 1 008 millions de dollars US, en hausse de 227 millions de dollars US, ou 29 %. La hausse du bénéfice net rajusté est attribuable à l'augmentation des revenus tirés des commissions, à l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et à la baisse de la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance, en partie annulés par l'incidence de la *Regulation E* sur les revenus tirés des découverts et par la montée des frais. Le bénéfice net rajusté pour 2010 et l'exercice précédent ne tient pas compte des frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions. Le rendement du capital investi a atteint 5,8 % pour 2010, contre 4,5 % en 2009. Le 16 avril 2010, la Banque a acquis certains actifs et a pris en charge certains passifs de trois banques floridiennes dans le cadre d'opérations facilitées par la FDIC. Le 30 septembre 2010, la Banque a conclu l'acquisition de South Financial. Au 31 octobre 2010, South Financial avait des actifs totalisant 9,7 milliards de dollars US et comptait 8,6 milliards de dollars US en dépôts.

En dollars américains, les revenus de 2010 se sont élevés à 4 591 millions de dollars US, soit 538 millions de dollars US, ou 13 %, de plus qu'à l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'augmentation des revenus tirés des commissions, l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, et l'incidence des acquisitions. L'augmentation des honoraires résultant de l'intégration de Commerce a été en partie annulée par des réductions survenues plus tard au cours de 2010 attribuables à la *Regulation E*. La marge sur les actifs productifs moyens pour 2010 a diminué de 3 pdb pour s'établir à 3,49 % comparativement à l'exercice précédent en raison de l'environnement de bas taux d'intérêt.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour 2010 a atteint 621 millions de dollars US, soit une baisse de 189 millions de dollars US, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent. S'établissant à 592 millions de dollars US, la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts est demeurée essentiellement comparable à celle de l'exercice précédent, puisque les radiations plus élevées ont été contrebalancées par des besoins moindres en matière de provisions. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 1,06 %, en baisse de 11 pdb en regard de 2009. Les prêts douteux nets comprennent des actifs des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ainsi que des actifs acquis aux termes d'un accord de partage des pertes conclu avec la FDIC («actifs assurés»), lesquels réduisent sensiblement le risque de pertes sur créances de la Banque. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance douteux classés comme prêts et des actifs assurés, ont totalisé 1 097 millions de dollars US, soit une augmentation de 284 millions de dollars US, ou 35 %, en regard du 31 octobre 2009. L'augmentation est en grande partie attribuable aux nouveaux prêts douteux découlant de la faiblesse du marché immobilier commercial aux États-Unis. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts et des actifs sécurisés, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,7 %, contre 1,5 % au 31 octobre 2009. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts atteignaient 1 009 millions de dollars US au 31 octobre 2010, et les prêts douteux assurés atteignaient 32 millions de dollars US à la même date.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour 2010 ont été de 2 805 millions de dollars US, une hausse de 42 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Sur une base rajustée, compte non tenu des éléments à noter au titre des frais d'intégration et de restructuration, les frais autres que d'intérêts se sont établis à 2 702 millions de dollars US, soit une augmentation de 312 millions de dollars US, ou 13 %, induite par les investissements dans les nouvelles succursales, les investissements faits dans l'infrastructure et par certains facteurs économiques et réglementaires.

Le nombre moyen de postes ETP pour 2010 a monté de 358, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'ouverture de nouvelles succursales et par les acquisitions, en partie neutralisées par les synergies et les regroupements de succursales. Le ratio d'efficacité comme présenté pour 2010 s'est amélioré pour s'établir à 61,1 %, contre 68,0 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté pour 2010 s'est amélioré de 10 pdb pour s'établir à 58,9 %, en regard de l'exercice précédent.

Le bénéfice net comme présenté des **Services bancaires de gros** pour 2010 s'est établi à 866 millions de dollars, en baisse de 271 millions de dollars, ou 24 %, et le bénéfice net rajusté a atteint 987 millions de dollars, en baisse de 150 millions de dollars, ou 13 %, comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net a souffert des conditions de marché moins favorables. Les marchés se sont normalisés, et les préoccupations suscitées par la crise de la dette souveraine en Europe ont donné lieu à une baisse des volumes de transactions des clients, à un resserrement de l'écart cours acheteur-cours vendeur et à la diminution des possibilités de transactions. Le rendement du capital investi pour l'exercice 2010 s'est établi à 30,7 %, contre 30,0 % pour l'exercice précédent. Cette amélioration vient du fait que les capitaux ont diminué en raison de la diminution des expositions au risque de crédit, et de l'atténuation du risque de marché étant donné la baisse de la valeur à risque.

Les revenus des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités sur les marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les revenus de 2010 ont atteint 2 874 millions de dollars, soit une baisse de 347 millions de dollars, ou 11 %, par rapport aux revenus records dégagés à l'exercice précédent. Le recul des revenus tirés des marchés financiers s'explique surtout par la diminution des revenus sur les transactions d'instruments à taux fixe et de monnaies étrangères, ainsi que par un recouvrement en 2009 découlant de l'annulation d'un engagement de prêt. Le revenu de transactions a baissé en regard du niveau record atteint à l'exercice précédent, alors que l'affaiblissement des conditions de marché et l'accroissement de la concurrence avaient occasionné une baisse des volumes de transactions des clients et un resserrement des écarts cours acheteur-cours vendeur. Le secteur avait affiché des résultats exceptionnellement solides en 2009, sous l'effet de la reprise remarquable des marchés des capitaux mondiaux qui était marquée par le rétrécissement des écarts de taux, l'augmentation des valeurs d'actifs, la liquidité des marchés et une situation concurrentielle améliorée, se soldant en un excellent rendement général et des résultats particulièrement robustes pour les activités de transaction d'instruments à taux fixe, de monnaies étrangères et d'instruments de crédit. Les revenus tirés des services-conseils ont progressé au cours de 2010, attisés par l'augmentation de la part de marché, tandis que les commissions de prise ferme ont reculé surtout par suite du repli des activités d'émission d'actions par rapport à l'exercice précédent. Les revenus de prêts aux grandes entreprises ont augmenté en raison de la hausse des honoraires et de l'amélioration des marges à mesure que le portefeuille est renouvelé. Les progrès réalisés dans l'abandon du portefeuille de placements ont donné lieu à certains gains à l'exercice considéré, ce qui contraste avec les pertes importantes enregistrées à l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions spécifiques pour prêts douteux et les coûts engagés de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection de crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances pour 2010 a atteint 25 millions de dollars, soit une baisse de 139 millions de dollars, ou 85 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable au bas niveau de nouveaux prêts douteux pour l'exercice, ainsi qu'aux recouvrements dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Les coûts engagés pour protéger le crédit se sont établis à 33 millions de dollars, une diminution de 8 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour 2010 ont été de 1 395 millions de dollars, un recul de 22 millions de dollars, ou 2 %, comparativement à l'exercice précédent. Ce recul est dû à la baisse de la rémunération variable attribuable à la diminution des revenus, en partie contrebalancée par les investissements soutenus dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle.

Le secteur **Siège social** a comptabilisé une perte nette comme présentée de 931 millions de dollars pour 2010, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 1 719 millions de dollars en 2009. La perte nette rajustée pour 2010 est de 537 millions de dollars, par rapport à 399 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation sur douze mois de la perte nette rajustée découle surtout d'une hausse des frais nets du Siège social, de pertes de titrisation nettes accrues et de l'incidence des éléments fiscaux favorables et d'autres éléments constatés à l'exercice précédent, en partie annulés par une baisse des pertes associées aux activités de couverture et de trésorerie.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Revue du bilan

APERÇU

- Le total des actifs s'établissait à 686 milliards de dollars au 31 octobre 2011, ce qui représente une augmentation de 67 milliards de dollars, ou 11 %, en regard du 31 octobre 2010.

TABLEAU 29 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Valeurs mobilières	192 538 \$	171 612 \$
Valeurs mobilières prises en pension	53 599	50 658
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	303 495	269 853
Dépôts	481 114	429 971

FACTEURS TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Le **total des actifs** s'établissait à 686 milliards de dollars au 31 octobre 2011, ce qui représente une augmentation de 67 milliards de dollars, ou 11 %, en regard du 31 octobre 2010. L'augmentation nette s'explique principalement par un accroissement de 21 milliards de dollars des valeurs mobilières, par une augmentation de 34 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) et par une hausse de 7 milliards de dollars des autres actifs. La valeur du total des actifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 5 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **valeurs mobilières** ont monté de 21 milliards de dollars, essentiellement en raison de la hausse des valeurs mobilières disponibles à la vente dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans les Services bancaires de gros. La valeur des valeurs mobilières dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 2 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 34 milliards de dollars, sous l'effet surtout de la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La croissance des prêts dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est en grande partie attribuable à l'augmentation des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que des prêts aux entreprises et aux gouvernements. L'augmentation des prêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est principalement attribuable aux prêts aux particuliers et prêts à la consommation, aux prêts hypothécaires résidentiels et aux prêts aux entreprises et aux gouvernements. L'acquisition de Services financiers Chrysler a ajouté 8 milliards de dollars au total des prêts. La valeur des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 2 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **autres actifs** ont connu une augmentation de 7 milliards de dollars par suite d'une hausse de la valeur marchande des dérivés des Services bancaires de gros.

Le **total des passifs** s'établissait à 640 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 62 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2010. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une croissance des dépôts de 51 milliards de dollars et par la hausse de 13 milliards de dollars des autres passifs. La valeur du total des passifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 5 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **dépôts** se sont accrus de 51 milliards de dollars surtout du fait d'une augmentation des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros et d'une hausse des dépôts de particuliers dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis attribuable à l'augmentation des comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade. La valeur des dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 4 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **autres passifs** ont augmenté de 13 milliards de dollars en raison surtout de la croissance des passifs dérivés dans le secteur des Services bancaires de gros.

L'**avoir des actionnaires** s'établissait à 47 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 5 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2010. L'augmentation nette se compose principalement d'une hausse de 3 milliards de dollars des bénéfices non répartis et d'une hausse de 2 milliards de dollars du capital social ordinaire, qui reflètent la nouvelle émission d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition de MBNA Canada, le régime de réinvestissement des dividendes et l'exercice d'options sur actions.

PCGR des États-Unis

Se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis» qui figure dans le rapport annuel sur formulaire 40-F de la Banque pour l'exercice 2011 déposé auprès de la SEC et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais> (onglet Investisseurs), et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.

Le total des actifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 641 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 45 milliards de dollars de moins que selon les PCGR du Canada. L'écart est principalement attribuable à la présentation des soldes de dérivés au montant net, ce qui est permis selon les PCGR des États-Unis lorsqu'une entité dispose d'un droit de compensation juridiquement exécutoire. Selon les PCGR du Canada, la présentation des soldes de dérivés au montant net est seulement permise lorsqu'une entité dispose d'un droit de compensation juridiquement exécutoire et qu'elle a l'intention de régler les contrats simultanément. Les autres écarts comprennent la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces, selon laquelle certaines sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières sont comptabilisées comme un actif alors qu'un passif correspondant est inscrit relativement à l'obligation de remettre la sûreté. Selon les PCGR du Canada, une sûreté autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé. Le total des passifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 594 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 44 milliards de dollars de moins que selon les PCGR du Canada. L'écart est surtout attribuable à la présentation des soldes des dérivés au montant net selon les PCGR des États-Unis, tel qu'il est décrit ci-dessus, et à la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières, tel qu'il est aussi décrit ci-dessus.

Qualité du portefeuille de crédit

APERÇU

- Le portefeuille de prêts et d'acceptations s'est établi à 311 milliards de dollars, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, soit une hausse de 34 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- Les prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont atteint 1 767 millions de dollars, soit une hausse de 51 millions de dollars.
- La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 1 465 millions de dollars, comparativement à 1 625 millions de dollars à l'exercice précédent.
- Le total des provisions pour pertes sur créances a augmenté de 9 millions de dollars, pour s'établir à 2 596 millions de dollars en 2011.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Dans l'ensemble, en 2011, la qualité du crédit de la Banque est demeurée stable, malgré une économie incertaine, grâce aux stratégies d'affaires et de gestion des risques bien ancrées et du fait que les taux d'intérêt sont restés faibles. Au cours de 2011, la diversification du portefeuille de prêts et d'acceptations a été maintenue entre les prêts aux particuliers et les prêts aux entreprises et aux gouvernements. Le portefeuille de crédit de la Banque a augmenté de 34 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance du volume dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis et des acquisitions aux États-Unis.

L'exposition au risque de crédit est principalement liée au portefeuille de prêts et d'acceptations. Cependant, la Banque a aussi entrepris des activités qui l'exposent à un risque de crédit hors bilan. Parmi ces activités, mentionnons les instruments de crédit et les instruments financiers dérivés, comme expliqué à la note 31 afférente aux états financiers consolidés.

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Au cours de l'exercice de 2011, le portefeuille de crédit de la Banque a augmenté de 34 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des volumes dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis et des acquisitions aux États-Unis.

Le portefeuille de prêts de la Banque continue d'être dominé par les portefeuilles de prêts résidentiels et aux particuliers des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, qui comprennent les cartes de crédit, les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers, lesquels ont représenté 65 % des prêts nets, y compris les acceptations, comparativement à 64 % en 2010 et à 63 % en 2009. Au cours de l'exercice, ces portefeuilles ont augmenté de 25 milliards de dollars, ou 14 %, et totalisaient 204 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Les prêts hypothécaires résidentiels ont compté pour 28 % du portefeuille en 2011, pour 25 % en 2010 et pour 25 % en 2009. Les cartes de crédit, les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers ont compté pour 38 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques en 2011, contre 39 % en 2010 et 39 % en 2010.

Pour ce qui est du risque de crédit, les prêts consentis par la Banque aux grandes entreprises et aux gouvernements ont représenté 31 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques, comme en 2010. Au Canada, ces prêts sont principalement concentrés dans les secteurs de l'immobilier et des services financiers, soit respectivement 5 % et 3 % du total des prêts et des acceptations, déduction faite des provisions spécifiques. Aux États-Unis, ces prêts sont surtout concentrés dans le secteur de l'immobilier, soit 4 % des prêts nets, comparativement à 5 % en 2010.

Sur le plan géographique, le portefeuille de crédit est resté plutôt concentré au Canada. En 2011, le pourcentage des prêts détenus au Canada a été de 71 %, comparativement à 72 % en 2010. Le principal risque au Canada est en Ontario, soit 56 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques pour 2011, en légère hausse par rapport à 55 % en 2010.

Le reste du portefeuille de crédit était essentiellement concentré aux États-Unis, soit 24 % du portefeuille, en légère hausse par rapport à 22 % en 2010, du fait surtout des récentes acquisitions aux États-Unis. Dans les autres régions géographiques, l'exposition au risque de crédit a été faible. Le risque par État aux États-Unis a principalement été concentré dans les États du New Jersey et de New York, chacun représentant 4 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques, comme en 2010.

TABLEAU 30 : PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011			2010			2009 ²			Pourcentage du total		
	Prêts bruts	Provisions spécifiques	Prêts nets	Prêts nets	Prêts nets	Prêts nets	2011	2010	2009 ²			
Canada												
Prêts hypothécaires résidentiels ^{1,2}	73 601	\$ 15	\$ 73 586	\$ 61 505	\$ 58 239	\$ 23,5	%	22,0	%	22,0	%	
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	97 512	137	97 375	94 656	88 478	31,1		33,9		33,4		
Total des prêts aux particuliers	171 113	152	170 961	156 161	146 717	54,6		55,9		55,4		
Immobilier												
Résidentiel	10 738	8	10 730	9 531	9 069	3,4		3,4		3,4		
Non résidentiel	5 899	1	5 898	4 465	3 788	1,9		1,6		1,4		
Total des prêts immobiliers	16 637	9	16 628	13 996	12 857	5,3		5,0		4,8		
Agriculture	2 751	2	2 749	2 598	2 383	0,9		0,9		0,9		
Automobile	1 249	–	1 249	1 105	992	0,4		0,4		0,4		
Services financiers	8 235	3	8 232	5 249	6 206	2,6		1,9		2,3		
Alimentation, boissons et tabac	1 043	–	1 043	1 045	1 230	0,3		0,4		0,5		
Foresterie	388	–	388	376	445	0,1		0,1		0,2		
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	4 143	2	4 141	3 595	2 068	1,3		1,3		0,8		
Services de santé et services sociaux	2 962	2	2 960	2 696	2 173	1,0		1,0		0,8		
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 341	9	1 332	1 155	1 019	0,4		0,4		0,4		
Métaux et mines	634	–	634	563	788	0,2		0,2		0,3		
Pipelines, pétrole et gaz	1 850	1	1 849	1 888	2 465	0,6		0,7		0,9		
Énergie et services publics	1 082	–	1 082	951	960	0,3		0,3		0,4		
Services professionnels et autres	1 830	6	1 824	1 685	1 551	0,6		0,6		0,6		
Commerce de détail	2 035	11	2 024	2 028	1 996	0,7		0,7		0,8		
Fabrication – divers et vente de gros	1 505	6	1 499	1 442	1 166	0,5		0,5		0,4		
Télécommunications, câblodistribution et médias	909	1	908	1 018	1 201	0,3		0,4		0,5		
Transports	541	4	537	487	516	0,2		0,2		0,2		
Divers	2 524	13	2 511	2 024	1 998	0,8		0,7		0,7		
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements³	51 659	69	51 590	43 901	42 014	16,5		15,7		15,9		
Total – Canada	222 772	221	222 551	200 062	188 731	71,1		71,6		71,3		
États-Unis												
Prêts hypothécaires résidentiels	12 489	17	12 472	9 131	7 390	4,0		3,3		2,8		
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	20 744	40	20 704	14 068	13 796	6,6		5,0		5,2		
Total des prêts aux particuliers	33 233	57	33 176	23 199	21 186	10,6		8,3		8,0		
Immobilier												
Résidentiel	3 101	37	3 064	3 582	4 253	1,0		1,3		1,6		
Non résidentiel	9 443	39	9 404	9 397	9 359	3,0		3,4		3,5		
Total des prêts immobiliers	12 544	76	12 468	12 979	13 612	4,0		4,7		5,1		
Agriculture	229	–	229	211	391	0,1		0,1		0,1		
Automobile	1 276	3	1 273	1 196	1 178	0,4		0,4		0,4		
Services financiers	2 729	4	2 725	1 657	2 522	0,9		0,6		1,0		
Alimentation, boissons et tabac	1 228	1	1 227	1 167	1 211	0,4		0,4		0,5		
Foresterie	317	1	316	366	453	0,1		0,1		0,2		
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	2 390	1	2 389	1 951	1 855	0,8		0,7		0,7		
Services de santé et services sociaux	4 280	2	4 278	3 810	3 474	1,4		1,4		1,3		
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 105	8	1 097	1 090	1 178	0,4		0,4		0,4		
Métaux et mines	903	10	893	694	648	0,3		0,2		0,2		
Pipelines, pétrole et gaz	801	–	801	677	775	0,3		0,2		0,3		
Énergie et services publics	969	1	968	894	774	0,3		0,3		0,3		
Services professionnels et autres	2 875	7	2 868	2 801	2 800	0,9		1,0		1,1		
Commerce de détail	2 327	16	2 311	2 435	2 631	0,7		0,9		1,0		
Fabrication – divers et vente de gros	2 641	10	2 631	2 110	2 110	0,8		0,8		0,8		
Télécommunications, câblodistribution et médias	1 095	1	1 094	1 151	1 364	0,3		0,4		0,5		
Transports	2 845	7	2 838	1 964	1 261	0,9		0,7		0,5		
Divers	1 461	3	1 458	1 064	952	0,4		0,4		0,3		
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements³	42 015	151	41 864	38 217	39 189	13,4		13,7		14,7		
Total – États-Unis	75 248	208	75 040	61 416	60 375	24,0		22,0		22,7		
Autres pays												
Particuliers	12	–	12	11	8	–		–		–		
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	3 520	–	3 520	3 262	4 669	1,1		1,2		1,8		
Total – autres pays	3 532	–	3 532	3 273	4 677	1,1		1,2		1,8		
Total, compte non tenu des autres prêts	301 552	429	301 123	264 751	253 783	96,2		94,8		95,8		
Autres prêts												
Titres de créance classés comme prêts ³	6 511	179	6 332	7 451	11 101	2,0		2,7		4,2		
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ⁴	5 560	60	5 500	7 040	–	1,8		2,5		–		
Total – autres prêts	12 071	239	11 832	14 491	11 101	3,8		5,2		4,2		
Total	313 623	\$ 668	\$ 312 955	\$ 279 242	\$ 264 884	100,0	%	100,0	%	100,0	%	
Provision générale												
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements			1 496	1 469	1 533							
Titres de créance classés comme prêts ³			149	163	277							
Total de la provision générale			1 645	1 632	1 810							
Total, déduction faite des provisions			311 310	\$ 277 610	\$ 263 074							
Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents – prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques			12,07	%	5,42	%		14,25	%			
Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents – prêts et acceptations, déduction faite des provisions			12,14	%	5,53	%		14,05	%			

¹ Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

² À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes, auparavant classés comme des prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels, ont été reclassés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements.

³ Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 de *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

⁴ Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 31 : PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

			2011	2010	2009	Pourcentage du total		
	Prêts bruts	Provisions spécifiques	Prêts nets	Prêts nets	Prêts nets	2011	2010	2009
Canada								
Provinces de l'Atlantique	3 031 \$	5 \$	3 026 \$	2 820 \$	2 719 \$	1,0 %	1,0 %	1,0 %
Colombie-Britannique et territoires ²	16 343	17	16 326	16 290	15 973	5,2	5,8	6,0
Ontario ²	174 359	165	174 194	152 849	142 521	55,6	54,7	53,8
Prairies ²	21 187	19	21 168	20 973	20 729	6,8	7,5	7,9
Québec	7 852	15	7 837	7 130	6 789	2,5	2,6	2,6
Total – Canada	222 772	221	222 551	200 062	188 731	71,1	71,6	71,3
États-Unis								
Caroline du Nord et Caroline du Sud	1 692	6	1 686	664	–	0,5	0,2	–
Floride	2 642	7	2 635	1 585	1 315	0,8	0,6	0,5
Nouvelle-Angleterre ³	23 272	71	23 201	24 328	23 115	7,4	8,7	8,7
New Jersey	12 081	47	12 034	12 387	13 104	3,9	4,4	4,9
New York	12 205	19	12 186	11 155	13 140	3,9	4,0	5,0
Pennsylvanie	5 801	25	5 776	5 580	5 350	1,9	2,0	2,0
Divers	17 555	33	17 522	5 717	4 351	5,6	2,1	1,6
Total – États-Unis⁴	75 248	208	75 040	61 416	60 375	24,0	22,0	22,7
Autres pays								
Europe	1 582	–	1 582	2 382	1 598	0,5	0,9	0,6
Divers	1 950	–	1 950	891	3 079	0,6	0,3	1,2
Total – autres pays	3 532	–	3 532	3 273	4 677	1,1	1,2	1,8
Total, compte non tenu des autres prêts	301 552	429	301 123	264 751	253 783	96,2	94,8	95,8
Autres prêts	12 071	239	11 832	14 491	11 101	3,8	5,2	4,2
Total	313 623	668	312 955	279 242	264 884	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provision générale			1 645	1 632	1 810			
Total, déduction faite des provisions			311 310 \$	277 610 \$	263 074 \$			

Variation en pourcentage par rapport aux exercices**précédents – prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques**

	2011	2010
Canada	11,2 %	6,0 %
États-Unis	22,2	1,7
Autres pays	7,9	(30,0)
Autres prêts	(18,3)	30,5

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.² Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.³ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.⁴ Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

Les prêts autorisés et l'encours des prêts aux petites et moyennes entreprises au Canada et aux États-Unis sont présentés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 32 : PRÊTS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

(en millions de dollars canadiens)

Montant des prêts	Prêts autorisés			Encours		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
0 \$ – 24 999 \$	7 084 \$	3 456 \$	1 246 \$	475 \$	516 \$	568 \$
25 000 \$ – 49 999 \$	1 292	1 264	1 239	712	723	734
50 000 \$ – 99 999 \$	1 791	2 260	2 072	1 333	1 382	1 170
100 000 \$ – 249 999 \$	4 323	5 776	4 493	3 929	4 090	2 737
250 000 \$ – 499 999 \$	7 377	6 698	4 672	5 122	5 042	2 853
500 000 \$ – 999 999 \$	8 898	7 848	5 161	5 892	5 785	2 757
1 000 000 \$ – 4 999 999 \$	26 248	20 557	15 309	16 058	14 404	7 306
Total¹	57 013 \$	47 859 \$	34 192 \$	33 521 \$	31 942 \$	18 125 \$

¹ Les prêts aux particuliers utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est douteux lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée après la constatation initiale du prêt, au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur ne sont pas présentés comme des prêts douteux tant que les flux de trésorerie prévus continuent d'équivaloir aux montants prévus au moment de l'acquisition ou d'excéder ces montants. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont baissé de 57 millions de dollars, ou 3 %, en regard de 2010. Les prêts douteux bruts ont diminué de 555 millions de dollars d'un exercice à l'autre, surtout en raison du recul des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis attribuable à l'amélioration continue de la qualité du crédit.

Au Canada, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers, qui comprennent les cartes de crédit, les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers, ont généré des prêts douteux (déduction faite des provisions spécifiques) de 540 millions de dollars, soit une hausse de 75 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à 2010. La plus grande partie de cette hausse est attribuable aux prêts aux particuliers. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 88 millions de dollars, une baisse de 27 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à 2010. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont touché tous les secteurs industriels. L'augmentation des prêts douteux nets en 2011 est attribuable à l'accroissement des volumes de prêts résidentiels et aux particuliers, en partie contrebalancée par l'amélioration continue de la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Aux États-Unis, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont généré des prêts douteux nets de 243 millions de dollars, répartis de façon égale, soit une hausse de 51 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à 2010. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 896 millions de dollars, une diminution de 47 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2010. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont été surtout concentrés dans le secteur immobilier. Les diminutions de prêts douteux nets qui ont touché tous les secteurs en 2011 sont attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit. Les prêts douteux nets ont augmenté de 4 millions de dollars en 2011, grâce à la croissance des volumes de prêts résidentiels et aux particuliers, en partie contrebalancée par l'amélioration continue de la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Sur le plan géographique, 36 % du total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont été générés au Canada et 64 %, aux États-Unis. Les prêts douteux nets au Canada étaient concentrés en Ontario, avec 17 % du total des prêts douteux, en baisse par rapport à 20 % en 2010. Les prêts douteux nets aux États-Unis étaient concentrés dans les États du New Jersey et de New York, avec, dans l'ordre, 14 % et 8 % des prêts douteux nets, comparativement à respectivement 13 % et 9 % en 2010.

TABLEAU 33 : VARIATION DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements		
Solde au début de la période	2 253 \$	2 070 \$
Ajouts	3 112	3 667
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus	(1 532)	(1 635)
Radiations	(1 629)	(1 766)
Écart de conversion et autres rajustements	(8)	(83)
Solde à la fin de la période^{1, 2}	2 196 \$	2 253 \$

¹ Exclut tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition aux prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 4 des états financiers consolidés de 2011.

² Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 4 des états financiers consolidés de 2011.

TABEAU 34 : PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

			2011	2010	2009	Pourcentage du total		
	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	2011	2010	2009
Canada								
Prêts hypothécaires résidentiels ^{3, 4}	331 \$	15 \$	316 \$	290 \$	239 \$	17,8 %	16,9 %	15,3 %
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	361	137	224	175	143	12,7	10,2	9,2
Total des prêts aux particuliers	692	152	540	465	382	30,5	27,1	24,5
Immobilier								
Résidentiel	21	8	13	21	31	0,7	1,2	2,0
Non résidentiel	7	1	6	1	2	0,3	0,1	0,1
Total des prêts immobiliers	28	9	19	22	33	1,0	1,3	2,1
Agriculture	7	2	5	4	7	0,3	0,2	0,4
Automobile	1	–	1	4	9	0,1	0,2	0,6
Services financiers	4	3	1	2	3	0,1	0,1	0,2
Alimentation, boissons et tabac	1	–	1	2	1	0,1	0,1	0,1
Foresterie	–	–	–	–	18	–	–	1,2
Gouvernements, entités du secteur public et éducation ⁵	5	2	3	–	4	0,1	–	0,3
Services de santé et services sociaux ⁵	3	2	1	3	3	0,1	0,2	0,2
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	16	9	7	6	8	0,4	0,3	0,5
Métaux et mines	3	–	3	10	18	0,1	0,6	1,2
Pipelines, pétrole et gaz	3	1	2	11	24	0,1	0,7	1,5
Services professionnels et autres ⁵	9	6	3	6	27	0,1	0,3	1,7
Commerce de détail	32	11	21	13	20	1,2	0,9	1,3
Fabrication – divers et vente de gros	20	6	14	17	36	0,8	1,0	2,3
Télécommunications, câblodistribution et médias ⁵	2	1	1	9	33	0,1	0,5	2,1
Transports	5	4	1	2	1	0,1	0,1	0,1
Divers ⁵	18	13	5	4	8	0,3	0,2	0,5
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements⁴	157	69	88	115	253	5,0	6,7	16,3
Total – Canada	849	221	628	580	635	35,5	33,8	40,8
États-Unis								
Prêts hypothécaires résidentiels	178	17	161	138	121	9,1	8,0	7,8
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	122	40	82	54	50	4,7	3,2	3,2
Total des prêts aux particuliers	300	57	243	192	171	13,8	11,2	11,0
Immobilier								
Résidentiel	287	37	250	297	312	14,1	17,3	20,0
Non résidentiel	321	39	282	237	98	16,0	13,8	6,3
Total des prêts immobiliers	608	76	532	534	410	30,1	31,1	26,3
Agriculture	4	–	4	3	2	0,2	0,2	0,1
Automobile	23	3	20	32	33	1,1	1,9	2,1
Services financiers	20	4	16	29	18	0,9	1,7	1,2
Alimentation, boissons et tabac	7	1	6	6	2	0,3	0,3	0,1
Foresterie	2	1	1	2	21	0,1	0,1	1,4
Gouvernements, entités du secteur public et éducation ⁵	8	1	7	6	9	0,4	0,3	0,6
Services de santé et services sociaux ⁵	52	2	50	26	11	2,9	1,5	0,7
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	42	8	34	37	21	1,9	2,2	1,4
Métaux et mines	20	10	10	19	20	0,6	1,1	1,3
Pipelines, pétrole et gaz	–	–	–	2	35	–	0,1	2,2
Énergie et services publics	7	1	6	6	7	0,3	0,3	0,4
Services professionnels et autres ⁵	46	7	39	35	43	2,2	2,1	2,8
Commerce de détail	106	16	90	100	66	5,1	5,8	4,2
Fabrication – divers et vente de gros ⁵	32	10	22	38	9	1,3	2,2	0,6
Télécommunications, câblodistribution et médias ⁵	7	1	6	24	15	0,3	1,4	1,0
Transports	53	7	46	35	16	2,6	2,1	1,0
Divers ⁵	10	3	7	9	13	0,4	0,5	0,8
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements⁴	1 047	151	896	943	751	50,7	54,9	48,2
Total – États-Unis	1 347	208	1 139	1 135	922	64,5	66,1	59,2
Autres pays								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	–	–	–	1	–	–	0,1	–
Total – autres pays	–	–	–	1	–	–	0,1	–
Total^{1, 2}	2 196 \$	429 \$	1 767 \$	1 716 \$	1 557 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires			4,07 %	4,41 %	4,41 %			

¹ Exclut tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition aux prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

² Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

³ Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

⁴ À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes, auparavant classés dans les prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels, ont été reclassés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, de manière rétroactive à partir de 2008, aux fins de présentation uniforme dans tous les secteurs d'exploitation.

⁵ Certaines catégories de secteurs ont été consolidées, et certains montants ont été reclassés conformément aux normes et aux seuils acceptés en matière de présentation de l'information des secteurs.

TABLEAU 35 : PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

			2011	2010	2009	Pourcentage du total		
	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	2011	2010	2009
Canada								
Provinces de l'Atlantique	21 \$	5 \$	16 \$	15 \$	11 \$	0,9 %	0,9 %	0,7 %
Colombie-Britannique ³	122	17	105	74	50	5,9	4,3	3,2
Ontario ³	472	165	307	340	429	17,4	19,8	27,5
Prairies ³	148	19	129	100	98	7,3	5,8	6,3
Québec	86	15	71	51	47	4,0	3,0	3,0
Total – Canada ⁴	849	221	628	580	635	35,5	33,8	40,7
États-Unis								
Caroline du Nord et Caroline du Sud	14	6	8	–	–	0,5	–	–
Floride	52	7	45	47	78	2,5	2,7	5,0
Nouvelle-Angleterre ⁵	457	71	386	457	255	21,9	26,7	16,5
New Jersey	297	47	250	215	192	14,1	12,5	12,3
New York	153	19	134	161	240	7,6	9,4	15,4
Pennsylvanie	192	25	167	114	84	9,5	6,6	5,4
Divers	182	33	149	141	73	8,4	8,2	4,7
Total – États-Unis ⁴	1 347	208	1 139	1 135	922	64,5	66,1	59,3
Autres pays								
Divers	–	–	–	1	–	–	0,1	–
Total – autres pays	–	–	–	1	–	–	0,1	–
Total^{1, 2}	2 196 \$	429 \$	1 767 \$	1 716 \$	1 557 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Prêts douteux nets en % des prêts nets⁶			0,59 %	0,65 %	0,62 %			

¹ Exclut tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition aux prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

² Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

³ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

⁴ Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

⁵ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

⁶ Comprendent les engagements de clients au titre d'acceptations.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Le total de la provision pour pertes sur prêts consiste en des provisions générales et spécifiques inscrites au bilan consolidé. Cette provision est augmentée par la provision pour pertes sur créances et diminuée par les radiations, déduction faite des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts. Les comptes problèmes pris individuellement, la conjoncture économique générale, les pertes passées ainsi que la pondération sectorielle et géographique dans le portefeuille de prêts sont tous pris en considération par la direction au moment d'évaluer le montant adéquat de la provision.

Provisions spécifiques

La Banque constitue des provisions spécifiques pour pertes sur prêts douteux lorsque la valeur de réalisation estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs prévus actualisés, est inférieure à la valeur comptable. Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts sont constituées afin de ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative.

Au cours de 2011, les provisions spécifiques ont diminué de 7 millions de dollars, ou 1 %, portant ainsi le total des provisions spécifiques à 670 millions de dollars. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, la provision spécifique a diminué de 108 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent. Les provisions pour pertes sur créances sont décrites plus en détail à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Provision générale

Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. Le niveau d'une provision générale correspond aux risques dans tous les portefeuilles et toutes les catégories. La provision générale est révisée chaque trimestre au moyen de modèles d'évaluation des risques de crédit et du jugement de la direction. Le niveau de la provision est calculé au moyen d'une probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD). La PD est la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus. La PCD est la perte que subirait la Banque en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'ECD. L'ECD est le montant total auquel la Banque est exposée au moment du défaut.

Dans le cas du portefeuille autre que de détail, les provisions sont estimées par l'emprunteur selon des renseignements précis. La PCD dépend de la garantie obtenue pour la facilité; l'ECD est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant consenti de la facilité. En ce qui a trait au portefeuille de prêts de détail, la provision générale est calculée pour l'ensemble du portefeuille à partir d'estimations statistiques de la perte produites par des modèles fondés sur les pertes passées et les recouvrements ainsi qu'à l'aide des prévisions des soldes. Les modèles sont validés par rapport aux résultats passés et mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution de la provision générale est approuvée chaque année par le comité du risque du conseil d'administration.

Au 31 octobre 2011, la provision générale pour pertes sur prêts s'inscrivait à 1 926 millions de dollars, en hausse comparativement à 1 910 millions de dollars au 31 octobre 2010. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, la provision générale a augmenté de 30 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est le montant imputé au bénéfice pour porter le total de la provision pour pertes sur créances, y compris les provisions générales et spécifiques, à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts de la Banque. Tous les recouvrements sont soustraits des provisions de l'exercice.

La Banque a comptabilisé des provisions pour pertes sur créances totales de 1 465 millions de dollars en 2011, contre des provisions totales de 1 625 millions de dollars en 2010. Ce montant comprend des provisions spécifiques de 1 430 millions de dollars et des provisions générales de 35 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances totale en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations a baissé, passant de 0,62 % en 2010 à 0,51 % en 2011. Au Canada, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont nécessité des provisions spécifiques de 765 millions de dollars, soit une baisse de 96 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à 2010. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité des provisions spécifiques de 53 millions de dollars, soit une baisse de 64 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à 2010. Les provisions spécifiques pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont touché tous les secteurs d'activité. Aux États-Unis, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont nécessité des provisions spécifiques de 214 millions de dollars, soit une baisse de 29 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à 2010, dont la plus grande partie est attribuable aux autres prêts aux particuliers. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité des provisions spécifiques de 232 millions de dollars, soit une baisse de 147 millions de dollars, ou 39 %, par rapport à 2010. Tout comme pour les prêts douteux, les provisions spécifiques pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont été surtout concentrées dans le secteur immobilier. La diminution des provisions pour pertes sur créances en 2011 tient à l'amélioration persistante de la qualité du crédit du portefeuille. Sur le plan géographique, 57 % des provisions spécifiques se rapportent au Canada et 31 % aux États-Unis. Sur les provisions restantes, 6 % sont attribuables aux titres de créance classés comme prêts, et 6 % sont attribuables aux prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Les provisions spécifiques se rapportant au Canada étaient concentrées en Ontario, soit 44 % du total des provisions spécifiques, contre 41 % en 2010. Les provisions spécifiques se rapportant aux États-Unis étaient concentrées dans les États du New Jersey et de New York, soit respectivement 7 % et 4 % du total des provisions spécifiques, contre respectivement 8 % et 4 % en 2010.

Le tableau 36 est un sommaire des provisions présentées à l'état des résultats consolidé.

TABLEAU 36 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES			
(en millions de dollars canadiens)			
	2011	2010	2009
Nouvelles provisions spécifiques nettes (déduction faite des reprises de provisions)	1 597 \$	1 866 \$	1 723 \$
Recouvrements	(167)	(140)	(109)
Total des provisions spécifiques	1 430	1 726	1 614
Variation des provisions générales			
Services de Financement TD Inc. ¹	–	–	90
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	32	(48)	521
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	–	(60)	255
Divers	3	7	–
Total de la provision générale	35	(101)	866
Total de la provision pour pertes sur créances	1 465 \$	1 625 \$	2 480 \$

¹ Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2009, les Services de financement TD ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant du changement de méthode est incluse dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros. Les provisions générales comptabilisées avant le 31 janvier 2010 sont propres à l'entité juridique anciennement connue sous le nom VFC Inc.

TABLEAU 37 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

				Pourcentage du total		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels ^{1,2}	11 \$	5 \$	5 \$	0,8 %	0,3 %	0,3 %
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	754	856	882	52,7	49,6	54,7
Total des prêts aux particuliers	765	861	887	53,5	49,9	55,0
Immobilier						
Résidentiel	(6)	5	11	(0,4)	0,3	0,7
Non résidentiel	2	2	1	0,1	0,1	0,1
Total des prêts immobiliers	(4)	7	12	(0,3)	0,4	0,8
Agriculture	–	2	(1)	–	0,1	(0,1)
Automobile	2	5	10	0,1	0,3	0,6
Services financiers	1	2	16	0,1	0,1	0,9
Alimentation, boissons et tabac	5	7	5	0,4	0,4	0,3
Foresterie	–	(12)	18	–	(0,7)	1,1
Gouvernements, entités du secteur public et éducation ³	2	2	–	0,1	0,1	–
Services de santé et services sociaux ³	–	8	1	–	0,5	0,1
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	13	12	9	0,9	0,7	0,6
Métaux et mines	(1)	2	4	(0,1)	0,1	0,2
Pipelines, pétrole et gaz	(8)	2	8	(0,6)	0,1	0,5
Énergie et services publics ³	–	–	–	–	–	–
Services professionnels et autres ³	11	8	12	0,8	0,5	0,7
Commerce de détail	24	43	31	1,7	2,6	1,9
Fabrication – divers et vente de gros	–	24	13	–	1,4	0,8
Télécommunications, câblodistribution et médias ³	(2)	(5)	19	(0,1)	(0,3)	1,2
Transports	7	4	9	0,5	0,2	0,6
Divers ²	3	6	11	0,2	0,3	0,7
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	53	117	177	3,7	6,8	10,9
Total – Canada	818	978	1 064	57,2	56,7	65,9
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels	17	20	17	1,2	1,2	1,1
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	197	223	198	13,8	12,9	12,3
Total des prêts aux particuliers	214	243	215	15,0	14,1	13,4
Immobilier						
Résidentiel	70	103	73	4,9	6,0	4,5
Non résidentiel	60	57	51	4,2	3,3	3,1
Total des prêts immobiliers	130	160	124	9,1	9,3	7,6
Agriculture	–	3	1	–	0,2	0,1
Automobile	1	6	6	0,1	0,3	0,4
Services financiers	8	16	28	0,6	0,9	1,7
Alimentation, boissons et tabac	1	6	–	0,1	0,3	–
Foresterie	–	(16)	19	–	(0,9)	1,2
Gouvernements, entités du secteur public et éducation ³	1	–	–	0,1	–	–
Services de santé et services sociaux	4	13	8	0,3	0,8	0,5
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	22	17	12	1,5	1,0	0,7
Métaux et mines	9	2	5	0,6	0,1	0,3
Pipelines, pétrole et gaz	(18)	2	5	(1,3)	0,1	0,3
Énergie et services publics	3	(1)	(2)	0,2	(0,1)	(0,1)
Services professionnels et autres ³	25	34	19	1,7	2,0	1,2
Commerce de détail	20	50	20	1,4	2,9	1,2
Fabrication – divers et vente de gros	7	48	26	0,5	2,8	1,6
Télécommunications, câblodistribution et médias	4	28	9	0,3	1,6	0,6
Transports	9	7	–	0,6	0,4	–
Divers ²	6	4	8	0,4	0,2	0,5
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements¹	232	379	288	16,2	21,9	17,8
Total – États-Unis	446	622	503	31,2	36,0	31,2
Autres pays						
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	–	(2)	3	–	(0,1)	0,2
Total – autres pays	–	(2)	3	–	(0,1)	0,2
Total, compte non tenu des autres prêts	1 264	1 598	1 570	88,4	92,6	97,3
Autres prêts						
Titres de créance classés comme prêts ⁴	85	128	44	5,9	7,4	2,7
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ⁵	81	–	–	5,7	–	–
Total – autres prêts	166	128	44	11,6	7,4	2,7
Total des provisions spécifiques	1 430 \$	1 726 \$	1 614 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provision générale						
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements	45	(4)	660			
Titres de créance classés comme prêts ⁴	(10)	(97)	206			
Total de la provision générale	35	(101)	866			
Total de la provision pour pertes sur créances	1 465 \$	1 625 \$	2 480 \$			

¹ Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

² À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes, auparavant classés dans les prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels, ont été reclassés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, de manière rétroactive à partir de l'exercice 2008, aux fins de présentation uniforme dans tous les secteurs d'exploitation.

³ Certaines catégories de secteurs ont été consolidées, et certains montants ont été reclassés conformément aux normes et aux seuils acceptés en matière de présentation de l'information des secteurs.

⁴ Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

⁵ Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 38 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	2010	2009	Pourcentage du total		
				2011	2010	2009
Canada						
Provinces de l'Atlantique	23 \$	29 \$	25 \$	1,6 %	1,8 %	1,0 %
Colombie-Britannique ¹	53	71	68	3,6	4,4	2,7
Ontario ¹	626	716	824	42,7	44,0	33,2
Prairies ¹	66	81	78	4,5	5,0	3,2
Québec	50	81	69	3,4	5,0	2,8
Total – Canada ²	818	978	1 064	55,8	60,2	42,9
États-Unis						
Caroline du Nord et Caroline du Sud	10	–	–	0,7	–	–
Floride	30	13	41	2,1	0,8	1,7
Nouvelle-Angleterre ³	141	251	141	9,6	15,4	5,7
New Jersey	106	124	110	7,2	7,6	4,4
New York	62	76	142	4,2	4,7	5,7
Pennsylvanie	50	65	44	3,4	4,0	1,8
Divers	47	93	25	3,2	5,7	1,0
Total – États-Unis ²	446	622	503	30,4	38,2	20,3
Autres pays						
Divers	–	(2)	3	–	(0,1)	0,1
Total – autres pays	–	(2)	3	–	(0,1)	0,1
Total, compte non tenu des autres prêts	1 264	1 598	1 570	86,2	98,3	63,3
Autres prêts	166	128	44	11,4	7,9	1,8
Total des provisions spécifiques	1 430	1 726	1 614	97,6	106,2	65,1
Provision générale	35	(101)	866	2,4	(6,2)	34,9
Total de la provision pour pertes sur créances	1 465 \$	1 625 \$	2 480 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets et des acceptations⁴

	2011	2010	2009
Canada			
Prêts hypothécaires résidentiels	0,02 %	0,01 %	0,01 %
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	0,79	0,94	1,11
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	0,12	0,28	0,40
Total – Canada	0,40	0,51	0,61
États-Unis			
Prêts hypothécaires résidentiels	0,16	0,24	0,27
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1,16	1,67	1,37
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	0,60	1,04	0,68
Total – États-Unis	0,67	1,07	0,79
Autres pays	–	(0,05)	0,05
Total, compte non tenu des autres prêts	0,46	0,64	0,65
Autres prêts	1,33	1,15	0,35
Total des provisions spécifiques	0,50	0,66	0,63
Provision générale	0,01	(0,04)	0,27
Total de la provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets et des acceptations	0,51 %	0,62 %	0,97 %

¹ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.² Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010).

Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

³ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.⁴ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.**Prêts à risque**

Au 31 octobre 2011, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,2 milliards de dollars (1,8 milliard de dollars en 2010) principalement composés de prêts automobiles canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, se rapprochait de 3,61 % sur une année (environ 5,0 % en 2010). Le portefeuille continue de dégager le rendement prévu. Ces prêts sont comptabilisés au coût après amortissement. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des prêts et des pertes sur créances connexes, voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Expositions sur les emprunteurs souverains

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment l'Espagne, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et la Grèce. L'exposition à l'Espagne et à l'Italie est liée à la dette souveraine même et aux grandes institutions financières de ces pays. Toutes ces expositions sont jugées raisonnables.

TABEAU 39 : EXPOSITION DIRECTE AU RISQUE DE CRÉDIT EN EUROPE¹

(en millions de dollars canadiens)

Pays													Aux	
													31 oct. 2011	
	Prêts et acceptations ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de titres ²				Portefeuille de négociation et de placement ³				Exposition totale ⁴	
Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total			
GIPE														
Grèce	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 \$	3 \$	- \$	- \$	1 \$	1 \$	4 \$	
Italie	-	-	-	-	-	-	14	14	6	217	1	224	238	
Irlande	-	-	-	-	9	-	64	73	10	17	4	31	104	
Portugal	-	-	-	-	-	-	3	3	3	-	-	3	6	
Espagne	69	-	84	153	12	-	44	56	18	188	273	479	688	
Total – GIPE	69 \$	- \$	84 \$	153 \$	21 \$	- \$	128 \$	149 \$	37 \$	422 \$	279 \$	738 \$	1 040 \$	
Reste de l'Europe														
Belgique	166 \$	- \$	- \$	166 \$	12 \$	- \$	19 \$	31 \$	5 \$	525 \$	- \$	530 \$	727 \$	
France	375	-	8	383	96	148	635	879	60	1 964	394	2 418	3 680	
Allemagne	451	-	95	546	206	1 192	650	2 048	140	3 060	84	3 284	5 878	
Pays-Bas	414	-	257	671	181	-	430	611	27	5 128	1 386	6 541	7 823	
Suède	35	-	10	45	-	-	54	54	2	1 039	813	1 854	1 953	
Suisse	400	-	24	424	-	-	765	765	5	381	245	631	1 820	
Royaume-Uni	1 486	243	141	1 870	589	15	1 904	2 508	68	3 543	2 170	5 781	10 159	
Autres ⁵	14	-	24	38	65	74	388	527	19	1 246	493	1 758	2 323	
Reste de l'Europe	3 341 \$	243 \$	559 \$	4 143 \$	1 149 \$	1 429 \$	4 845 \$	7 423 \$	326 \$	16 886 \$	5 585 \$	22 797 \$	34 363 \$	
Total – Europe	3 410 \$	243 \$	643 \$	4 296 \$	1 170 \$	1 429 \$	4 973 \$	7 572 \$	363 \$	17 308 \$	5 864 \$	23 535 \$	35 403 \$	
GIPE														
												31 oct. 2010		
Grèce	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$	- \$	- \$	7 \$	7 \$	11 \$	
Italie	-	-	3	3	-	-	15	15	6	283	68	357	375	
Irlande	-	-	3	3	10	-	196	206	3	40	85	128	337	
Portugal	-	-	8	8	-	-	9	9	-	-	-	-	17	
Espagne	36	-	86	122	-	-	55	55	13	484	413	910	1 087	
Total – GIPE	36 \$	- \$	100 \$	136 \$	10 \$	- \$	279 \$	289 \$	22 \$	807 \$	573 \$	1 402 \$	1 827 \$	
Reste de l'Europe														
Belgique	247 \$	- \$	- \$	247 \$	32 \$	- \$	88 \$	120 \$	- \$	594 \$	254 \$	848 \$	1 215 \$	
France	397	-	31	428	105	117	601	823	210	2 044	370	2 624	3 875	
Allemagne	355	-	60	415	193	1 068	643	1 904	32	2 810	3	2 845	5 164	
Pays-Bas	512	-	180	692	133	-	436	569	62	4 995	1 245	6 302	7 563	
Suède	36	-	10	46	-	-	98	98	-	972	605	1 577	1 721	
Suisse	278	-	31	309	-	-	699	699	74	-	211	285	1 293	
Royaume-Uni	1 473	165	161	1 799	664	-	1 732	2 396	110	2 850	3 362	6 322	10 517	
Autres ⁵	25	14	34	73	114	67	457	638	6	1 294	334	1 634	2 345	
Reste de l'Europe	3 323 \$	179 \$	507 \$	4 009 \$	1 241 \$	1 252 \$	4 754 \$	7 247 \$	494 \$	15 559 \$	6 384 \$	22 437 \$	33 693 \$	
Total – Europe	3 359 \$	179 \$	607 \$	4 145 \$	1 251 \$	1 252 \$	5 033 \$	7 536 \$	516 \$	16 366 \$	6 957 \$	23 839 \$	35 520 \$	

¹ Comprend des lettres de crédit, des acceptations bancaires, des prêts financés et des montants sur les engagements non utilisés.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe un accord-cadre de compensation de l'ISDA.

³ Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 2,5 milliards de dollars sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

⁴ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit.

⁵ L'exposition européenne résiduelle est répartie entre 12 pays, dont l'exposition individuelle était inférieure à 1 milliard de dollars aux 31 octobre 2011 et 2010.

La majorité du solde de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AAA, et la quasi-totalité se rapporte à la dette souveraine de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières avec ces banques sont entièrement garanties par des titres de gouvernement de grande qualité. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsque la TD fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont la qualité de crédit s'est manifestement détériorée depuis le montage, c.-à-d., probablement à la date d'acquisition, à l'égard desquels la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des paiements de capital et d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition, et les normes comptables applicables interdisent qu'ils soient reportés ou qu'une provision pour pertes sur prêts soit comptabilisée lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des acquisitions de South Financial et de Services financiers Chrysler et des acquisitions facilitées par la FDIC, et ils comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC. Le tableau suivant présente le solde de capital impayé, la valeur comptable, les provisions spécifiques et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde de capital impayé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur au 31 octobre 2011.

TABLEAU 40 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>				
	31 octobre 2011				
	Solde de capital impayé ¹	Valeur comptable	Provisions spécifiques	Valeur comptable déduction faite de la provision	En pourcentage du solde de capital impayé
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 452 \$	1 347 \$	30 \$	1 317 \$	90,7 %
South Financial	4 117	3 695	27	3 668	89,1
Services financiers Chrysler	540	518	3	515	95,4
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	6 109 \$	5 560 \$	60 \$	5 500 \$	90,0 %
					31 octobre 2010
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 835 \$	1 590 \$	– \$	1 590 \$	86,7 %
South Financial	6 205	5 450	–	5 450	87,8
Services financiers Chrysler	–	–	–	–	–
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	8 040 \$	7 040 \$	– \$	7 040 \$	87,6 %

¹ Représente le montant en capital dû aux termes du contrat.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances de 81 millions de dollars à l'égard de prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, déduction faite de la provision, s'établissaient à 5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2011 et représentaient 1,8 % du total du portefeuille de prêts. Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes de capital impayés des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 41 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CRÉDIT

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2011		<i>Pour les exercices clos les</i> 31 octobre 2010	
	Solde de capital impayé ¹	%	Solde de capital impayé ¹	%
En souffrance aux termes du contrat				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	5 061 \$	82,8 %	6 916 \$	86,0 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	237	3,9	345	4,3
En souffrance depuis 90 jours ou plus	811	13,3	779	9,7
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	6 109 \$	100,0 %	8 040 \$	100,0 %
Région géographique				
Floride	2 834 \$	46,4 %	3 895 \$	48,5 %
Caroline du Sud	1 993	32,6	2 977	37,0
Caroline du Nord	729	11,9	1 077	13,4
États-Unis – autres / Canada	553	9,1	91	1,1
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	6 109 \$	100,0 %	8 040 \$	100,0 %

¹ Représente le montant en capital dû aux termes du contrat.

EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce, la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces valeurs mobilières sont classées comme prêts et sont comptabilisées au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évaluées chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test pour dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, selon lequel la Banque établit deux types de provisions : des provisions spécifiques et une provision générale. Une provision spécifique est constituée à l'égard des pertes qui sont identifiables au niveau des titres de créance pris individuellement lorsqu'il y a une indication objective de détérioration de la qualité du crédit, auquel moment la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. La provision générale était de 150 millions de dollars US au 31 octobre 2011. Le total de la provision pour pertes sur créances comptabilisée en 2011 s'est établi à 51 millions de dollars US, contre 18 millions de dollars US en 2010.

Le tableau suivant présente le solde de capital impayé, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts (générale et spécifique) et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 31 octobre 2011. En date du 31 octobre 2011, le solde de la perte résiduelle résultant d'une acquisition s'élevait à 420 millions de dollars US (485 millions de dollars US en 2010). Ce montant est reflété ci-dessous comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 42 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

(en millions de dollars américains)

	<i>Aux</i>				
	31 octobre 2011				
	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable déduction faite de la provision	En pourcentage de la valeur nominale impayée
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	4 268 \$	3 568 \$	327 \$	3 241 \$	76,0 %
	31 octobre 2010				
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	5 525 \$	4 573 \$	270 \$	4 303 \$	77,9 %

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque a retitrisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit ont été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques inhérents à la totalité du portefeuille de la Banque. Par conséquent, 54 % du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes est maintenant noté AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net sur le capital de l'opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques et dans les déductions des titrisations sur les fonds propres de première et de deuxième catégories. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la baisse de valeur de ces valeurs mobilières reclassées.

TABLEAU 43 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION

(en millions de dollars américains)

	<i>Aux 31 octobre</i>					
	Alt-A		Prime jumbo		Total	
	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur
2011						
2003	204 \$	215 \$	217 \$	222 \$	421 \$	437 \$
2004	374	393	182	189	556	582
2005	621	648	309	311	930	959
2006	358	320	286	275	644	595
2007	548	501	292	299	840	800
Total du portefeuille, déduction faite des provisions spécifiques	2 105 \$	2 077 \$	1 286 \$	1 296 \$	3 391 \$	3 373 \$
Moins : provision générale					150	
Total					3 241 \$	
2010						
2003	275 \$	309 \$	393 \$	424 \$	668 \$	733 \$
2004	454	502	383	415	837	917
2005	697	769	484	509	1 181	1 278
2006	406	394	380	391	786	785
2007	616	635	375	398	991	1 033
Total du portefeuille, déduction faite des provisions spécifiques	2 448 \$	2 609 \$	2 015 \$	2 137 \$	4 463 \$	4 746 \$
Moins : provision générale					160	
Total					4 303 \$	

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Situation du capital

TABLEAU 44 : STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	2010	2009
	Bâle II	Bâle II	Bâle II
Fonds propres de première catégorie			
Actions ordinaires	18 301 \$	16 639 \$	15 342 \$
Surplus d'apport	281	305	336
Bénéfices non répartis	24 339	20 959	18 632
Gains nets (pertes nettes) de change latent(e)s sur les placements dans des filiales, déduction faite des activités de couverture	(3 199)	(2 901)	(1 539)
Actions privilégiées ²	3 395	3 944	3 945
Instruments innovateurs ^{2, 3}	3 705	3 844	4 588
Instruments innovateurs (éléments non admissibles comme fonds propres de première catégorie)	–	–	(743)
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles	–	–	31
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines ⁴	(266)	(47)	57
Fonds propres de première catégorie bruts	46 556	42 743	40 649
Écart d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %	(14 376)	(14 460)	(15 015)
Fonds propres de première catégorie nets	32 180	28 283	25 634
Titrisation – gain sur les ventes de prêts hypothécaires	(86)	(84)	(84)
– divers	(735)	(772)	(1 128)
50 % du déficit de provisionnement ⁵	(180)	(205)	(110)
50 % des participations importantes ⁶	(2 805)	(2 855)	(2 872)
Autres déductions	(4)	(4)	(4)
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines ⁴	133	23	(29)
Fonds propres de première catégorie nets rajustés	28 503	24 386	21 407
Fonds propres de deuxième catégorie			
Instruments innovateurs excédant la limite des fonds propres de première catégorie	–	–	743
Instruments innovateurs	26	27	–
Billets et débiteures subordonnés (déduction faite de l'amortissement et des éléments non admissibles)	11 253	11 812	11 948
Provision générale – portefeuilles standardisés	940	915	877
Gain net latent cumulé après impôts sur des valeurs mobilières disponibles à la vente inclus dans les autres éléments du résultat étendu	35	66	42
Titrisation – divers	(1 484)	(1 762)	(2 421)
50 % du déficit de provisionnement ⁵	(180)	(205)	(110)
50 % des participations importantes	(2 805)	(2 855)	(2 872)
Placement dans des filiales d'assurance	(1 439)	(1 333)	(1 243)
Autres déductions	(4)	(4)	(4)
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines ⁴	133	23	(29)
Fonds propres de deuxième catégorie	6 475	6 684	6 931
Total des fonds propres réglementaires	34 978 \$	31 070 \$	28 338 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,0 %	12,2 %	11,3 %
Ratio du total des fonds propres	16,0	15,5	14,9
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres	17,2	17,5	17,1

¹ Les montants correspondent aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) fondées sur Bâle II.

² Conformément au chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», du *Manuel de l'ICCA*, la Banque doit classer dans le bilan certaines catégories d'actions privilégiées et certains placements innovateurs de fonds propres de première catégorie à titre de passifs. Aux fins réglementaires, ces instruments de fonds propres continuent d'être admissibles comme fonds propres de première catégorie.

³ Étant donné que la Banque n'est pas le principal bénéficiaire des Fiducie de capital TD II et Fiducie de capital TD IV, celles-ci ne sont pas consolidées par la Banque. Toutefois, elles sont admissibles comme fonds propres réglementaires de première catégorie.

⁴ Avec prise d'effet le 30 avril 2009 aux fins comptables et le 31 octobre 2008 aux fins de l'information réglementaire, le décalage de un mois dans la présentation de la situation financière et des résultats de TD Bank, N.A., qui comprend TD Banknorth et Commerce, a été éliminé du fait que la période de présentation de TD Bank, N.A. est alignée sur celles du reste des entités de la Banque. Avant le 31 octobre 2008, les fonds propres réglementaires étaient calculés en intégrant les actifs de TD Bank, N.A. avec un décalage de un mois. En outre, depuis le 31 octobre 2008, aux fins réglementaires seulement, la participation de la Banque dans TD Ameritrade est convertie à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque. Par conséquent, en raison de l'alignement des périodes de présentation de TD Bank, N.A., depuis le 30 avril 2009, l'incidence nette touche seulement TD Ameritrade.

⁵ Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche NI excèdent le total des provisions, la différence est déduite de la façon suivante : à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie. Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche NI sont inférieures au total des provisions, la différence est ajoutée aux fonds propres de deuxième catégorie.

⁶ Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2008, les participations importantes détenues avant le 1^{er} janvier 2007, qui étaient déduites des fonds propres de deuxième catégorie antérieurement, sont déduites à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie. Les filiales d'assurance continuent d'être déconsolidées et présentées en déduction des capitaux propres de deuxième catégorie. L'augmentation de la valeur du placement dans les filiales d'assurance ou des participations importantes, ou les deux, le 1^{er} janvier 2007 ou après, est assujettie à la déduction à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie.

OBJECTIFS DE LA BANQUE :

- Posséder une structure de fonds propres appropriée, comme déterminée par :
 - la prise de position de la Banque en matière d'appétit de risque;
 - les exigences en matière de fonds propres définies par les organismes de réglementation pertinents; et
 - l'évaluation interne des besoins de fonds propres effectuée par la Banque, selon les niveaux d'appétit de risque de la Banque.
- Obtenir le coût moyen pondéré le plus économiquement réalisable pour les fonds propres (après impôts), tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- S'assurer d'avoir facilement accès à des sources de fonds propres appropriés, à un coût raisonnable, afin de :
 - protéger la Banque d'événements inattendus;
 - faciliter les acquisitions; ou
 - appuyer l'expansion des affaires.
- Conserver de solides notations externes afin de gérer le coût global de financement de la Banque et de maintenir l'accessibilité au financement requis.

SOURCES DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des actionnaires ordinaires et des bénéficiaires non répartis. Les autres sources englobent les actionnaires privilégiés de la Banque, les porteurs d'instruments innovateurs de fonds propres et les porteurs des titres de créance subordonnés de la Banque.

GESTION DES FONDS PROPRES

Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan gère les fonds propres de la Banque et est responsable de l'obtention, du maintien et du remboursement des fonds propres. Le conseil d'administration surveille la politique sur les fonds propres et la gestion des fonds propres.

La Banque détient en tout temps des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios des fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique, ou capital investi, est la mesure interne dont la Banque se sert pour évaluer les fonds propres requis. Le capital économique est formé du capital à risque qui est nécessaire pour financer les pertes qui pourraient survenir dans des situations de crises économiques ou opérationnelles et du capital de placement qui a été utilisé pour financer les acquisitions ou les investissements dans des immobilisations pour soutenir la croissance future des bénéficiaires.

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital à risque requis pour couvrir les risques d'exploitation et d'affaires. Les caractéristiques de ces modèles sont décrites à la section «Gestion des risques». À l'intérieur du cadre de mesure de la Banque, notre objectif est de maintenir le capital à risque servant à couvrir les pertes imprévues à un niveau élevé pour préserver la confiance et les notations. Le choix des cibles de capitaux internes fait par la Banque repose sur une base solide et est cohérent avec notre profil global de risque et l'environnement dans lequel la Banque œuvre.

Depuis le 1^{er} novembre 2007, la Banque calcule ses fonds propres selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle II. Par conséquent, en plus de couvrir les risques pilier 1 relatifs au risque de crédit, au risque de marché et au risque d'exploitation, le cadre économique des fonds propres de la Banque couvre également d'autres risques importants pilier 2, notamment le risque commercial, le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire et le risque de concentration.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement des fonds propres fondés sur le risque et le profit économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle atteint un équilibre entre le respect des exigences des organismes de réglementation et des agences de notation et les fonds disponibles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Dispositif de l'Accord de Bâle II

La Banque se conforme à la ligne directrice du BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires. Cette ligne directrice repose sur le nouveau «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ce dispositif remplace l'Accord de Bâle I (Bâle I) mis en œuvre en 1988 et révisé en 1996. Le cadre permet aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur méthode interne d'évaluation, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant des plus simples aux plus évoluées, pour évaluer le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. La Banque utilise des approches avancées pour la majorité de ses actifs, ce qui lui permet d'aligner les fonds propres réglementaires et le capital économique avec plus de précision encore que conformément à Bâle I. Étant donné que, à l'origine, les principales autorités de réglementation n'avaient pas obligé les filiales bancaires américaines (TD Bank, N.A., y compris South Financial et Services financiers Chrysler) à se convertir à Bâle II avant d'être acquises par la Banque, les approches avancées ne sont pas encore utilisées pour la majorité des actifs de TD Bank, N.A.

Aux fins comptables, la Banque suit les PCGR pour la consolidation des filiales et des coentreprises. Aux fins des fonds propres réglementaires, les filiales d'assurance sont déconsolidées et présentées comme une déduction des fonds propres. Les filiales d'assurance sont assujetties à leurs propres normes de communication en matière d'adéquation des fonds propres selon la ligne directrice du BSIF sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et selon le test du capital minimal. À l'heure actuelle, aux fins des fonds propres réglementaires, toutes les entités de la Banque sont soit consolidées, soit déduites des fonds propres, et aucun excédent de capital provenant d'une entité n'est constaté.

Certaines des filiales de la Banque doivent respecter la réglementation du BSIF ou celle d'autres organismes de réglementation. Un grand nombre d'entre elles ont des exigences minimales de capitaux à respecter, et ces dernières pourraient limiter les capacités de la Banque à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres usages.

Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie s'élevaient à 28,5 milliards de dollars au 31 octobre 2011, en hausse comparativement à 24,4 milliards de dollars l'an dernier. L'augmentation des fonds propres de première catégorie résulte principalement des solides bénéfiques et de l'émission d'actions ordinaires. Les activités de financement de la gestion des fonds propres au cours de l'exercice ont consisté en ce qui suit : la Banque a émis 1,7 milliard de dollars d'actions ordinaires au cours de l'exercice, soit une émission dans le public de 0,7 milliard de dollars et 1,0 milliard de dollars aux fins d'émission dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et pour l'exercice d'options sur actions. Les activités de rachat de fonds propres au cours de l'exercice ont compris notamment le rachat de 122 millions de dollars US de titres de fiducie privilégiés américains, de 350 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série M, et de 200 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série N.

Émission d'actions ordinaires

Le 16 septembre 2011, la Banque a émis 9,2 millions d'actions ordinaires au Canada à un prix de 76,50 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie au comptant brute de 704 millions de dollars.

Fonds propres de deuxième catégorie

Au cours de l'exercice, la Banque a émis 1 milliard de dollars de débentures subordonnées et a racheté deux émissions de débentures subordonnées pour un total de 1,5 milliard de dollars.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES INTERNES

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la Banque est un processus intégré à l'échelle de l'entreprise qui englobe les fonctions de gouvernance, de gestion et de contrôle des risques et des fonds propres au sein de la Banque. Il prescrit un cadre permettant d'établir un lien entre les risques et les exigences en matière de fonds propres, par l'intermédiaire des pratiques connexes pour la modélisation du capital économique et l'évaluation des facteurs de stress de la Banque, et aide à établir les normes d'adéquation des fonds propres de la Banque.

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes est piloté par le service Gestion des risques avec l'appui de nombreux secteurs fonctionnels qui aident à évaluer l'adéquation des fonds propres internes de la Banque qui, en fin de compte, représente la capacité de supporter le risque, conformément au profil de risque et à l'appétit de risque établi pour la Banque. Le service Gestion des risques dirige le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et évalue si la vision interne des fonds propres requis de la Banque est appropriée pour les risques auxquels elle est exposée. Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan établit l'adéquation entre les fonds propres disponibles de la Banque par rapport aux fonds propres requis.

DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Le dividende trimestriel s'établissait à 0,68 \$ l'action au 31 octobre 2011, ce qui est conforme à la fourchette cible actuelle de 35 % à 45 % du bénéfice rajusté. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2011 ont totalisé 2,61 \$ l'action (2,44 \$ en 2010; 2,44 \$ en 2009). Pour des renseignements sur les dividendes en espèces à verser sur les actions privilégiées de la Banque, se reporter aux notes 15 et 18 afférentes aux états financiers consolidés. Au 31 octobre 2011, il y avait 901,0 millions d'actions ordinaires en circulation (878,5 millions en 2010; 858,8 millions en 2009). La capacité de la Banque à verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux exigences du BSIF. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés.

RATIOS DE FONDS PROPRES

Les ratios de fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières. Les ratios de fonds propres de la Banque sont calculés à l'aide des lignes directrices du BSIF, qui reposent sur les règles en matière d'adéquation des fonds propres comprises dans Bâle II. Au niveau consolidé, la personne morale à laquelle Bâle II s'applique est La Banque Toronto-Dominion.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses instructions pour déterminer le capital rajusté en fonction des risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les risques hors bilan. Le BSIF définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de première catégorie est défini comme les fonds propres de première catégorie réglementaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de première catégorie.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Le 31 octobre 2011, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 13,0 % et 16,0 %, contre 12,2 % et 15,5 % le 31 octobre 2010. Les variations sur douze mois ont été induites par plusieurs facteurs, dont l'augmentation des fonds propres décrite plus haut dans le paragraphe «Fonds propres de première catégorie», en partie contrebalancée par une augmentation des actifs pondérés en fonction des risques. Au 31 octobre 2011, la Banque surpassait sa cible à moyen terme interne pour les fonds propres de première catégorie.

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Selon Bâle II, les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour chacune des composantes suivantes : le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. Le risque d'exploitation représente le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes. Les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque sont comme suit :

TABLEAU 45 : ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – BÂLE II

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010
Risque de crédit		
Risque de crédit de détail		
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	19 119 \$	16 141 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	13 436	14 852
Autres expositions aux produits de détail	35 143	28 291
Risque de crédit autre que de détail		
Entreprises	78 649	73 996
Emprunteurs souverains	1 340	909
Banques	10 671	9 426
Expositions de titrisation	6 399	5 205
Expositions sur actions		
Divers	1 081	1 162
Expositions assujetties à l'approche standard et à l'approche NI	165 838	149 982
Rajustement des actifs pondérés en fonction des risques selon l'approche NI – facteur scalaire	4 950	4 559
Autres actifs exclus de l'approche standard ou de l'approche NI	12 617	12 756
Total du risque de crédit	183 405	167 297
Risque de marché		
Approche des modèles internes – portefeuille d'opérations	5 083	4 474
Risque d'exploitation		
Approche indicateur de base	–	8 799
Approche standard	30 291	19 340
Total	218 779 \$	199 910 \$

¹ Avec prise d'effet le 30 avril 2009, le portefeuille d'actions de la Banque a été admissible à l'exemption selon l'importance relative des placements en actions conformément à Bâle II.

Au cours de l'exercice, les actifs pondérés en fonction des risques ont augmenté de 18,9 milliards de dollars, principalement en raison de la croissance interne dans les activités de détail et commerciales tant au Canada qu'aux États-Unis, de l'acquisition de Services financiers Chrysler et l'augmentation des fonds propres exposés au risque opérationnel, en partie compensées par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

TABLEAU 46 : ACTIONS EN CIRCULATION ET TITRES POUVANT ÊTRE ÉCHANGÉS/CONVERTIS EN ACTIONS¹

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	31 octobre 2011	31 octobre 2010
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation²	901,0	878,5
Options sur actions		
Droits acquis	10,3	13,4
Droits non acquis	5,6	5,8
Actions privilégiées – catégorie A :		
Série M	–	14,0
Série N	–	8,0
Total des actions privilégiées – passifs	–	22,0
Série O	17,0	17,0
Série P	10,0	10,0
Série Q	8,0	8,0
Série R	10,0	10,0
Série S	10,0	10,0
Série Y	10,0	10,0
Série AA	10,0	10,0
Série AC	8,8	8,8
Série AE	12,0	12,0
Série AG	15,0	15,0
Série AI	11,0	11,0
Série AK	14,0	14,0
Total des actions privilégiées – capitaux propres	135,8	135,8
Total des actions privilégiées	135,8	157,8
Titres de fiducie de capital (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de Capital TD II :		
Titres de Fiducie de capital TD II – Série 2012-1	350,0	350,0
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – Série 2008	1 000,0	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1	550,0	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750,0	750,0

¹ Pour plus de détails, y compris le montant du capital, les caractéristiques de conversion et d'échange et les distributions, se reporter aux notes 15, 16 et 18 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque.

² Les actions ordinaires en circulation sont présentées déduction faite des actions ordinaires autodétenues.

MODIFICATIONS FUTURES DE L'ACCORD DE BÂLE ET TRANSITION AUX IFRS

Au premier trimestre de 2012, la Banque basculera aux IFRS. Les fonds propres réglementaires seront présentés selon les IFRS, suivant les lignes directrices du BSIF sur le traitement des fonds propres. Les filiales d'assurance seront déduites à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie à compter de l'exercice 2012. Les modifications de Bâle 2.5 ayant trait à l'Amendement relatif aux risques de marché, qui prendra effet au premier trimestre de 2012, exigeront que les banques instaurent des exigences de fonds propres au titre des risques du marché fondées sur la valeur à risque en contexte de crise et imposeront des frais de risque supplémentaires. Si ces exigences additionnelles sont approuvées par le BSIF, la mise en œuvre de celles-ci devrait accroître les actifs pondérés en fonction des risques de marché de 2 à 3 fois.

Bâle III

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le libellé définitif des nouvelles règles internationales sur l'adéquation des fonds propres et les liquidités visant les banques. Couramment appelées «Bâle III», ces propositions en matière de fonds propres visent à relever la qualité, la quantité, la transparence et l'uniformité des fonds propres bancaires, de même qu'à décourager l'endettement et la prise de risques excessifs et à réduire la procyclicité. Conjointement avec les nouvelles normes mondiales en matière de liquidités harmonisées à l'échelle internationale, Bâle III a pour but de fournir un cadre réglementaire afin d'affermir la résilience du secteur bancaire et du système financier.

En janvier 2011, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a complété le libellé définitif des règles par des lignes directrices additionnelles portant sur les fonds propres d'urgence pour non-viabilité. Selon ces lignes directrices, tous les instruments de fonds propres doivent comporter des caractéristiques liées à l'absorption des pertes. En fonction de l'évaluation de la viabilité réalisée par l'organisme de réglementation, ces caractéristiques peuvent exiger que le capital soit déprécié ou que des instruments soient convertis en capitaux propres. Les règles en cause prévoient une période de transition et de retrait progressif pour les instruments de fonds propres qui ne satisfont pas aux exigences de Bâle III, y compris les caractéristiques des fonds propres d'urgence pour non-viabilité. Par la suite, le BSIF a publié un préavis en août 2011 sur la mise en œuvre des lignes directrices au Canada.

En février 2011, le BSIF a publié son plan d'action pour la mise en œuvre de Bâle III. Toutes les banques devront mettre en œuvre les règles en matière de fonds propres de Bâle III à compter du premier trimestre de l'exercice 2013. Les exigences minimales du BSIF devraient être conformes au plan de transition relatif à Bâle III présenté par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Aux termes du plan de transition, les modifications apportées au traitement à titre de

fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives au ratio de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon Bâle III, les normes minimales en matière de fonds propres exigent, entre autres, un ratio de fonds propres ordinaires de 4,5 %, un ratio de fonds propres de première catégorie de 6,0 % et un ratio du total des fonds propres de 8,0 %. À cela s'ajoute un coussin de conservation de fonds propres de 2,5 %. Si une banque utilise une partie de son coussin de conservation de 2,5 % pour absorber des pertes pendant des périodes de stress financier ou économique, les distributions de bénéfices qu'elle effectuera (p. ex., dividendes, rachats d'actions, paiements discrétionnaires sur d'autres instruments de fonds propres de première catégorie et primes discrétionnaires) feront l'objet de limites. Le montant de ces limites est lié au niveau d'utilisation du coussin de conservation.

En novembre 2011, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le libellé définitif des mesures pour les banques mondiales d'importance systémique. Les banques désignées comme des banques mondiales d'importance systémique devront détenir un coussin de 1 % à 2,5 % de fonds propres additionnels, de plus que l'exigence de Bâle III à l'égard des instruments de fonds propres ordinaires de première catégorie, exigence appliquée progressivement sur une période de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2016. La méthode de désignation d'une banque comme banque mondiale d'importance systémique s'appuie sur une approche fondée sur des critères comportant cinq grandes catégories : la taille, l'interdépendance, l'absence de substituabilité, les activités mondiales (transfrontalières) et la complexité. Les banques mondiales d'importance systémique devront disposer de coussins additionnels constitués exclusivement à même l'avoir des actionnaires ordinaires. Le Conseil de stabilité financière a annoncé l'existence de 29 institutions financières d'importance systémique dans le cadre de son évaluation initiale. Aucune banque canadienne n'a été désignée d'importance systémique. Le Conseil de stabilité financière réévaluera cette liste chaque année.

L'incidence qu'auront les nouvelles règles en matière de fonds propres de Bâle III sur la TD se traduira par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques et par de nouveaux éléments qui devront être déduits de l'avoir réglementaire des actionnaires ordinaires. Nous sommes toujours d'avis que notre solide situation de capital actuelle et la capacité de nos secteurs d'activité de générer du capital au cours des prochains trimestres nous permettront de respecter les normes d'adéquation des fonds propres de Bâle III. D'après notre compréhension et nos hypothèses actuelles, nous avons estimé que le ratio des instruments de fonds propres ordinaires de première catégorie de la Banque sera d'environ 7,1 % au 31 octobre 2011, en appliquant l'ensemble des règles de Bâle III qui seront applicables en 2019 (c.-à-d., sans mesures transitoires). D'après nos prévisions actuelles, nous estimons que notre ratio de fonds propres ordinaires de première catégorie sera bien au-dessus du seuil de 7 % d'ici le deuxième trimestre de 2012 et qu'il sera au-dessus de 7,5 % d'ici le premier trimestre de 2013 (c.-à-d., sans mesures transitoires). Si nous appliquons les règles de Bâle III sans mesures transitoires au titre de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels, notre ratio de fonds propres ordinaires de première catégorie devrait frôler le sommet de la fourchette de 9 % à 10 % d'ici le premier trimestre de 2013. Par conséquent, nous ne prévoyons pas devoir apporter des changements importants aux activités ni mobiliser de nouveaux capitaux propres ordinaires pour arriver à respecter les exigences de Bâle III.

À notre avis, aux termes de Bâle III, l'ensemble des instruments de fonds propres de nature autre qu'ordinaire de première et de deuxième catégories de la TD qui sont en circulation, à l'exception de certains instruments émis par des filiales américaines de la TD, ne seront plus admissibles à titre de fonds propres réglementaires et seront visés par des mesures de retrait progressif sur une période de transition de 10 ans débutant en janvier 2013. Le 7 février 2011, par suite du préavis publié le 4 février 2011 par le BSIF dans lequel le BSIF énonce ses attentes en ce qui concerne l'utilisation des droits de rachat d'instruments de fonds propres non admissibles prévue dans les clauses d'événements réglementaires, la TD a annoncé ne prévoir exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire qu'en 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 émis et en circulation totalisait 450 millions de dollars. La prévision de la TD est fondée sur un nombre de facteurs de risque et d'hypothèses figurant dans le communiqué de presse de la Banque du 7 février, lequel se trouve sur le site de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais>.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des affaires, la Banque participe à diverses opérations financières qui, selon les PCGR, ne sont pas constatées au bilan consolidé ou qui le sont, mais à des montants différents des totaux notionnels ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit et d'illiquidité qui sont traités dans la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les obligations contractuelles, certains engagements et certaines garanties, servent habituellement à la gestion des risques, à la gestion des fonds propres ou au financement.

STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer pour eux des produits de placement. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés commerciales, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV, elle doit être consolidée par le principal bénéficiaire. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des EDDV, voir la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations génèrent des liquidités en permettant aux investisseurs d'avoir facilement accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une SA qui, à son tour, finance l'achat de ces actifs par une émission de titres à des investisseurs. Habituellement créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les SA ne sont pas des unités d'exploitation et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de la SA décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par la SA entre les investisseurs et les autres détenteurs ayant droit à ces flux de trésorerie. La Banque est partie à des SA par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs initiés par des tiers et d'autres produits de placement et de financement.

La Banque réalise certaines titrisations de ses actifs et d'actifs initiés par des tiers par l'entremise de SAA. Une SAA est une fiducie ou une autre entité juridique manifestement distincte de la Banque, qui exerce des activités permises précises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs particuliers qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. Aucune partie, y compris la Banque, ne consolide de SAA.

Le comité du risque de réputation de la Banque a pour mandat de revoir les opérations structurées et les arrangements de crédit complexes susceptibles de présenter d'importants risques de réputation, juridiques, de réglementation, comptables ou fiscaux, y compris les opérations faisant appel à des SA. La Banque surveille sa participation dans des SA sur une base continue.

Titrisation d'actifs de la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. Tous les produits titrisés par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou à des tiers canadiens autres que des SA. Les expositions issues de titrisations par l'intermédiaire d'importantes SA non consolidées, d'importantes SAA non consolidées et de tiers canadiens autres que des SA sont décrites ci-après :

TABLEAU 47 : CRÉANCES TITRISÉES PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATRICE¹

		31 octobre 2011						Aux 31 octobre 2010					
		SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées		Tiers canadiens autres que des SA		SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées		Tiers canadiens autres que des SA	
		Valeur comptable des droits		Valeur comptable des droits		Valeur comptable des droits		Valeur comptable des droits		Valeur comptable des droits		Valeur comptable des droits	
		Actifs titrisés		Actifs titrisés		Actifs titrisés		Actifs titrisés		Actifs titrisés		Actifs titrisés	
Prêts hypothécaires résidentiels		\$ -	\$ -	\$ 21 570	\$ 573	\$ 22 869	\$ 587	\$ -	\$ -	\$ 21 721	\$ 602	\$ 21 722	\$ 711
Prêts aux particuliers		5 100	120	-	-	-	-	6 555	121	-	-	-	-
Prêts hypothécaires commerciaux		-	-	99	-	684	9	-	-	49	-	564	3
Total		5 100	120	21 669	573	23 553	596	6 555	121	21 770	602	22 286	714

¹ La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque peut être exposée aux risques liés aux prêts transférés dans les structures de titrisation par l'intermédiaire des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ces prêts étant tous garantis par un gouvernement.

Prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts aux particuliers au moyen de SAA, ainsi qu'au moyen de conduits monocédants par l'entremise de SAA. Au 31 octobre 2011, l'encours du papier commercial émis par les conduits monocédants s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2010), alors que l'encours des billets à terme émis par une autre SAA soutenue par la Banque s'élevait à néant (1,5 milliard de dollars en 2010), cette SAA n'existant plus à la fin de l'exercice. Bien que la probabilité de perte ait été négligeable, au 31 octobre 2011, le risque éventuel maximal de perte lié à ces conduits auquel la Banque était exposée, du seul fait des facilités de liquidité fournies, était de 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2010), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars en 2010) se rapportait à des prêts aux particuliers qui étaient assurés par

un gouvernement. En outre, la Banque disposait de droits conservés de 120 millions de dollars (121 millions de dollars en 2010) liés à la marge excédentaire.

Prêts hypothécaires commerciaux

La Banque peut être exposée aux risques liés aux prêts transférés dans les structures de titrisation par l'intermédiaire des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires commerciaux titrisés, ces prêts étant tous garantis par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise de SA soutenues par la Banque, mais qui ne sont pas consolidées par la Banque. Au 31 octobre 2011, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 5,5 milliards de dollars (5,3 milliards de dollars au 31 octobre 2010). En outre, au 31 octobre 2011, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,1 milliards de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2010) à l'égard de PCAA qui pourrait être émis plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques. Au 31 octobre 2011, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit spécifique de 17 millions de dollars (73 millions de dollars au 31 octobre 2010) pour des transactions.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures d'accueil canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 48 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 octobre 2011		Aux 31 octobre 2010	
	Exposition et notation des SA non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²	Exposition et notation des SA non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²
Prêts hypothécaires résidentiels	2 215 \$	2,9	1 637 \$	3,0
Prêts sur cartes de crédit	150	2,1	500	1,7
Prêts et crédit-bail – automobile	1 789	1,6	1 561	1,7
Prêts et crédit-bail – matériel	92	0,7	306	1,1
Comptes clients	1 223	2,7	1 287	2,2
Total	5 469 \$	2,4	5 291 \$	2,2

¹ L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actif est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les portefeuilles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des portefeuilles décroissants.

Au 31 octobre 2011, la Banque détenait 1 083 millions de dollars (354 millions de dollars au 31 octobre 2010) de PCAA émis par des conduits multicédants et des conduits monocédants soutenus par la Banque, dans la catégorie des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans son bilan consolidé.

EXPOSITION À DES CONDUITS DE TIERS

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties de 349 millions de dollars au 31 octobre 2011 (néant au 31 octobre 2010) dont aucune (aucune au 31 octobre 2010) n'a été utilisée. Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets de particuliers adossés par des prêts automobiles. Pour les trois mois clos le 31 octobre 2011 et par la suite, ces actifs ont maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation, variant de AAA à AA.

L'exposition de la Banque à des conduits de tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 31 octobre 2011 et au 31 octobre 2010 était négligeable.

Exposition aux titres adossés à des créances

Depuis la décision prise en 2005 de mettre fin à ses activités de produits structurés, la Banque ne crée plus de structures de titres adossés à des créances. La juste valeur nette de la protection non financée des titres adossés à des créances était de (4) millions de dollars au 31 octobre 2011 ((3) millions de dollars au 31 octobre 2010), et représente les expositions résiduelles compte non tenu des couvertures. Ces titres adossés à des créances sont composés de titres de créance de sociétés et ne sont pas exposés aux prêts hypothécaires à risque américains. Toutes les expositions sont gérées selon des limites de risque approuvées par le groupe Gestion des risques de la Banque et sont couvertes au moyen de divers instruments financiers, y compris des dérivés de crédit et des obligations au sein du portefeuille de négociation. Les positions de la Banque dans des titres adossés à des créances sont évaluées à la juste valeur selon des techniques d'évaluation intégrant des données importantes inobservables sur les marchés et sont incluses dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur comme elle est présentée à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

ENGAGEMENTS

La Banque conclut différentes ententes pour répondre aux besoins financiers de ses clients et comme source de revenus d'honoraires pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des lettres de crédit documentaires et commerciales ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques d'illiquidité, de crédit ou de réputation. Il y a des processus de gestion et de contrôle des risques adéquats en place pour réduire ces risques. Certains engagements restent exclus du bilan. La note 29 afférente aux états financiers consolidés contient de l'information détaillée sur le montant de crédit additionnel maximal que la Banque pourrait être tenue de fournir.

Ententes de crédit de financement adossé

Les « engagements de crédit » qui sont présentés à la note 29 afférente aux états financiers consolidés sont aussi des ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son secteur d'activité. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 31 octobre 2011 (ni au 31 octobre 2010).

FIDUCIES DE CAPITAL

La Banque est le promoteur de SA pour mobiliser des capitaux, lesquelles sont considérées comme des EDDV. Comme la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de ces SA, elle ne les consolide pas. Pour des détails sur l'activité des fiducies de capital et sur les modalités des instruments des SA émis et en circulation, voir la note 16 afférente aux états financiers consolidés.

GARANTIES

Dans le cours normal des affaires, la Banque conclut divers contrats de garantie visant à soutenir ses clients. Les principaux types de garanties que la Banque offre comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des actifs vendus avec recours, des rehaussements de crédit et des ententes d'indemnisation. Certaines garanties demeurent hors bilan. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des garanties de la Banque, voir la note 29 afférente aux états financiers consolidés.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Opérations entre apparentés

OPÉRATIONS AVEC DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS ET DES PERSONNES LIÉES

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens. Les prêts aux administrateurs et aux dirigeants sont faits aux conditions du marché à moins, dans le cas de produits et services bancaires destinés aux dirigeants, de stipulation contraire aux termes des lignes directrices de politiques approuvées qui visent tous les employés. Les montants en cours s'établissent comme suit :

TABLEAU 49 : PRÊTS AUX DIRIGEANTS ET AUX ADMINISTRATEURS (en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Prêts aux particuliers, y compris les prêts hypothécaires	18 \$	11 \$
Prêts aux entreprises	195	182
Total	213 \$	193 \$

En outre, la Banque offre des plans d'unités d'actions différées et d'autres plans aux administrateurs externes, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de renseignements, voir les notes 23 et 28 afférentes aux états financiers consolidés 2011.

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées et autres sociétés liées à des conditions similaires à celles offertes aux tiers.

OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS ÉMETTRICES COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

TD AMERITRADE

En vertu d'une convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, notamment notre chef de la direction et deux administrateurs indépendants de la TD.

Convention sur les comptes de dépôt assurés (auparavant les comptes de dépôt du marché monétaire)

La Banque a conclu avec TD Ameritrade une convention en vertu de laquelle elle met à la disposition des clients de TD Ameritrade des comptes de dépôt assurés à titre de comptes de passage désignés. TD Ameritrade procure des services de marketing et de soutien dans le cadre des comptes de dépôt assurés. La Banque a payé des frais s'élevant à 762 millions de dollars en 2011 (714 millions de dollars en 2010; 654 millions de dollars en 2009) à TD Ameritrade pour les comptes de dépôt. Les honoraires payés par la Banque sont fonction du solde moyen des dépôts assurés au cours de la période, qui s'est établi à 48,4 milliards de dollars en 2011 (39,2 milliards de dollars en 2010), et une partie des frais est liée au rendement réel que la Banque a gagné sur les placements, moins les intérêts réels versés aux clients de TD Ameritrade, et le reste est fonction d'un taux de rendement convenu. La Banque gagne des honoraires fixes équivalant à 25 pdb et se fait rembourser le coût des primes d'assurance de la FDIC.

Au 31 octobre 2011, les montants à recevoir de TD Ameritrade s'établissaient à 97 millions de dollars (53 millions de dollars en 2010). Au 31 octobre 2011, les montants à payer à TD Ameritrade s'établissaient à 84 millions de dollars (82 millions de dollars en 2010).

OPÉRATIONS AVEC SYM COR

La Banque détient un tiers du capital de Symcor Inc. (Symcor), un fournisseur canadien de services d'impartition offrant une gamme diversifiée de solutions intégrées de services de traitement d'effets, de traitement et de production de relevés et de gestion de trésorerie. La Banque comptabilise sa part des résultats de Symcor à la valeur de consolidation. Au cours de l'exercice, la Banque a versé 139 millions de dollars (135 millions de dollars en 2010; 164 millions de dollars en 2009) pour ces services. Au 31 octobre 2011, le montant à verser à Symcor était de 12 millions de dollars (12 millions de dollars en 2010).

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Instrument financiers

La Banque, en tant qu'institution financière, possède des actifs et des passifs qui se composent essentiellement d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Banque comprennent, entre autres, des liquidités, des dépôts productifs d'intérêts, des valeurs mobilières, des prêts et des instruments dérivés, tandis que les passifs financiers comprennent des dépôts, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, des instruments dérivés et des titres de créance subordonnés.

La Banque utilise des instruments financiers à des fins de transaction et à des fins autres que de transaction. En règle générale, la Banque s'engage dans des activités de négociation par l'achat et la vente de valeurs mobilières dans le but d'obtenir des liquidités et de combler les besoins des clients et, plus rarement, par la prise de positions de négociation pour son propre compte dans le but de dégager un profit. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent, notamment, les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les dépôts détenus à des fins de transaction et les dérivés détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction se composent de la majorité du portefeuille de prêts, des valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction, des dérivés de couverture et des passifs financiers de la Banque. Selon les nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers, les actifs financiers ou passifs financiers qui sont classés comme détenus à des fins de transaction, les prêts et les valeurs mobilières désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente et tous les dérivés sont évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés de la Banque, sauf les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente comptabilisées au coût. Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances et comme autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour de plus amples renseignements sur la façon de calculer la juste valeur des instruments financiers, se reporter à «Juste valeur des instruments financiers» de la rubrique «Estimations comptables critiques» du présent rapport de gestion. L'utilisation d'instruments financiers permet à la Banque de dégager des profits sous la forme de revenus de transactions, d'intérêts et d'honoraires. Les instruments financiers créent également divers risques que la Banque gère par la voie de ses politiques et procédures étendues de gestion des risques. Les principaux risques sont les risques de taux d'intérêt, de crédit, d'illiquidité, de marché et de change. Pour une description plus détaillée de la façon dont la Banque gère ses risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits dans la section «Gestion des risques», beaucoup d'autres facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats diffèrent de façon importante de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous et d'autres sont cités dans la «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion.

FACTEURS LIÉS AU SECTEUR

Conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, la conjoncture économique et commerciale dans ces régions a une incidence importante sur ses bénéfices. Les facteurs conjoncturels comprennent notamment les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers et du marché de la dette, le niveau d'endettement des consommateurs, les dépenses gouvernementales, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes, les troubles civils, les effets des situations d'urgence en matière de santé publique, les effets des perturbations touchant les infrastructures publiques et le volume d'affaires réalisé dans une région donnée. Par exemple, si l'économie traversait une période de ralentissement marquée par une hausse du chômage et une baisse du revenu familial, cela aurait un effet négatif sur les bénéfices et les investissements des sociétés, la consommation et la demande des prêts et autres produits de la Banque, et sa provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, ce qui porterait atteinte à ses bénéfices. De même, un désastre naturel pourrait causer une interruption des affaires et entraîner un accroissement des réclamations d'assurance et des poursuites pour dommages, ce qui pourrait nuire aux résultats de la Banque. De plus, les marchés des capitaux sont généralement caractérisés par de nombreuses interconnexions entre les institutions financières. Par conséquent, les défauts d'autres institutions financières au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres pays pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque.

Taux de change

Les variations des taux de change au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce ses activités ont une incidence sur la situation financière de la Banque (en raison des écarts de conversion) et sur ses bénéfices futurs. Par exemple, si le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, ou l'inverse, les placements et les bénéfices de la Banque aux États-Unis peuvent être touchés négativement ou positivement. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent aussi avoir des retombées sur les bénéfices des petites entreprises, des commerces et des grandes sociétés qui sont des clients de la Banque au Canada.

Politiques budgétaires, monétaires et économiques

Les bénéfices de la Banque sont touchés par les politiques budgétaires, économiques et monétaires de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale américaine, du Trésor des États-Unis, de la U.S. Federal Deposit Insurance Corporation et de divers autres organismes de réglementation internationaux. L'adoption de nouvelles politiques budgétaires, économiques ou monétaires par ces organismes, des modifications des politiques déjà en place ou une variation de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent nuire à la rentabilité de la Banque. Les conséquences involontaires des nouvelles politiques et des modifications des politiques existantes peuvent comprendre une diminution de la concurrence, une plus grande incertitude sur les marchés et, dans des pays autres que le Canada, un traitement préférentiel accordé à certaines institutions de ces pays. Une fluctuation des taux d'intérêt, ou une longue période de faibles taux d'intérêt, fait varier l'écart entre les intérêts payés par la Banque sur les dépôts et les intérêts gagnés par la Banque sur les prêts, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. Les modifications des politiques budgétaires, monétaires et économiques et les fluctuations des marchés des capitaux, et leur incidence sur la Banque, échappent au contrôle de la Banque, qui peut difficilement les prévoir ou les anticiper.

Concurrence

À l'heure actuelle, la Banque exerce ses activités dans un secteur où la concurrence est très vive et le niveau de concurrence influe sur son rendement. De nombreux facteurs peuvent influencer sur la capacité de la Banque à fidéliser la clientèle et à attirer de nouveaux clients, comme la qualité et les prix des produits ou des services. La détérioration de ces facteurs ou la perte d'une part de marché peuvent avoir un effet défavorable sur les bénéfices de la Banque. La Banque évolue dans un contexte mondial et les lois et règlements qui s'appliquent à elle pourraient ne pas s'appliquer à ses concurrents dans divers pays, créant ainsi des iniquités pouvant favoriser certaines institutions de ces pays. En outre, d'autres types d'institutions financières, comme les sociétés d'assurance, ainsi que des établissements non financiers proposent de plus en plus des produits et services traditionnellement offerts par les banques. Cette forme de concurrence peut avoir des effets néfastes sur les bénéfices de la Banque si elle entraîne une baisse des revenus d'honoraires et du revenu d'intérêts net.

Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires

Les modifications des lois et des règlements actuels, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, et la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque, par exemple en limitant la gamme de produits ou de services qu'elle peut offrir ou en augmentant la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits et services. Plus particulièrement, la plus récente crise financière a entraîné des changements sans précédent et considérables aux lois et règlements applicables aux institutions financières et au secteur financier, et pourrait en entraîner d'autres. Un manquement de la Banque à l'égard des lois et des règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les bénéfices de la Banque et sur sa réputation.

Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties

Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et des contreparties, la Banque peut se fier à des renseignements fournis par ces parties ou pour le compte de ces parties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également se fier aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. La situation financière et les bénéfices de la Banque peuvent subir des conséquences néfastes si la Banque se fie à des états financiers ou à de l'information qui ne sont pas conformes aux normes comptables reconnues comme les IFRS ou les PCGR, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et des contreparties.

Conventions et méthodes comptables utilisées par la Banque

Les conventions et les méthodes comptables utilisées par la Banque établissent la façon dont la Banque présente sa situation financière et ses résultats d'exploitation, et peuvent exiger que la direction fasse des estimations ou qu'elle recoure à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Ces estimations et ces hypothèses peuvent nécessiter des révisions, et toute modification peut avoir une incidence néfaste marquée sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 afférente à nos états financiers consolidés. La Banque fera la transition des PCGR du Canada aux IFRS pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. La transition aux IFRS est décrite à la note 34 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

FACTEURS PARTICULIERS À LA BANQUE

Adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque

Le cadre de gestion des risques de la Banque comporte divers processus et stratégies visant à gérer les risques, ainsi qu'un cadre de tolérance au risque de l'entreprise. Parmi les types de risques auxquels la Banque fait face, mentionnons les risques de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, du change et des taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation, le risque juridique, ainsi que le risque lié à l'environnement et d'autres risques. Rien ne garantit que le cadre de gestion des risques de la Banque, y compris les hypothèses et les modèles sous-jacents, sera efficace dans toutes les situations et circonstances. Si le cadre de gestion des risques de la Banque se révélait inefficace, en raison de changements dans la situation de la Banque ou des marchés ou d'autres changements, la Banque pourrait subir des pertes imprévues et pourrait être gravement touchée.

Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa capacité d'innover et d'adapter ses produits et services aux normes changeantes du secteur et de développer ou d'étendre ses réseaux de distribution. Les sociétés de services financiers subissent de plus en plus de pression pour que les prix des produits et des services baissent et que l'offre de services commodités augmente, comme la prolongation des heures d'ouverture des succursales. De ce fait, le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et des services de la Banque donnant droit à des commissions peuvent diminuer, les frais de la Banque peuvent augmenter et le bénéfice net peut en souffrir. En outre, l'engouement pour de nouvelles technologies pourrait entraîner des dépenses considérables pour la Banque, qui devrait modifier ou adapter ses produits et services sans pour autant être assurée de la réussite de la mise en œuvre de ces technologies. Ces nouvelles technologies pourraient être utilisées de façon inédite par des tiers de plus en plus avertis qui cherchent à frauder la Banque ou ses clients de diverses manières. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché, de développer et d'étendre ses réseaux de distribution, et de développer une clientèle et de la fidéliser.

Acquisitions et plans stratégiques

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquérir d'autres sociétés, y compris des sociétés de services financiers, ou une partie de leurs activités, soit directement, soit indirectement, au moyen des stratégies d'acquisition de ses filiales. Bien que la Banque effectue un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, il est possible que des facteurs imprévus surgissent et rien ne garantit que la Banque atteindra ses objectifs financiers ou stratégiques, notamment les économies de coûts prévues, ou des synergies de revenus, par suite des acquisitions et malgré nos efforts d'intégration. La capacité de la Banque ou d'une filiale de réaliser avec succès une acquisition est souvent assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires, et la Banque ne peut être certaine ni du moment où l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires sera accordée ni des conditions en vertu desquelles elle le sera, le cas échéant. Le rendement financier dépend également de la capacité de la Banque à exécuter les plans stratégiques élaborés par la direction. Si ces plans stratégiques ne se réalisent pas avec succès ou s'ils sont modifiés, le rendement financier de la Banque serait touché et les bénéfices de la Banque pourraient croître plus lentement ou décroître.

Capacité de recruter des dirigeants clés, de les former et de les maintenir en poste

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur la disponibilité de candidats chevronnés et sur la capacité de la Banque à recruter et à former des dirigeants clés, et à les maintenir en poste. Les entreprises de services financiers se livrent une vive concurrence pour attirer les meilleurs candidats. Bien que le but des politiques et des pratiques de gestion des ressources de la Banque soit de recruter et de former des dirigeants clés, et de les maintenir en poste au sein de la Banque ou d'une société acquise par la Banque, rien ne garantit que la Banque y parviendra.

Infrastructure commerciale

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les communications voix-données et l'accès aux réseaux. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, la Banque compte sur de tels services fournis par des tiers de même que sur ses propres systèmes de technologie de l'information pour assurer la livraison efficace de ses produits et services.

Malgré le programme de gestion des risques technologiques, les plans d'urgence et de résilience de la Banque, ainsi que ceux de ses tiers fournisseurs, les technologies d'information, les services Internet, les services d'accès aux réseaux ou les autres systèmes et services de communication voix-données de la Banque pourraient faire l'objet de défaillances ou d'interruptions en raison de catastrophes naturelles, de pannes d'électricité ou de service de télécommunications, d'actes de terrorisme ou de guerre, d'infiltrations physiques ou électroniques, ou d'événements ou d'interruptions

semblables. De telles pannes, interruptions ou violations pourraient avoir une incidence néfaste sur la capacité de la Banque à offrir des produits et des services aux clients, ternir la réputation de la Banque et nuire autrement à la capacité de la Banque à exercer ses activités.

Modifications de nos notations de crédit

Rien ne garantit que les notations de crédit et les perspectives connexes attribuées à la Banque par des agences de notation comme Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch Ratings ou DBRS ne seront pas abaissées ou que ces agences de notation ne formuleront pas de commentaires défavorables sur la Banque. Pareilles modifications pourraient entraîner une hausse des frais de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Une baisse des notations de crédit pourrait aussi nuire à la capacité de la Banque de conclure, dans le cours normal des affaires, des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture et avoir une incidence sur les coûts liés à ces opérations.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Gestion des risques

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers suppose de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de risque de la TD. Nous prenons les risques requis pour bâtir l'entreprise de la TD, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires de la TD et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la TD à aucune perte importante individuelle; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. La TD dispose d'un cadre de gestion des risques et d'une structure de gouvernance permettant d'assurer une gestion efficace des risques et le respect de sa tolérance au risque. Les ressources et les processus de gestion des risques de la TD sont conçus pour permettre à toutes nos entreprises de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et de mettre au point le cadre de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques dont elles ont besoin pour bien gérer ces risques. Ces ressources et processus sont renforcés par notre culture du risque, qui met l'accent sur la transparence et la responsabilisation.

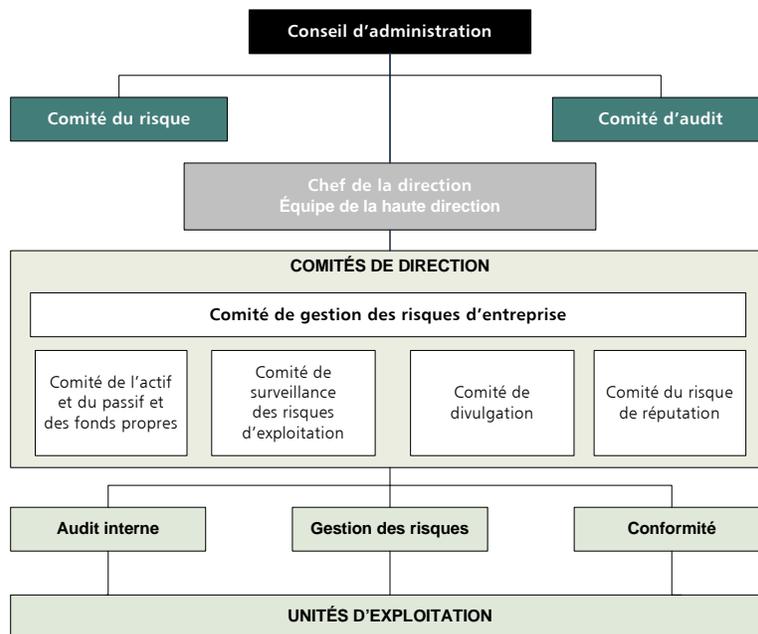
RISQUES POUR NOS ENTREPRISES

Nous avons créé un cadre de gestion des risques qui établit les principales catégories de risque, et qui recense et définit un grand nombre de risques auxquels peuvent être exposées nos entreprises et nos activités d'exploitation. Ces catégories de risque sont le risque de stratégie, le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque d'exploitation, le risque d'assurance, le risque de réglementation et risque juridique, et le risque de réputation. Ce cadre nous donne une vue globale de tous les risques éventuels auxquels la TD et chacune de ses entreprises sont confrontées, et nous permet d'élaborer des stratégies de gestion appropriées.



RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

Notre structure de gouvernance pour la gestion des risques met l'accent sur un équilibre entre une surveillance rigoureuse centralisée et un contrôle des risques par les unités d'exploitation fondé sur la responsabilisation claire et la prise en charge des risques. Cette structure assure l'échange d'information entre les unités d'exploitation, les membres de la haute direction, qui représentent chacun les principaux secteurs d'exploitation et la fonction de surveillance du Siège social (y compris la Gestion des risques, la Vérification interne et la Conformité), le président et chef de la direction et le conseil d'administration.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA GESTION DES RISQUES

Les éléments clés de notre structure de gouvernance pour la gestion des risques sont les suivants :

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration surveille l'orientation stratégique de la TD et la mise en œuvre d'une culture du risque efficace à l'échelle de l'entreprise. Il accomplit son mandat à ce chapitre à la fois directement et par l'entremise de ses comités, y compris le comité du risque du conseil d'administration (comité du risque) et le comité d'audit.

Le comité du risque

Le comité du risque est chargé de surveiller les activités de gestion du risque à l'échelle de la TD. Chaque année, le comité du risque examine et approuve la prise de position de la TD en matière de tolérance au risque, et les mesures qui s'y rattachent, afin de s'assurer qu'elles demeurent pertinentes et conformes à la stratégie de la TD. Le comité du risque approuve les politiques en matière de gestion du risque d'entreprise, et examine le profil de risque réel en regard de l'appétit de risque de la TD.

Comité d'audit

Le comité d'audit, en plus de surveiller la présentation de l'information financière, évalue le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes, y compris les contrôles sur les processus pertinents de gestion du risque.

Chef de la direction et membres de l'équipe de la haute direction

Le chef de la direction, le chef de groupe et le chef de la gestion des risques, ainsi que d'autres membres de l'équipe de la haute direction tracent l'orientation stratégique à long terme de la TD, définissent l'appétit de risque et l'appliquent aux entreprises. Ils gèrent le risque selon la tolérance à l'égard du risque de la TD, et examinent l'incidence des risques émergents sur la stratégie et le profil de risque de la TD. Dans le cadre de cette fonction, ils doivent relever les risques importants et en faire rapport au comité du risque.

Comités de direction

Le chef de la direction, en consultation avec le chef de la gestion des risques, désigne les comités de direction de la TD, qui soutiennent le chef de la direction dans la gestion globale des risques. Ces comités sont présidés par les membres de l'équipe de la haute direction qui se réunissent à intervalles réguliers afin d'assurer une surveillance en matière de gouvernance, de risque et de contrôle à l'échelon de la direction le plus élevé, et examinent et avalisent les politiques, stratégies et contrôles en matière de gestion des risques.

Le comité de gestion des risques d'entreprise (CGRE), présidé par le chef de la direction, assure une surveillance de toutes les catégories de risque recensées dans le cadre de la gestion des risques. D'autres comités de direction ont été mis en place pour certains secteurs, selon la nature du risque et l'activité commerciale connexe :

- Comité de l'actif et du passif et des fonds propres – présidé par le chef de groupe, Développement interne, Stratégie de l'entreprise et Trésorerie, surveille la gestion du risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la TD, ainsi que du risque lié à la situation de trésorerie, de financement, de placements et de fonds propres consolidés.
- Comité de surveillance des risques d'exploitation – présidé par le chef de la gestion des risques, surveille l'évaluation stratégique de la structure de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques d'exploitation de la TD.
- Comité de divulgation – présidé par le chef de groupe, Finances et chef des finances, s'assure que des contrôles et des procédures adéquats sont en place et fonctionnels pour présenter, en temps opportun et en bonne et due forme, de l'information juste, conforme et objective aux organismes de réglementation, aux actionnaires et au marché.
- Comité du risque de réputation – présidé par le chef de la gestion des risques, veille à ce que les projets mis de l'avant à l'échelle de la Banque ou des unités d'exploitation qui présentent un profil de risques de réputation importants aient reçu toute l'attention voulue pour ce qui est des répercussions liées au risque de réputation avant la mise en œuvre.

Gestion des risques

La fonction Gestion des risques, dirigée par le chef de la gestion des risques, assure une surveillance et une gouvernance indépendante en ce qui concerne l'identification, l'évaluation, le contrôle, la surveillance et la présentation des risques. L'objectif principal de la gestion des risques est de soutenir une approche exhaustive et proactive qui encourage une culture solide de la gestion des risques. Cette fonction travaille en collaboration avec les secteurs d'exploitation et d'autres groupes de surveillance du Siège social afin d'établir des politiques, des normes et des limites conformes à l'appétit de risque de la TD, et surveille les risques existants et émergents, et le respect de l'appétit de risque de la TD, et en fait rapport. Un cadre établi pour l'identification et l'évaluation des risques émergents est en place, et des procédures précises indiquent à quel moment et de quelle façon les questions et événements porteurs de risques doivent être signalés à la haute direction et au comité du risque.

Secteurs d'exploitation

Chaque secteur d'exploitation de la TD a sa propre fonction de gestion des risques qui fait rapport directement à la fonction Gestion des risques et indirectement à l'équipe de direction de l'unité. Cette structure assure un niveau adéquat de surveillance centrale en même temps que la prise en charge des risques par le secteur d'exploitation et la responsabilisation qui en découle. La direction de chaque secteur d'exploitation a la responsabilité d'établir l'appétit de risque de son secteur et les mesures qui s'y rattachent, lesquelles sont revues par la fonction Gestion des risques, avisées par le CGRE et approuvées par le chef de la direction, afin qu'elles soient conformes à l'appétit de risque de la TD, et de gérer le risque selon les limites de risque approuvées établies dans les politiques de la TD.

Audit interne

La fonction d'audit de la TD fournit une assurance indépendante de l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance employés pour assurer la conformité avec la tolérance à l'égard du risque de la TD. L'audit interne fait rapport sur son évaluation à la direction et au conseil d'administration.

Conformité

Le groupe de la conformité établit des programmes et normes fondés sur le risque pour gérer de façon proactive le risque de conformité connu et émergent à l'échelle de la TD, en fournissant une surveillance indépendante et en mettant en place des processus de contrôle opérationnel afin de se conformer aux lois et aux exigences réglementaires pertinentes.

COMMENT NOUS GÉRONS LES RISQUES

Le mode de gestion des risques de la Banque est exhaustif et proactif. Il combine l'expérience et les connaissances spécialisées de nos secteurs d'exploitation et de nos professionnels de la gestion des risques ainsi que les fonctions de surveillance du Siège social. La prise de position de la TD en matière de tolérance au risque est le principal moyen employé pour communiquer la façon dont la TD perçoit le risque et sa tolérance à l'égard du risque à tous les échelons de l'organisation et pour toutes les catégories de risque importantes. La tolérance à l'égard du risque de la TD tient compte de notre mission, de notre vision, de nos principes directeurs, de notre stratégie, ainsi que de la philosophie de la TD face au risque et de notre capacité de supporter le risque. Les conditions d'exploitation actuelles et l'incidence des risques émergents sur la stratégie et le profil de risque de la TD nous renseignent également sur la manière dont nous tolérons le risque à la TD. La prise de position de la TD en matière de tolérance au risque se résume comme suit.

Nous prenons les risques requis pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques :

1. s'inscrivent dans notre stratégie d'affaires, et peuvent être compris et gérés;
2. n'exposent l'entreprise à aucune perte importante; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit;
3. ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD.

La fonction Gestion des risques est responsable de l'établissement des pratiques et processus visant à formuler, présenter, surveiller et examiner l'application de la politique de la TD en matière de tolérance à l'égard du risque et des mesures qui s'y rattachent. Elle a également pour tâche de surveiller et d'évaluer l'efficacité de ces pratiques et mesures. Les principes suivants guident la fonction Gestion des risques dans l'exécution de son mandat :

- **Champ d'action illimité** – La fonction Gestion des risques couvre tous les secteurs de la TD, y compris les alliances avec des tiers et les coentreprises, de même que toutes les frontières aussi bien géographiques que réglementaires.
- **Communication transparente et efficace** – Les questions de risque sont communiquées et signalées aux échelons supérieurs en temps opportun, de façon précise et transparente.
- **Responsabilité accrue** – La responsabilisation à l'égard des risques incombe expressément à l'entreprise et à tous les employés, qui doivent s'assurer de bien les comprendre et d'en assumer la gestion active.
- **Surveillance indépendante** – Les politiques et les procédures de gestion des risques et de communication des risques sont établies de façon indépendante et objective.
- **Culture intégrée de sensibilisation aux risques et de contrôle** – Les règles de gestion des risques sont intégrées dans les tâches quotidiennes, la prise de décision et la stratégie de la TD.
- **Équilibre stratégique** – Les risques sont gérés jusqu'à un niveau acceptable d'exposition, compte tenu de la nécessité de protéger la valeur pour les actionnaires.

C'est la fonction Gestion des risques qui gère et surveille l'appétit de risque de la TD à l'échelle de l'entreprise, avec le soutien des comités de surveillance. Des politiques et mesures clés ont été mises en œuvre comme protection contre les risques importants. Ces mesures clés sont communiquées régulièrement à la haute direction, au conseil d'administration et au comité du risque. La direction fait un suivi régulier de diverses autres mesures et les signale au besoin à la haute direction et au conseil d'administration ou à un comité du conseil d'administration.

Pour évaluer son niveau de respect de l'appétit de risque et quantifier le risque, la TD utilise diverses méthodes d'évaluation des risques, notamment l'analyse de la valeur à risque, des analyses de scénario et des évaluations des facteurs de stress. Nous exigeons également que les principales unités d'exploitation et les fonctions de surveillance du Siège social évaluent annuellement leurs risques les plus importants de même que leurs contrôles internes au moyen d'un programme structuré d'autoévaluation des risques et des contrôles. Nous surveillons activement les occurrences de risque internes et externes afin d'évaluer l'efficacité de nos contrôles internes. Cela nous permet de cerner les problèmes de risque importants, de les signaler aux échelons supérieurs et de les surveiller, au besoin.

Notre mode de gestion des risques exige également que nous définissions l'interaction entre le risque et l'évaluation du capital de sorte que les risques pertinents puissent être pris en compte comme il se doit par la TD dans son évaluation et sa gestion de l'adéquation des fonds propres. Pour cela, les comités de la haute direction doivent examiner, contester et avaliser le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et les pratiques connexes pour le capital économique. Nous mesurons notre rendement d'après la répartition du capital à risque entre les unités d'exploitation et le coût correspondant imputé. Enfin, nous examinons et évaluons annuellement la performance de la direction de la TD en regard de la tolérance à l'égard du risque de la TD afin d'en tenir compte dans les décisions en matière de rémunération.

Évaluation des facteurs de stress de l'entreprise

L'évaluation des facteurs de stress à la TD fait partie de l'exercice de planification stratégique, de planification financière et de planification des fonds propres à long terme qui aide à définir et à comprendre la tolérance à l'égard du risque. Le Programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise de la TD comprend l'élaboration, l'application et l'évaluation de plusieurs scénarios de stress graves, mais plausibles, sur les résultats et les fonds propres. La direction peut ainsi recenser et articuler clairement les risques à l'échelle de l'entreprise et comprendre où se situent les points faibles éventuels de façon à établir un profil de risque pertinent pour la TD. L'évaluation des facteurs de stress incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation dans les secteurs des finances, de la gestion de la trésorerie et du bilan, des services économiques et de la gestion des risques. Les résultats sont passés en revue par la haute direction, intégrés dans le processus de planification de la TD et présentés au comité du risque et au conseil d'administration.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques que nous courons et la façon dont ils sont gérés.

Risque de stratégie

Le risque de stratégie est la possibilité qu'une perte financière ou une atteinte à la réputation découle de stratégies d'affaires inefficaces, de la mise en œuvre inadéquate de stratégies d'affaires ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements de l'environnement d'affaires.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

Le chef de la direction gère le risque de stratégie avec l'aide des membres de l'équipe de la haute direction et du CGRE. Le chef de la direction, en collaboration avec l'équipe de la haute direction, définit la stratégie globale, en consultation avec le conseil d'administration et sous réserve de son approbation. Le groupe Stratégie de l'entreprise, sous la direction du chef de groupe, Développement interne, Stratégie de l'entreprise et Trésorerie, est chargé d'élaborer la stratégie globale à long terme de la TD avec la collaboration et le soutien de hauts dirigeants de la TD. De plus, chaque membre de l'équipe de la haute direction est responsable d'établir et de gérer les stratégies pour son secteur d'affaires (en interne et par des d'acquisitions) et d'assurer que ces stratégies sont alignées sur la stratégie globale de l'entreprise et sur son appétit de risque. Chaque membre de l'équipe de la haute direction est également responsable, devant le chef de la direction, de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques liés à leurs stratégies d'affaires, en plus de rendre compte de l'efficacité de ces dernières. Le CGRE assure un suivi du recensement et de la surveillance des risques principaux et émergents découlant des stratégies de la TD, et s'assure que les mesures d'atténuation requises sont prises, au besoin.

Le chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la TD, sur le recensement des risques inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE STRATÉGIE

Le chef de la direction et les membres concernés de l'équipe de la haute direction examinent régulièrement les stratégies et le rendement des unités d'exploitation importantes et des fonctions du Siège social en recourant au processus de planification stratégique et financière intégré, en tenant des réunions de gestion, en rédigeant des rapports financiers ou sur l'exploitation et en procédant à des examens fonctionnels stratégiques. Notre processus de planification annuel permet d'examiner les stratégies des différents secteurs d'exploitation et les grandes initiatives, et de veiller à ce que ces stratégies soient alignées sur celles de l'entreprise. Une fois la stratégie établie, des examens fonctionnels stratégiques menés tout au long de l'exercice assurent que la stratégie demeure alignée pendant sa mise en œuvre. Les examens comprennent une évaluation de la stratégie de chaque unité d'exploitation, de l'environnement opérationnel global, notamment la position concurrentielle, le rendement financier, les initiatives d'exécution de la stratégie et les principaux risques d'affaires de chaque unité. La fréquence des examens fonctionnels stratégiques dépend du profil de risque et de la taille de l'unité ou de la fonction en cause. Le CGRE examine la situation globale du risque de stratégie et le respect de l'appétit de risque de la TD dans le cours normal des affaires.

Les zones ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse des politiques et procédures de gestion des risques pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité conformément au chapitre 3862 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, «Instruments financiers – informations à fournir», qui permet la présentation de ces informations particulières dans le rapport de gestion. Par conséquent, les zones ombragées, qui comprennent le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés audités des exercices clos les 31 octobre 2010 et 2011.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération ne respecte pas les obligations de paiement convenues.

Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt, tout crédit ou toute opération qui comporte le transfert de paiements entre la TD et d'autres parties ou d'autres institutions financières expose la TD à un certain degré de risque de crédit.

Notre principal objectif est de procéder à une évaluation méthodique de notre risque de crédit de façon à pouvoir mieux comprendre, choisir et gérer nos expositions afin d'atténuer les variations importantes de nos bénéfices.

Notre stratégie consiste à assurer une surveillance centrale du risque de crédit dans chaque entreprise, ce qui renforce une culture de transparence, de responsabilisation, d'indépendance et d'équilibre.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe à l'ensemble de l'entreprise. Afin d'ancrer la prise en charge du risque de crédit, les fonctions de contrôle du risque de crédit sont intégrées dans chaque entreprise, mais sont sous la responsabilité de la fonction Gestion des risques afin d'assurer l'objectivité et la responsabilisation.

L'équipe de contrôle du risque de crédit à l'intérieur de chaque secteur d'exploitation est principalement responsable des décisions de crédit et doit se conformer aux politiques, aux lignes directrices sur les expositions aux risques et aux limites d'approbation du crédit, déjà établies, de même qu'aux procédures d'exception d'application des politiques ou des limites. Elle doit aussi se conformer aux normes établies d'évaluation du crédit et obtenir l'approbation de la fonction Gestion des risques pour les décisions importantes en matière de crédit.

La fonction Gestion des risques assure une surveillance indépendante du risque de crédit en élaborant des politiques centralisées de gestion de contrôle des risques de portefeuille, de même que des politiques spécifiques sur les produits, au besoin.

Le comité du risque est l'autorité ultime de surveillance de la gestion du risque de crédit et il approuve chaque année toutes les principales politiques sur le risque de crédit.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est géré au moyen d'une infrastructure centralisée :

L'approbation de l'ensemble des politiques sur le risque de crédit, y compris les lignes directrices sur la gestion des exceptions et les limites discrétionnaires d'approbation des marges de crédit des directeurs à l'échelle de la TD, est centralisée à la fonction Gestion des risques.

Des lignes directrices sont instaurées pour surveiller et limiter les risques-pays, les risques sectoriels et les expositions groupées au sein des portefeuilles, conformément aux politiques approuvées par le comité du risque pour l'ensemble de l'entreprise.

Nos secteurs Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros utilisent, pour le risque de crédit, des modèles et des politiques qui servent à établir des notations de risque propres aux emprunteurs et aux facilités, à quantifier et à surveiller le niveau de risque et à en faciliter la gestion. Ces secteurs utilisent aussi des notations de risque pour établir le montant de crédit que nous sommes prêts à accorder à un emprunteur particulier.

Nos entreprises de détail utilisent des techniques de pointage et des normes approuvées pour l'octroi de crédit personnel, la surveillance et la communication d'information à cet égard dans nos activités de détail. Des processus de gestion servent à surveiller les notations relatives aux risques-pays, aux risques sectoriels et aux risques de contrepartie, ce qui comprend des exigences d'examen quotidiens, mensuels et trimestriels et annuels des risques de crédit.

Les principaux paramètres utilisés dans nos modèles de risque de crédit font l'objet d'une surveillance permanente.

Un changement imprévu de nature économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transfrontaliers relatifs aux produits et services, aux prêts, aux dividendes, aux crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la TD du pays étranger. Actuellement, la TD est exposée à un risque de crédit dans plusieurs pays, cette exposition étant majoritairement concentrée en Amérique du Nord. Nous mesurons le risque-pays au moyen de modèles de notation de risque approuvés et de facteurs qualitatifs qui sont aussi employés pour établir les lignes directrices sur le risque-pays, et ce, compte tenu de tous les aspects du risque de crédit auxquels s'exposent nos diverses entreprises. Les notations de risque-pays sont gérées de façon continue et soumises à une révision détaillée au moins annuellement.

Dans le cadre de notre stratégie touchant le risque de crédit, nous établissons des limites quant au montant de crédit que nous sommes prêts à accorder dans un secteur d'activité précis. Nous surveillons notre concentration par secteur d'activité afin de nous assurer que notre portefeuille de prêts est diversifié. Nous limitons notre risque au moyen de lignes directrices établies d'après une notation de risque interne fondée sur notre modèle de notation du risque sectoriel et une analyse sectorielle exhaustive.

Si plusieurs secteurs d'activité sont touchés par des facteurs de risque identiques, nous attribuons à ces secteurs une ligne directrice commune. En outre, la fonction Gestion des risques attribue à chaque secteur d'activité important une limite d'exposition au risque ou de concentration maximale, exprimée en pourcentage de notre exposition totale aux risques de gros et aux risques commerciaux. Nous passons régulièrement en revue les notations de risque par secteur d'activité afin que ces notations continuent de bien refléter le risque lié à chaque secteur.

Nous fixons également des limites sur le montant du crédit que nous sommes prêts à accorder à une entité ou à un groupe d'entités donné (également appelé «risque de l'entité»). Le risque de l'entité doit toujours être approuvé par l'autorité décisionnaire appropriée, qui prend les décisions à l'aide des lignes directrices fondées sur la notation de risque-emprunteur de l'entité, la notation de risque de la facilité et la notation de risque du secteur dans lequel l'entité mène ses activités. Ce risque fait l'objet d'une surveillance continue. Au 31 octobre 2011, l'exposition de l'entité se situe dans les limites approuvées et la TD n'est pas exposée de manière indue à une entité considérée à risque plus élevé (comme le définissent les politiques de crédit et le processus de surveillance interne de la direction).

Dans le cadre de nos techniques de gestion des risques de portefeuille, il est possible que, de temps à autre, nous ayons recours à des dérivés de crédit pour atténuer le risque de concentration par secteur d'activité et le risque par emprunteur.

Des exceptions aux lignes directrices et aux politiques sont permises sous réserve de l'obtention d'une approbation par la voie des procédures établies.

Le dispositif Bâle II

L'objectif du dispositif Bâle II est d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, de même que les actifs pondérés en fonction des risques. Les actifs pondérés en fonction des risques constituent un facteur important pour nos exigences de fonds propres réglementaires.

Risque de crédit et dispositif Bâle II

Nous avons reçu du BSIF l'autorisation d'utiliser à compter du 1^{er} novembre 2007 l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour le risque de crédit selon Bâle II. Nous avons recours à l'approche NI avancée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas qui suivent :

- Nous avons approuvé des exemptions permettant l'utilisation de l'approche standard pour certaines petites expositions au risque de crédit en Amérique du Nord. La fonction Gestion des risques confirme annuellement si cette approche demeure adéquate.
- Nous avons obtenu des renoncations temporaires permettant d'utiliser l'approche standard pour notre portefeuille d'opérations sur marge, certains petits portefeuilles de crédit et la majeure partie de nos portefeuilles de crédit aux États-Unis. Des plans visant à procéder à une transition de ces portefeuilles à l'approche NI avancée sont en place.

Pour pouvoir continuer à utiliser l'approche NI avancée, la TD doit respecter les conditions et les exigences courantes imposées par le BSIF et le dispositif Bâle II. Nous évaluons régulièrement notre conformité aux exigences de Bâle II et disposons de suffisamment de ressources pour exécuter le reste du travail relatif à Bâle II.

Expositions au risque de crédit selon l'approche standard

L'approche standard à l'égard du risque de crédit est utilisée principalement pour les actifs du portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des plans sont en place pour passer à l'approche NI avancée. Selon l'approche standard, les actifs sont multipliés par les coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Ces coefficients de pondération en fonction des risques sont attribués d'après certains facteurs, notamment le type de contrepartie, le type de produit et la nature et l'étendue de l'atténuation du risque de crédit. Pour ce qui est de nos expositions aux emprunteurs souverains (gouvernements, banques centrales et certaines entités du secteur public) et aux banques (institutions de dépôts réglementées, maisons de courtage en valeurs mobilières et certaines entités du secteur public), nous utilisons les notations de crédit externes attribuées par Moody's Investors Service, Standard & Poor's et Fitch pour établir le coefficient approprié de pondération en fonction des risques.

Nous appliquons les coefficients de pondération en fonction des risques suivants pour les expositions au bilan selon l'approche standard :

Emprunteurs souverains	0 % ¹
Banques	20 % ¹
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	35 % ou 75 % ²
Autres expositions sur la clientèle de détail (y compris les petites entreprises)	75 %
Entreprises	100 %

¹ La pondération du risque peut varier selon la notation de risque externe.

² 35 % pour un ratio prêt-valeur <=80 %; 75 % pour un ratio prêt-valeur >80 %.

Des coefficients de pondération en fonction des risques moins élevés s'appliquent lorsqu'il y a des éléments modérateurs du risque de crédit approuvés. Pour les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, le coefficient de pondération en fonction des risques est de 100 % (expositions garanties par l'immobilier résidentiel) ou de 150 % (tous les autres prêts).

Pour ce qui est des expositions hors bilan, des facteurs de conversion du crédit précis sont utilisés pour convertir le montant notionnel de l'exposition en équivalent-crédit.

Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée

L'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit est utilisée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas cités à la rubrique «Risque de crédit et dispositif Bâle II». Les banques qui adoptent l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit doivent présenter les expositions au risque de crédit par type de contreparties, chacun caractérisé par des risques sous-jacents différents. Les types de contreparties peuvent être différents de ceux utilisés pour la présentation dans nos états financiers.

Les expositions au risque de crédit de la TD sont divisées en deux principaux portefeuilles : le portefeuille autre que de détail et le portefeuille de détail. Pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail, nous gérons les expositions par emprunteur individuel, d'après des modèles de risque de crédit propres aux secteurs d'activité et d'après le jugement d'experts. Nous avons classé les expositions au risque de crédit dans notre portefeuille autre que de détail selon les types de contreparties de Bâle II, soit : entreprises (activités de gros et commerciales), emprunteurs souverains et banques.

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail (particuliers et petites entreprises), nous gérons les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Nous avons trois sous-types d'expositions de détail : les créances adossées à l'immobilier résidentiel (hypothèques individuelles, lignes de crédit domiciliaires), les produits de détail renouvelables admissibles (cartes de crédit individuelles, lignes de crédit non garanties et produits de protection de découvert) et toutes les autres expositions de cette catégorie (prêts personnels, lignes de crédit pour étudiants et produits de crédit bancaires pour petites entreprises).

Paramètres de risque

Selon l'approche NI avancée, le risque de crédit est mesuré selon les paramètres de risque suivants : la probabilité de défaut (PD) – la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de respecter l'échéancier de ses remboursements dans un horizon de un an; la perte en cas de défaut (PCD) – la perte que la TD subirait probablement en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut (ECD) – la valeur totale de l'exposition prévue à la date du défaut. En appliquant ces composantes de risque, nous pouvons mesurer et surveiller le risque de crédit afin de nous assurer qu'il demeure dans les limites des seuils préétablis.

Expositions du portefeuille autre que de détail

Nous évaluons le risque de crédit pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail en attribuant une notation à la fois au risque par emprunteur et au risque par facilité. Nous procédons de la sorte pour toutes les expositions envers des entreprises, des emprunteurs souverains et des banques. Nous déterminons les notations de risque selon des modèles de risque de crédit propres aux secteurs d'activité qui quantifient le degré de risque, en assurent le suivi et en facilitent la gestion. Tous les emprunteurs et toutes les facilités reçoivent une notation de risque interne qui doit être passée en revue au moins une fois par année.

Une notation de risque-emprunteur est attribuée à chaque emprunteur selon sa PD, d'après des modèles exclusifs et selon des jugements d'experts. Pour évaluer le risque que représente un emprunteur, nous tenons compte de la situation concurrentielle de l'emprunteur, de son secteur d'activité, de son rendement financier, des tendances économiques, de sa gestion et de son accès aux capitaux. Le système de notation sur 21 points de la TD est directement aligné sur les systèmes de notation externes, comme suit :

Description	Catégorie de notation	Standard & Poor's	Moody's Investors Service
Qualité supérieure	0 à 1C	AAA à AA-	Aaa à Aa3
	2A à 2C	A+ à A-	A1 à A3
	3A à 3C	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3
Qualité inférieure	4A à 4C	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3
	5A à 5C	B+ à B-	B1 à B3
Actifs surveillés et classés	6 à 8	CCC+ à CC et moins	Caa1 à Ca et moins
Douteux ou en défaut	9A à 9B	Défaut	Défaut

La notation de risque d'une facilité correspond à la PCD et tient compte des caractéristiques propres à la facilité, comme la sûreté, le rang de subordination de la créance et la structure du prêt. Les notations de risque internes font partie intégrante de la surveillance et de la gestion du portefeuille, et servent à établir les limites d'exposition au risque et les taux de prêt. Les notations internes servent aussi à calculer les fonds propres réglementaires, le capital économique et les provisions générales pour pertes sur créances.

Expositions sur instruments dérivés

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, aussi appelé risque de crédit de contrepartie, est le risque de subir une perte financière si une contrepartie manque à son obligation envers la TD. Nous appliquons l'évaluation du risque courant comme méthode pour établir les exigences de capitaux propres réglementaires relatives aux expositions sur instruments dérivés. Le groupe du crédit de trésorerie, qui fait partie des Services bancaires de gros, est responsable de la mise en application des politiques de crédit établies par la TD pour la gestion du risque de crédit lié aux dérivés ainsi que de la conformité à ces politiques.

Nous utilisons diverses méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer et gérer le risque de crédit de contrepartie. Nous utilisons entre autres des méthodes statistiques pour mesurer et limiter l'exposition potentielle future et des facteurs de stress pour déterminer et quantifier l'exposition à des événements extrêmes. Nous établissons des limites quant aux notionnels bruts afin de gérer les volumes d'affaires et les concentrations, et nous évaluons à intervalles réguliers les conditions de marché et la qualité des prix des instruments financiers sous-jacents. Le risque de crédit de contrepartie peut augmenter durant les périodes de contraction des liquidités sur le marché pour certains instruments. Le groupe Gestion de crédit de trésorerie se réunit à intervalles réguliers avec le groupe Gestion du risque de crédit et de négociation et le groupe de négociation de la salle des marchés afin de discuter de la façon dont des conditions changeantes du marché peuvent avoir une incidence sur notre évaluation du risque de marché et du risque de crédit de contrepartie.

La TD applique activement des stratégies d'atténuation des risques en recourant à des accords-cadres de compensation portant sur des dérivés multiproduits, à des sûretés et à d'autres techniques d'atténuation du risque de crédit. Les risques de crédit liés aux instruments financiers dérivés sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limite, de surveillance des limites et aux mêmes lignes directrices sur les expositions que celles que nous utilisons pour gérer d'autres opérations qui créent un risque de crédit. Ces normes incluent l'évaluation de la solvabilité des contreparties, l'évaluation et la surveillance des expositions, y compris le risque de fausse orientation connexe, de même que le contrôle de la taille des portefeuilles, de leur diversification et de leur profil d'échéance.

Il y a deux types de risque de fausse orientation : la fausse orientation générale et la fausse orientation spécifique. Un risque de fausse orientation générale survient lorsque la probabilité de défaut des contreparties suit la même trajectoire qu'un facteur de risque de marché donné. Un risque de fausse orientation spécifique survient lorsque l'exposition à une contrepartie particulière suit la même trajectoire que la probabilité de défaut de la contrepartie en raison de la nature des transactions avec cette contrepartie. Ces types d'expositions au risque nécessitent une approbation particulière à l'échelon approprié dans le cadre du processus d'approbation du crédit. Nous constatons les risques de fausse orientation spécifique de la même manière que les obligations de crédit directes et nous en assurons le suivi en appliquant des limites approuvées par facilité.

Dans le cadre du processus de surveillance du risque de crédit, la direction se réunit à intervalles réguliers afin de passer en revue toutes les expositions, y compris les expositions à des contreparties plus à risque, qui découlent des instruments financiers dérivés. Au 31 octobre 2011, compte tenu des stratégies d'atténuation des risques, la TD n'avait pas d'exposition importante sur des dérivés avec des contreparties considérées plus à risque comme le définit le processus de surveillance interne de la direction. En outre, la TD n'a pas d'ajustement important de la valeur du crédit pour le risque lié à quelque contrepartie que ce soit.

Expositions au risque de crédit de détail

Dans notre secteur du crédit de détail, nous avons un grand nombre de clients qui sont des particuliers ou des petites entreprises. Nous traitons les demandes de crédit à la consommation à l'aide de systèmes automatisés de pointage du crédit et du comportement. Dans le cas d'opérations plus importantes ou plus complexes, nous acheminons les demandes à des tarificateurs dans des centres de crédit régionaux qui fonctionnent selon des limites d'approbation établies. Une fois que les crédits de détail sont financés, nous surveillons à intervalles réguliers les indicateurs courants de risque internes et externes afin de relever tout changement dans le risque.

Nous évaluons les expositions au risque de crédit par ensemble, chaque ensemble étant composé d'expositions dotées de caractéristiques semblables. Les ensembles sont divisés selon les catégories de produits et les estimations de PD. Nous avons élaboré des modèles statistiques exclusifs et des stratégies de décision pour chaque portefeuille de produits de détail. Nos modèles se fondent sur dix ans ou plus de données historiques internes. Les paramètres de risque de crédit (PD, ECD et PCD) de chaque facilité sont mis à jour trimestriellement à l'aide de l'information la plus récente disponible au bureau de crédit de l'emprunteur et sur les produits. Nous rajustons le calcul de la PCD pour refléter la possibilité de perte accrue en cas de ralentissement économique.

Le tableau ci-dessous indique l'échelle des PD selon le niveau de risque :

Description	Échelle des PD sur un an > - <=
Risque faible	0,00 % – 0,15 %
Risque normal	0,15 % – 1,10 %
Risque moyen	1,10 % – 4,74 %
Risque élevé	4,74 % – ≤ 100 %
Défaut	100,0 %

Validation du système de notation du risque de crédit

Les systèmes et les méthodes de notation du risque de crédit font l'objet d'une validation indépendante afin de vérifier qu'ils constituent toujours des indicateurs de risque adéquats. Le processus de validation tient compte des considérations suivantes :

- Estimations des paramètres de risque – la PD, l'ECD et la PCD sont révisées et mises à jour en fonction des pertes réelles afin de s'assurer que les estimations constituent toujours des indicateurs raisonnables de perte éventuelle.
- Performance des modèles – les estimations continuent d'être discriminatoires, constantes et prédictives.
- Qualité des données – les données utilisées dans le système de notation du risque sont exactes, adéquates et suffisantes.
- Hypothèses – les principales hypothèses sous-jacentes du modèle demeurent valides pour le portefeuille et la conjoncture.

La fonction Gestion des risques veille à ce que le système de notation du risque de crédit soit conforme à la politique en matière de notation des risques de la TD. Le comité du risque est informé de la performance du système de notation du risque de crédit au moins annuellement. Le comité du risque doit approuver les changements importants apportés au système de notation du risque de crédit de la TD.

Évaluation des facteurs de stress

Pour établir l'importance des pertes possibles selon divers scénarios, nous soumettons nos portefeuilles de crédit à des évaluations des facteurs de stress. Les évaluations des facteurs de stress servent à évaluer la vulnérabilité des portefeuilles aux effets de situations graves mais plausibles, telles qu'un ralentissement économique marqué ou une perturbation importante d'un marché.

Atténuation des risques de crédit

Les techniques que nous utilisons pour réduire et atténuer le risque de crédit comprennent des politiques et des procédures écrites qui visent l'évaluation et la gestion des actifs financiers et non financiers affectés en garantie (sûretés) et l'examen et la négociation des accords de compensation. Les types de sûretés et leurs montants et les autres techniques d'atténuation du risque de crédit exigés sont fondés sur l'évaluation interne par la TD de la qualité du crédit et de la capacité de remboursement de la contrepartie.

Dans les activités bancaires de détail et commerciales, les actifs affectés en garantie de prêts sont essentiellement non financiers et comprennent des biens immobiliers résidentiels, des biens immobiliers en cours d'aménagement, des biens immobiliers commerciaux et des actifs commerciaux comme des débiteurs, des stocks et des immobilisations corporelles. Dans les Services bancaires de gros, une grande part des prêts va à des emprunteurs qui ont une bonne cote de crédit et à qui on n'exige pas l'affectation d'actifs en garantie. Les emprunteurs n'ayant pas une bonne cote de crédit affectent généralement en garantie des actifs commerciaux comme le font les emprunteurs commerciaux. Des normes communes s'appliquent à l'échelle de la TD pour évaluer les sûretés, établir les calendriers de révision des calculs et pour consigner, enregistrer, améliorer et surveiller les sûretés.

Les actifs affectés en garantie d'expositions sur dérivés sont essentiellement financiers et comprennent des liquidités et des titres négociables émis par des gouvernements de première qualité et des émetteurs de bonne qualité. Le groupe du crédit de trésorerie des Services bancaires de gros est la source centrale des processus liés aux sûretés financières. Ces processus comprennent des décotes et procédures préétablies pour la réception, la garde et la libération des titres donnés en garantie.

Sauf exception, dans tous les cas nous protégeons les actifs en en prenant possession et en les contrôlant dans un territoire où nous pouvons légalement faire valoir nos droits sur la sûreté. Exceptionnellement, et lorsque notre contrepartie l'exige, nous gardons les actifs ou les confions à un dépositaire indépendant. Nous consignons les accords conclus avec les dépositaires dans une convention de garde et de contrôle.

Il se peut que nous prenions des cautionnements pour réduire l'exposition au risque de crédit. Nous ne comptabilisons que les cautionnements irrévocables fournis par des entités ayant une meilleure notation des risques que celle de l'emprunteur ou de la contrepartie à la transaction.

La TD utilise des dérivés de crédit pour atténuer le risque de crédit. Le risque de crédit, le risque juridique et les autres risques associés à ces opérations sont contrôlés au moyen de procédures bien établies. Notre politique est de ne conclure ces opérations qu'avec des institutions financières de grande qualité. Le risque de crédit lié à une telle contrepartie est géré selon les mêmes processus d'approbation, de limite et de surveillance que nous appliquons à toutes les contreparties pour lesquelles nous avons une exposition au crédit. Nous utilisons aussi des sûretés et des accords-cadres de compensation pour atténuer l'exposition aux contreparties de dérivés.

Expositions brutes au risque de crédit

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions spécifiques ou les radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

L'exposition brute au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit se présente comme suit :

TABLEAU 50 : EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT – BÂLE II : APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE¹

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2011			Au 31 octobre 2010		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	17 242 \$	161 116 \$	178 358 \$	13 486 \$	146 777 \$	160 263 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	42 736	42 736	–	40 940	40 940
Autres expositions aux produits de détail	25 139	30 520	55 659	17 943	28 205	46 148
	42 381	234 372	276 753	31 429	215 922	247 351
Risque de crédit autre que de détail						
Entreprises	53 165	123 292	176 457	50 436	114 603	165 039
Emprunteurs souverains	23 559	64 432	87 991	8 872	63 633	72 505
Banques	20 363	119 683	140 046	20 916	112 003	132 919
	97 087	307 407	404 494	80 224	290 239	370 463
Expositions brutes au risque de crédit	139 468 \$	541 779 \$	681 247 \$	111 653 \$	506 161 \$	617 814 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte des incidences des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau exclut les expositions à la titrisation et les expositions sur actions.

Autres expositions au risque de crédit

Expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction

Nos expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction sont à un niveau qui représente moins de 5 % de nos fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie combinés. Par conséquent, nous utilisons des pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques sur les expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction.

Expositions de titrisation

Pour les expositions sur titrisations notées par des agences externes, nous utilisons à la fois l'approche standard et l'approche fondée sur les notations (AFN). Les deux approches attribuent des coefficients de pondération aux expositions d'après les notations externes. Nous utilisons les notations attribuées par l'une ou plusieurs des agences de notation suivantes : Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch et DBRS. L'AFN tient compte de facteurs additionnels, notamment l'horizon de la notation (long terme ou court terme), la quantité de détails disponibles sur l'ensemble d'actifs sous-jacents et le rang de subordination de la position.

Nous utilisons l'approche basée sur les évaluations internes (ÉI) pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques pour nos expositions liées aux titrisations de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui ne font pas l'objet d'une notation externe. Selon l'ÉI, les expositions sont multipliées par les coefficients de pondération prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte d'instruments financiers ou dans le bilan imputable à des mouvements défavorables de facteurs de marché comme les taux d'intérêt et de change, les prix, les écarts de taux, les volatilités et les corrélations.

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de négociation et dans notre portefeuille de placements ainsi que dans nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de négociation et de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la TD par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché du fait des transactions que des clients effectuent avec nous.

Au 31 octobre 2011, nous nous conformions aux exigences de Bâle II en matière de gestion du risque de marché selon l'approche des modèles internes.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES AUTRES ACTIVITÉS DE BANQUE DE GROS

Les quatre principales activités de négociation suivantes nous exposent à un risque de marché :

- Tenue de marché – Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières afin de conclure des opérations d'achat et de vente avec des investisseurs et de réaliser la marge entre le cours acheteur et le cours vendeur.
- Ventes – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers pour répondre aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires et des commissions.
- Arbitrage – Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances et nos produits des divers marchés ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- Positionnement – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

La responsabilité de la gestion du risque de marché dans les activités de négociation incombe principalement aux Services bancaires de gros, sous la surveillance du groupe des risques de négociation qui fait partie de la fonction Gestion des risques. Le comité du capital et du risque de marché, qui est présidé par le premier vice-président, Risques de négociation, et est composé de cadres supérieurs des Services bancaires de gros, se réunit à intervalles réguliers pour réviser le profil de risques de marché et les résultats de nos activités de négociation, recommander des modifications aux politiques sur les risques, passer en revue les stocks de prises fermes et examiner l'usage qui est fait des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires de gros.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le risque de marché joue un rôle clé dans l'évaluation de toute stratégie liée aux activités de négociation. Nous lançons de nouvelles initiatives de négociation et étendons celles qui existent seulement si le risque a été évalué de façon exhaustive et est jugé susceptible d'être assumé selon notre seuil de tolérance et nos compétences en affaires, et si nous possédons l'infrastructure adéquate pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes à la stratégie d'affaires approuvée pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché qui y est associé, conformément à l'appétit de risque de marché de la TD. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles et des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global des Services bancaires de gros.

Les principales limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque de l'activité et comprennent des limites quant aux notionnels, aux différentiels de taux, aux variations de la courbe de rendement, aux variations de prix et à la volatilité.

Une autre mesure importante des limites de négociation est la valeur à risque que nous utilisons pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La valeur à risque mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

À la fin de chaque journée, les positions de risque sont comparées aux limites de risque, et tous les dépassements sont constatés conformément aux politiques et procédures établies en matière de risques de marché.

Calcul de la valeur à risque

La TD estime la valeur à risque quotidiennement par la combinaison du risque de marché général et de l'exposition au risque propre aux titres de créance associé aux positions de négociation de la TD. Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille courant. Nous évaluons notre portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de participation, de taux d'intérêt, de change ou de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100.

Le risque propre aux titres de créance mesure le risque de migration et de défaut ainsi que le risque d'écart de taux de crédit idiosyncratique pour les produits de crédit du portefeuille de négociation. La simulation de Monte Carlo est utilisée pour saisir les variations possibles de la valeur en raison des migrations, des défauts et des mouvements des écarts de taux idiosyncratiques. Le risque propre aux titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net. Le revenu lié aux activités de négociation dans le graphique ci-dessous exclut le revenu lié aux variations de la juste valeur des engagements de prêts et est présenté en équivalence fiscale. Les engagements ne sont pas inclus dans le calcul de la valeur à risque puisqu'ils ne sont pas gérés comme des positions de négociation. En 2011, nous avons enregistré 63 jours de perte de négociation et avons dépassé la valeur à risque à une reprise, essentiellement à cause des événements de marché entourant l'abaissement de la cote de crédit du gouvernement des États-Unis.

Le graphique ci-après présente l'utilisation quotidienne de la valeur à risque totale et le revenu lié aux activités de négociation (en équivalence fiscale) dans le secteur Services bancaires de gros.

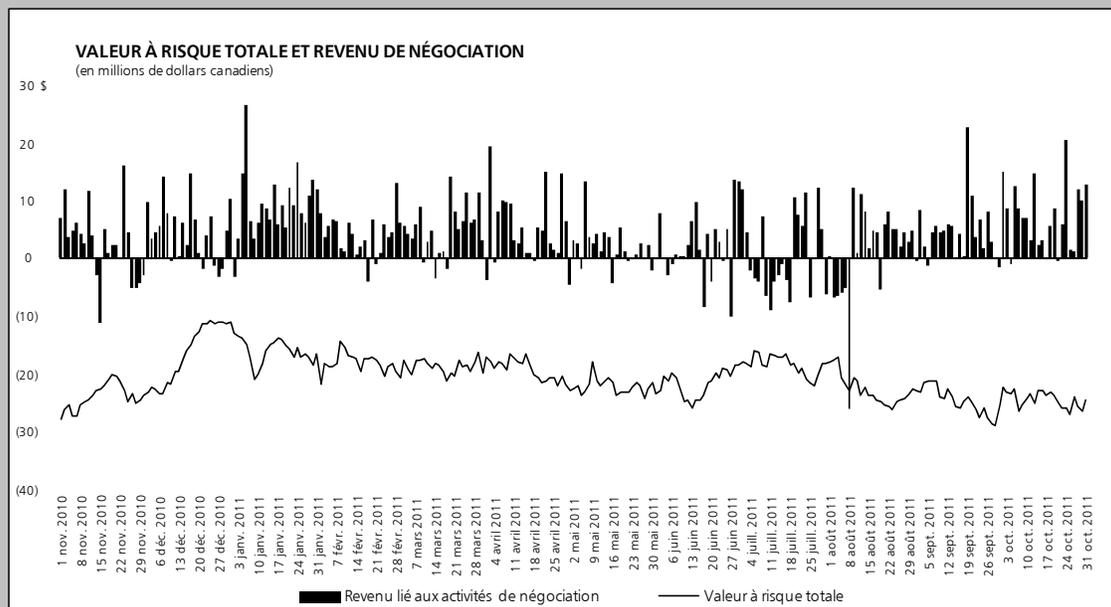


TABLEAU 51 : UTILISATION DE LA VALEUR À RISQUE¹

(en millions de dollars canadiens)	2011				2010			
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Haut	Bas
Taux d'intérêt ²	7,5	\$ 6,5	\$ 10,3	\$ 4,0	\$ 14,4	\$ 12,6	\$ 20,0	\$ 8,1
Risque d'écart de taux d'intérêt ²	9,0	8,8	12,2	4,7				
Risque sur titres de participation	4,1	5,3	9,4	3,8	6,4	7,8	11,3	6,1
Risque de change	1,3	3,0	5,4	1,3	1,5	2,5	6,1	0,7
Risque de marchandises	0,8	0,7	1,0	0,4	0,8	1,1	3,4	0,4
Risque propre à des titres de créance	21,3	20,3	26,1	13,4	22,9	17,2	26,5	10,2
Effet de diversification ³	(19,4)	(20,5)	s. o.	s. o.	(18,0)	(18,9)	négl. ⁴	négl. ⁴
Total de la valeur à risque	24,6	\$ 24,1	\$ 29,0	\$ 17,1	\$ 28,0	\$ 22,3	\$ 32,0	\$ 14,5

¹ Le 22 juillet 2011, le calcul de la valeur à risque a été mis à jour pour inclure des facteurs de risque additionnels. Au moment de cette mise à jour, l'inclusion de ces facteurs a augmenté la valeur à risque d'environ 2 millions de dollars.

² Le risque de taux d'intérêt inclut les résultats du risque d'écart de taux d'intérêt jusqu'au 21 juillet 2011. Depuis le 22 juillet 2011, le risque d'écart de taux d'intérêt est évalué séparément du risque de taux d'intérêt. Les périodes comparatives précédentes n'ont pas été reclassées pour tenir compte de ce changement.

³ La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

⁴ Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

Validation du modèle de valeur à risque

Pour chacun de nos portefeuilles de négociation, et pour le portefeuille dans son ensemble, nous nous servons de tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes, réels et théoriques, à la valeur à risque afin de nous assurer qu'ils correspondent aux hypothèses statistiques du modèle de la valeur à risque. La variation théorique des profits et des pertes est produite par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas.

Évaluation des facteurs de stress

Nos activités de négociation sont soumises à une limite d'exposition mondiale globale aux facteurs de stress. En outre, les secteurs d'exploitation mondiaux doivent obéir à une limite des évaluations des facteurs de stress et chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite globale d'évaluations de facteurs de stress. Des scénarios de stress sont conçus pour reproduire des événements économiques extrêmes, les pires résultats historiques ou des modifications prononcées, mais plausibles, des principaux facteurs de risque de marché. Le programme d'évaluation des facteurs de stress comprend des scénarios élaborés au moyen de données du marché historiques qui ont eu cours pendant des périodes de perturbations du marché. Les événements que nous avons reproduits sont notamment le krach boursier de 1987, la crise déclenchée par le défaut de paiement de la dette russe en 1998, les séquelles du 11 septembre 2001, la crise du PCAA au Canada en 2007, ainsi que l'effondrement de Lehman Brothers et la crise du crédit qui s'en est suivie à l'automne de 2008.

Les évaluations des facteurs de stress sont effectuées et revues à intervalles réguliers par le comité du capital et du risque de marché.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES AUTRES ACTIVITÉS BANCAIRES DE GROS

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché découlant d'un portefeuille existant d'obligations et d'actions privilégiées détenu par Valeurs Mobilières TD et de nos placements résiduels dans des banques d'affaires. Le groupe Gestion des risques examine et approuve les politiques et procédures, lesquelles sont mises en place pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

Nous sommes exposés à un risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

Gestion de l'actif et du passif

La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques de marché qui entourent nos activités bancaires traditionnelles. Ces risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

RESPONSABLES DE LA GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le service de gestion de la trésorerie et du bilan évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, qui est présidé par le chef de groupe, Développement interne, Stratégie et Trésorerie, et comprend d'autres membres de la haute direction. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif et reçoit des rapports sur la conformité aux limites de risque approuvées.

COMMENT NOUS GÉRONS NOS POSITIONS D'ACTIF ET DE PASSIF

Lorsque des produits de la TD sont émis, les risques sont évalués au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assurant une couverture intégrale. Ce cadre permet d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation ne prendront de risques que pour des activités jugées productives.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur nos marges, nos bénéfices et notre valeur économique. Le risque de taux d'intérêt est géré afin d'obtenir des bénéfices réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, nous avons adopté une méthode de couverture rigoureuse pour la gestion de l'apport au bénéfice net de nos positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- Évaluer et gérer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique.
- Mesurer la contribution de chaque produit TD en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, comme les engagements hypothécaires.
- Élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser le bénéfice net à l'égard de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif comportent des dates de paiement ou d'échéance différentes. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le prix d'un actif ou d'un passif sensible aux taux d'intérêt est refixé lorsque les taux changent, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance des positions asymétriques. Il est aussi influencé par les volumes de nouvelles affaires, par les renouvellements de prêts et de dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus annuels à risque correspondent à la variation de notre revenu d'intérêts net annuel résultant d'un mouvement défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la valeur actualisée de notre portefeuille d'actifs et la variation de la valeur actualisée de notre portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan, qui résulte d'un mouvement défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt.

La politique de la TD établit des limites globales pour les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque fondées sur une fluctuation défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt dans le but de gérer son risque de taux d'intérêt pour les activités autres que de négociation au Canada et aux États-Unis.

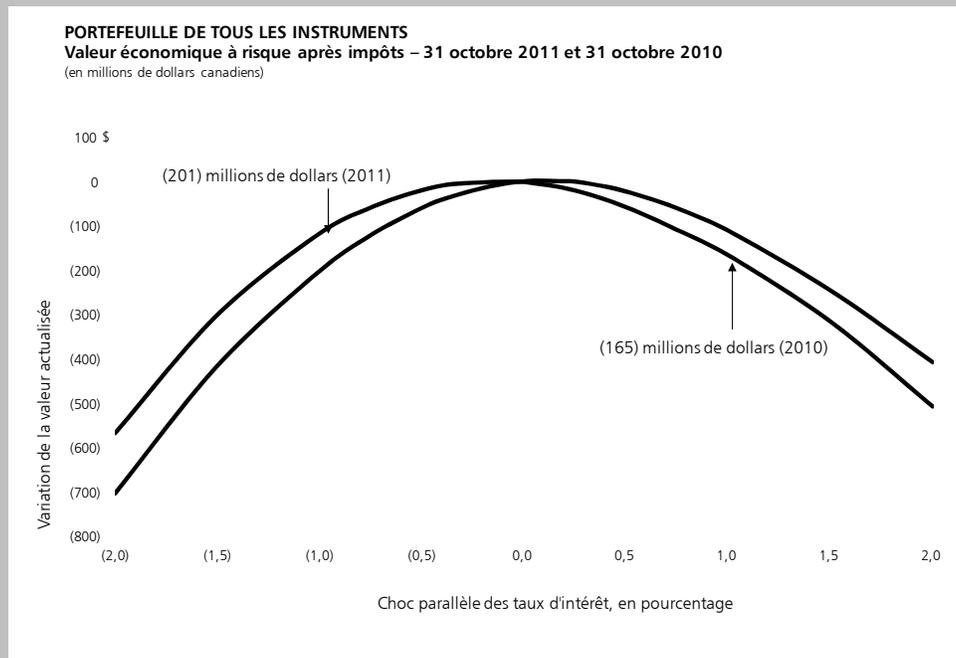
Nous procédons régulièrement à l'évaluation de toutes les positions d'actif et de passif et des risques hors bilan. Nous visons à dégager un revenu d'intérêts net stable au fil du temps grâce à une symétrie rigoureuse entre l'actif et le passif.

Le risque de taux d'intérêt lié aux produits comportant des flux de trésorerie à taux fixe fermés (sans option) est évalué et géré séparément des produits qui offrent des options de remboursement anticipé aux clients. Nous faisons des projections sur les flux de trésorerie futurs en observant l'incidence des facteurs suivants :

- Un profil présumé d'échéances pour notre portefeuille de dépôts de base.
- Notre profil cible de placement d'après notre position nette en actions.
- Les hypothèses de règlement des hypothèques, à l'exception des options incorporées de remboursement anticipé.

Pour ce qui est des instruments fermés, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie, de façon que le revenu d'intérêts net devienne plus prévisible. Les options rattachées aux produits, qu'elles soient autonomes comme celles des engagements de taux hypothécaires ou qu'elles soient incorporées dans un prêt ou dans un dépôt, nous exposent à un risque financier considérable. Nous modélisons notre exposition à l'égard des options autonomes en vertu d'engagements de taux hypothécaires d'après un taux de prêt prévu fondé sur des résultats historiques. Nous modélisons notre exposition aux options vendues incorporées dans d'autres produits, comme un droit de paiement anticipé ou de rachat anticipé, d'après une analyse des comportements rationnels des clients. Nous modélisons aussi la compression des marges que pourrait causer une baisse des taux d'intérêt sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Pour gérer les expositions aux options liées aux produits, nous achetons des options ou utilisons un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire l'avantage des options achetées.

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la TD utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 octobre 2011, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 110,9 millions de dollars ((165,4) millions de dollars en 2010) après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 201,9 millions de dollars ((116,5) millions de dollars en 2010) après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique de l'avoir des actionnaires (après impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la TD à un risque important.

Monnaie	31 octobre 2011		31 octobre 2010	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	5,9 \$	(78,6) \$	(12,4) \$	(68,1) \$
Dollar américain	(116,8)	(123,3)	(153,0)	(48,4)
	(110,9) \$	(201,9) \$	(165,4) \$	(116,5) \$

Pour la mesure des revenus à risque (non incluse dans le graphique), une augmentation de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2011 aurait fait baisser le bénéfice net avant impôts de 40,4 millions de dollars (diminution de 20,7 millions de dollars en 2010) au cours des douze mois suivants. Une diminution de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2011 aurait fait augmenter le bénéfice net avant impôts de 29,5 millions de dollars (augmentation de 20,7 millions de dollars en 2010) au cours des douze mois suivants.

Le tableau suivant présente la sensibilité du bénéfice net (avant impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 53 : SENSIBILITÉ DU BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS À RISQUE PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)		31 octobre 2011			Aux 31 octobre 2010		
Monnaie		Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb		
Dollar canadien		(6,7) \$	6,7 \$	(1,0) \$	1,0 \$		
Dollar américain		(33,7)	22,9	(19,7)	19,7		
		(40,4) \$	29,6 \$	(20,7) \$	20,7 \$		

Gestion du risque de change hors du compte de négociation

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaies étrangères comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos investissements dans des établissements étrangers. Lorsque nos actifs libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie, la situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent nuire à notre bénéfice net et à l'avoir de nos actionnaires ainsi qu'à nos ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Réduire au minimum l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur l'avoir des actionnaires comme présenté donne lieu à une variabilité des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction des risques qui sont libellés en monnaies étrangères. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens de nos actifs pondérés en fonction des risques libellés en monnaies étrangères augmente, ce qui accroît nos exigences en matière de fonds propres. Donc, le risque de change découlant des investissements nets de la Banque dans des établissements étrangers est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur acceptable pour une variation donnée des taux de change.

Portefeuille de placements disponibles à la vente

La Banque gère un portefeuille de titres disponibles à la vente dans le cadre du processus global de gestion de l'actif et du passif. Le portefeuille de titres disponibles à la vente est formé de deux composantes distinctes, soit un portefeuille canadien de titres adossés à des créances hypothécaires qui sont adossés à des prêts accordés puis ultérieurement titrisés par la Banque, et un portefeuille de placements qui est composé de titres acquis par la Banque. Le portefeuille canadien de titres adossés à des créances hypothécaires offre à la Banque la souplesse lui permettant d'offrir des garanties, du financement et des liquidités. En règle générale, la gestion du portefeuille de placements au moyen de titres de haute qualité comportant peu de risque vise les objectifs suivants : i) générer un crédit des fonds ciblé par rapport aux dépôts excédant les prêts; ii) procurer une marge suffisante d'actifs liquides pour faire face aux fluctuations non prévues des dépôts et des prêts et atteindre les objectifs globaux de gestion des fonds; iii) fournir des titres admissibles visant à respecter les exigences en matière de garantie et compatibles avec la gestion de la trésorerie; et iv) gérer le profil de risque de taux d'intérêt cible du bilan. Les stratégies du portefeuille de placements sont gérées selon les taux d'intérêt, la composition du bilan, la demande réelle et prévue pour les prêts, les possibilités de financement et la sensibilité globale de la Banque aux taux d'intérêt. Le comité du risque examine et approuve les politiques et les limites de placement pour le propre portefeuille de la TD.

POURQUOI LES MARGES SUR LES PRODUITS FLUCTUENT AVEC LE TEMPS

Comme nous l'expliquons plus haut, l'objectif de notre méthode de gestion de l'actif et du passif est de bloquer les marges sur les prêts et les dépôts à taux fixe à mesure qu'ils sont comptabilisés. Cette approche neutralise aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le montant du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps, en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options incorporées. Malgré cette méthode, la marge sur les actifs productifs moyens est assujettie aux variations au fil du temps pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe ou sur les produits à taux fixe renouvelés, par rapport aux marges déjà gagnées sur les produits parvenus à échéance, auront une incidence sur les marges existantes des portefeuilles.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera à mesure que la composition des activités changera.
- Les fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage de la correction des prix des produits en réaction à des changements de taux de gros peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.

Le niveau général des taux d'intérêt influera sur le rendement que nous générerons à partir de notre profil d'échéances modélisé pour les dépôts de base et du profil de placement de notre position nette en actions à mesure qu'elle évoluera au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés sur options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Notre méthode tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à des bénéfices plus réguliers et plus prévisibles.

Nous utilisons une simulation modélisée du revenu d'intérêts net pour évaluer le niveau et les variations du revenu d'intérêts net qui sera dégagé au fil du temps, selon divers scénarios de taux d'intérêt.

Le modèle comprend également l'incidence des hypothèses quant à la croissance projetée des volumes de produits, aux nouvelles marges et à la combinaison de produits.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières sans devoir mobiliser des fonds à des taux défavorables, ou encore de ne pas être en mesure de vendre des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts ou de l'échéance d'une dette ainsi que dans le cadre d'engagements d'accorder un crédit ou de fournir un concours de trésorerie.

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès à des fonds suffisants et appropriés pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être forcés de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement notre stratégie d'affaires. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à du financement et à une réserve de liquidités.

QUEL EST NOTRE TOLÉRANCE À L'ÉGARD DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ?

Le risque d'illiquidité pourrait facilement placer la TD dans une situation très vulnérable étant donné que, dans l'éventualité où nous ne serions pas en mesure de respecter nos engagements et/ou exigences en matière de financement, nous cesserions d'exercer nos activités en tant qu'entreprise en exploitation. Par conséquent, nous maintenons une approche saine et prudente de gestion de notre exposition éventuelle au risque d'illiquidité, notamment en ciblant un horizon de survie strict de 90 jours dans des conditions d'exploitation difficiles causées par la combinaison de scénarios de stress propres à la Banque et à l'échelle du marché. Cet horizon de survie ciblé et les stratégies de gestion des liquidités et du financement comprennent un programme de gestion du risque d'illiquidité intégré conçu de façon à ce que nous maintenions une faible exposition aux variations défavorables des niveaux de liquidités attribuables à des causes connues de risque d'illiquidité.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif / du passif et des capitaux propres surveille notre programme de gestion du risque d'illiquidité. Il s'assure que la structure de gestion est efficace pour mesurer et gérer adéquatement le risque d'illiquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs du Service de gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances et des Services bancaires de gros, relève et surveille nos risques d'illiquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress.

Nous avons une seule politique mondiale pour le risque d'illiquidité et les actifs donnés en garantie, mais les grandes unités d'exploitation évaluent et gèrent les risques d'illiquidité comme suit :

- Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan est chargé de consolider la situation mondiale de la TD à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque d'illiquidité des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités canadiennes de Gestion de patrimoine.
- Les Services bancaires de gros, en étroite collaboration avec le groupe des risques de négociation, qui fait partie de la fonction Gestion des risques, sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents à chacun des portefeuilles des Services bancaires de gros et à ses filiales consolidées réglementées.
- Le groupe Trésorerie américaine de la TD est chargé de gérer la situation du risque d'illiquidité du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan travaille en étroite collaboration avec le secteur afin d'assurer la conformité au cadre de gestion du risque d'illiquidité à l'échelle mondiale.
- Chaque secteur doit se conformer à la politique mondiale de gestion pour le risque d'illiquidité et les actifs donnés en garantie. Cette politique est passée en revue à intervalles réguliers par le comité du risque. La direction responsable de la liquidité dans notre secteur d'activité aux États-Unis et dans chacune de nos succursales et filiales outre-mer réglementées doit également mettre en œuvre les politiques de gestion du risque d'illiquidité et les programmes connexes qui sont nécessaires pour satisfaire aux conditions d'affaires et aux exigences réglementaires locales. Chacune de ces politiques est soumise à l'examen du Forum général sur les liquidités et à l'approbation du comité de l'actif et du passif.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme dont nous avons besoin pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise de confiance qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement d'illiquidité à l'échelle du marché comportant des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Ce scénario nous assure de disposer de suffisamment de liquidités pour couvrir les besoins globaux équivalant à la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance et des retraits possibles de dépôts de détail et commerciaux, et combler les besoins opérationnels prévus. De plus, nous incluons la couverture de programmes de financement soutenus par la Banque, tels que les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et le PCAA.

Pour combler les besoins globaux de liquidités qui en résultent, nous détenons des actifs facilement convertibles en espèces. Les actifs doivent être négociables à court terme, être assortis d'une notation de crédit suffisante et être disponibles à la vente pour être considérés comme facilement convertibles en espèces. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs qui ne sont pas disponibles sans délai parce qu'ils servent de sûretés ou à d'autres fins semblables ne sont pas pris en considération.

Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond à notre total d'actifs liquides, moins nos besoins de financement de gros non garanti, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les passifs éventuels venant à échéance dans une tranche de temps donnée. Le 31 octobre 2011, notre position globale d'actifs liquides excédentaires jusqu'à 90 jours, mesurée selon le scénario de «stress combiné critique» applicable aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et Services bancaires de gros, s'établissait à 2,7 milliards de dollars (10,7 milliards de dollars en 2010). Au 31 octobre 2011, la situation d'actifs liquides excédentaires cumulatifs pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'établissait à 10,6 milliards de dollars (7,0 milliards de dollars en 2010).

Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période de un an. À des fins de calcul des résultats de ce test, nous estimons la qualité marchande et le potentiel de nantissement des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de «stress combiné critique», puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 365 jours. Le 31 octobre 2011, notre estimation des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, mesurée par le test de couverture supplémentaire des liquidités pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros, s'établissait à 15,1 milliards de dollars (15,4 milliards de dollars en 2010), tandis que pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, elle s'établissait à 15,3 milliards de dollars (13,4 milliards de dollars en 2010).

Bien que chacun de nos secteurs d'exploitation ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses propres risques d'illiquidité, nous gérons aussi la liquidité à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque d'illiquidité dans toutes nos activités.

Nous avons mis en place des plans de financement d'urgence afin de donner des directives en cas de crise de liquidités sur un marché local précis. Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Des abaissements des notations de crédit pourraient entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Ils pourraient aussi nuire à notre capacité de conclure, dans le cours normal des affaires, des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture et influencer sur les coûts liés à ces opérations. Nous examinons régulièrement le niveau de sûreté accru dont nos contreparties auraient besoin dans le cas d'un abaissement de la notation de crédit de la TD. Nous sommes d'avis que l'incidence d'un abaissement d'un cran serait minime et pourrait être facilement gérée dans le cours normal des affaires; toutefois, un abaissement plus important pourrait avoir une incidence davantage marquée qui se traduirait par l'augmentation de nos coûts d'emprunt ou par l'obligation de présenter des sûretés additionnelles dans l'intérêt de nos contreparties. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre capacité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble du secteur des services financiers.

TABLEAU 54 : NOTATIONS DE CRÉDIT

					Clôture
					31 octobre 2011¹
Agence de notation	Notation de la dette à court terme		Notation de la dette à long terme de premier rang et perspective		
Moody's		P-1	Aaa		Négative
S&P		A-1+	AA-		Stable
Fitch		F1+	AA-		Stable
DBRS		R-1 (élevé)	AA		Stable

¹ Ces notations s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/rapports/debt/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation.

FINANCEMENT

Nous disposons d'une réserve importante de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 70 % du total du financement. De plus, nous comptons un programme actif de financement de gros nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations couvertes et les titres de créance de gros non garantis. Notre financement de gros non garanti est également réparti par région, par monnaie et par réseau de distribution. Nous maintenons des limites sur les sommes que nous pouvons garder pour un seul déposant de façon à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement. Lorsque les niveaux de dépôt dépassent ces limites, le montant excédentaire doit être investi dans des actifs très liquides et n'est donc pas utilisé pour financer les besoins des Services bancaires de gros. Nous limitons également le financement de gros qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée. Ces limites de financement visent à répondre à la complexité opérationnelle potentielle de vendre des actifs et à une liquidité des actifs réduite dans le cas d'un événement de marché systémique, et servent aussi à limiter notre exposition à des échéances de passifs importants.

Au cours du dernier exercice, nous avons été en mesure de répondre à nos besoins de financement externe principalement au moyen de la vente de titres hypothécaires garantis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations couvertes, de titres adossés à des créances mobilières à terme et de billets de premier rang à moyen terme. Nous continuons d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement additionnel ou à moindre coût pour nos besoins de financement à terme projetés.

Le tableau ci-dessous représente les diverses sources du financement obtenu pour l'exercice.

TABLEAU 55 : SOURCES DE FINANCEMENT À TERME		
(en milliards de dollars canadiens)	2011	2010
Actifs titrisés	6,9 \$	9,0 \$
Obligations couvertes	5,0	2,0
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	–	–
Total	11,9 \$	11,0 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La TD a des obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs à l'égard d'engagements découlant de contrats de location-exploitation et de location-acquisition, de certaines obligations liées à des acquisitions et d'autres obligations. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la TD. Le tableau ci-dessous présente la durée contractuelle restante de certains passifs financiers et d'autres obligations contractuelles non actualisés.

TABLEAU 56 : CALENDRIER DES ÉCHÉANCES D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES						
(en millions de dollars canadiens)					2011	2010
	Moins de un an	Plus de 1 an à 3 ans	Plus 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Dépôts ¹	389 331 \$	48 056 \$	23 445 \$	20 282 \$	481 114 \$	429 971 \$
Billets et débiteures subordonnés	202	148	–	11 320	11 670	12 506
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	621	1 206	1 017	2 677	5 521	4 561
Engagements en vertu de contrats de location-acquisition	34	65	32	18	149	97
Ententes de services de réseau	25	52	–	–	77	32
Guichets automatiques	119	303	109	–	532	330
Technologie de centre d'appels	32	29	–	–	61	88
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	79	46	–	–	125	130
Total	390 443 \$	49 905 \$	24 603 \$	34 297 \$	499 249 \$	447 715 \$

¹ Comme la date des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie au gré du déposant, les obligations sont considérées à moins de un an.

ENGAGEMENTS AU TITRE DU CRÉDIT ET DES LIQUIDITÉS

Dans le cours normal des affaires, la TD prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la TD sur les garanties à obtenir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues est habituellement la même que pour les prêts consentis par la TD.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Le tableau qui suit présente la durée contractuelle des notionnels des engagements au titre du crédit, des garanties et des liquidités si les contrats étaient entièrement utilisés et les clients, en défaut. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs.

TABLE 57 : ENGAGEMENTS AU TITRE DU CRÉDIT ET DES LIQUIDITÉS		
(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	14 604 \$	14 299 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	271	262
Engagements de crédit¹		
Durée initiale de un an ou moins	28 595	28 206
Durée initiale de plus de un an	45 105	42 734
Total	88 575 \$	85 501 \$

¹ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et les prêts sur cartes de crédit, lesquels sont annulables sans condition en tout temps, à la discrétion de la TD.

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE, VALEURS MISES EN PENSION ET SÛRETÉ

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont cédés en nantissement de passifs. Au 31 octobre 2011, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 49 milliards de dollars (46 milliards de dollars en 2010) avaient été cédés en nantissement relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou mises en pension. En outre, au 31 octobre 2011, des actifs d'une valeur comptable de 18 milliards de dollars (17 milliards de dollars en 2010) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

Dans le cours normal des affaires, la TD conclut des ententes de prêt de valeurs mobilières en vertu desquelles elle accepte de prêter des valeurs mobilières en attente de règlement de clients, ou ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que les prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2011 s'élevaient à 16 milliards de dollars (12 milliards de dollars en 2010).

De plus, la Banque peut accepter des actifs financiers à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance. Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de crédit et d'emprunt et de prêt de valeurs mobilières. Au 31 octobre 2011, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'établissait à 26,2 milliards de dollars (24,2 milliards de dollars en 2010). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou redonnés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 8,6 milliards de dollars au 31 octobre 2011 (6,7 milliards de dollars en 2010).

Au 31 octobre 2011, 7,4 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars en 2010) de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ont aussi été donnés en garantie à l'égard des obligations couvertes émises par la Banque. Ces actifs ont été vendus par la Banque à une EDDV consolidée par la Banque. La note 6 présente la structure de cette EDDV ainsi que les actifs détenus.

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié un document-cadre définitif qui présente deux nouvelles normes en matière de liquidité qui s'ajoutent aux mesures supplémentaires relatives à la présentation s'appliquant à l'ensemble des banques actives à l'échelle internationale. Le document stipule que le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme net deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement du 1^{er} janvier 2015 et du 1^{er} janvier 2018. D'ici là, les organismes de réglementation et les banques conduiront ensemble des études portant sur l'incidence quantitative afin de contribuer à déterminer les répercussions de ces nouvelles normes sur les marchés des capitaux et à préciser les facteurs de calibrage ou les exigences opérationnelles connexes. La Banque continue d'évaluer l'incidence et les répercussions possibles sur son cadre de gestion du risque de liquidité dans tous les secteurs d'exploitation pertinents et visés, jusqu'à ce que la norme sur le ratio de liquidité à court terme soit entièrement définie, d'ici la mi-2013. La structure du scénario de «stress combiné critique» de la Banque présente des similitudes avec le choc critique servant de base d'étalonnage pour le ratio de couverture des liquidités établi comme norme par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que de sources externes.

Les rouages d'une institution financière complexe exposent nos entreprises à une vaste gamme de risques d'exploitation, notamment l'inexécution des opérations et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires et les bris d'information, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, les accidents sur les lieux de travail et les dommages aux actifs corporels découlant de nos activités internes et de nos activités imparties. L'incidence peut entraîner des pertes financières considérables, nuire à notre réputation, ou donner lieu à des amendes ou à des blâmes.

Le risque d'exploitation fait partie intégrante de toutes nos activités, y compris les pratiques de gestion d'autres risques comme le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité. Nous devons gérer le risque d'exploitation de façon à pouvoir créer de la valeur pour les actionnaires et la soutenir, exécuter avec succès nos stratégies d'affaires, fonctionner efficacement et procurer un accès fiable, sécuritaire et commode à des services financiers. Nous maintenons un cadre de gestion du risque d'exploitation officiel à l'échelle de l'entreprise, qui met l'accent sur une culture solide de gestion du risque et du contrôle interne partout au sein de la TD.

Conformément à Bâle II, nous utilisons l'approche standard à l'égard des fonds propres réglementaires exposés au risque d'exploitation. La TD s'affaire à élaborer un cadre de gestion de son risque d'exploitation afin de respecter les exigences de l'approche de mesure avancée en cette matière et de procéder à la mise en œuvre.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION

La Gestion du risque d'exploitation est une fonction indépendante qui conçoit et maintient notre cadre de gestion du risque d'exploitation global. Ce cadre définit les processus, les politiques et les pratiques de gouvernance à l'échelle de l'entreprise dans le but de recenser, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler le risque d'exploitation ainsi que de faire rapport sur ce risque. Le service Gestion des risques fait en sorte que notre risque d'exploitation soit adéquatement surveillé et présenté à la haute direction par l'entremise du comité de surveillance du risque d'exploitation, du CGRE et du comité du risque du conseil d'administration.

Nous comptons également sur nos propres groupes de spécialistes qui s'occupent de la gestion des risques d'exploitation spécifiques nécessitant des activités d'atténuation et de contrôle spécialisées. Ces groupes sont responsables de l'établissement de politiques pour l'ensemble de l'entreprise et du maintien d'une surveillance appropriée dans des secteurs spécialisés comme la poursuite des activités, la gestion de l'impartition, le crime financier, la gestion des changements de projets, la gestion du risque lié à la technologie et la sécurité des données.

La responsabilité de la gestion courante du risque d'exploitation incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation selon nos politiques de gestion du risque d'exploitation. Chaque unité d'exploitation et chaque groupe du Siège social comportent une fonction de gestion des risques indépendante qui met en œuvre le cadre de gestion des risques d'exploitation, compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses risques d'exploitation propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques, composé des cadres supérieurs de l'unité, qui supervise les enjeux et les initiatives à l'égard de la gestion des risques d'exploitation.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'EXPLOITATION

Notre cadre de gestion du risque d'exploitation vise à assurer la gestion et le contrôle proactifs de notre risque d'exploitation à des niveaux acceptables qui correspondent à l'appétit de la TD pour le risque. Le cadre intègre les meilleures pratiques du secteur et respecte les directives réglementaires. Les principales composantes du cadre sont les suivantes :

Gouvernance et politique

La présentation de l'information de gestion et les structures organisationnelles mettent l'accent sur la responsabilisation, la prise en charge et la surveillance efficace du risque d'exploitation de chaque unité d'exploitation et de chaque groupe du Siège social. En outre, des politiques et des pratiques à l'échelle de l'entreprise fixent les attentes du comité du risque du conseil d'administration et de la haute direction pour la gestion du risque d'exploitation.

Autoévaluation des risques et des contrôles

Le contrôle interne est l'un des principaux boucliers qui assurent la protection de nos employés, des clients, des actifs et de l'information et sert à la prévention et à la détection des erreurs et des fraudes. La direction procède annuellement à une évaluation de ses principaux risques et des contrôles internes en place afin de réduire ou d'atténuer ces risques. La haute direction passe en revue les résultats des évaluations afin de s'assurer que notre gestion du risque et nos contrôles internes sont efficaces, appropriés et conformes à nos politiques.

Surveillance des occurrences de risque d'exploitation

Afin de réduire notre exposition à des pertes futures, il est très important que nous demeurions au fait de nos propres risques et des risques de l'industrie et que nous y répondions adéquatement. Nos politiques et nos processus exigent que les événements liés au risque d'exploitation soient recensés, surveillés et présentés au bon échelon de la direction afin de nous assurer que nous les analysons et que nous les gérons adéquatement et que nous prenons des mesures correctives et préventives judicieuses. De plus, nous examinons, analysons et évaluons la TD en regard des pertes liées au risque d'exploitation qui sont survenues dans d'autres institutions financières, à partir de l'information obtenue auprès de fournisseurs de données reconnus dans l'industrie.

Rapports sur les risques

Le service Gestion des risques, en collaboration avec la haute direction, présente régulièrement de l'information sur les mesures prises à l'égard des risques et sur l'état des risques à l'échelle de la TD à la direction de la gestion des risques et au comité du risque du conseil d'administration. Les mesures prises à l'égard du risque d'exploitation font l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication systématiques afin de s'assurer que la direction s'acquitte de son obligation de rendre compte de sa gestion et qu'elle reste attentive aux enjeux courants et à venir.

Assurance

Afin de procurer à la TD une protection additionnelle contre les pertes, le service Gestion des risques gère activement un portefeuille complet de mesures d'atténuation des risques d'assurance d'affaires et d'autres risques. Le type et le niveau de couverture d'assurance nécessaire pour s'assurer que notre tolérance au risque et que nos exigences réglementaires sont respectées sont constamment évalués. Il s'agit entre autres de procéder à des analyses de risques et à des analyses financières régulières et poussées et à trouver des possibilités de transfert des risques à des tiers, au besoin.

Technologie et information

Pratiquement toutes les sphères de nos activités et entreprises utilisent la technologie et l'information pour créer et soutenir de nouveaux marchés, des produits concurrentiels et des canaux de distribution et d'autres activités de prospection. Les principaux risques sont liés à la disponibilité, à l'intégrité, à la confidentialité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure. Ces risques sont gérés de façon active au moyen de programmes de gestion des risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise, selon les meilleures pratiques du secteur et notre cadre de gestion du risque d'exploitation. Ces programmes comprennent des évaluations strictes de la menace et de la vulnérabilité, de même que des processus liés à la sécurité et des pratiques méthodiques de gestion des changements.

Gestion de la poursuite des activités

Lorsque surviennent des incidents qui risquent de perturber nos activités, le service Gestion de la poursuite des activités aide la haute direction à continuer de gérer et de mener ses activités et maintient l'accès des clients aux produits et aux services. Notre solide programme de gestion de la poursuite des activités à l'échelle de l'entreprise comprend des protocoles de gestion de crise officiels et des stratégies de poursuite des activités. Toutes les unités d'exploitation de la TD sont tenues de maintenir et d'évaluer régulièrement leurs programmes de poursuite des activités conçus pour faire face à un large éventail de scénarios possibles.

Gestion de l'impartition

L'impartition est une entente conclue avec un fournisseur externe qui exécute, en notre nom, des activités, des fonctions ou des processus d'affaires. Les avantages de l'impartition comprennent l'accès à des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficacités opérationnelles. Bien que ces ententes soient avantageuses pour nos activités et notre clientèle, nous nous devons également de gérer et de réduire au minimum les risques qui y sont rattachés. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre un programme de gestion des risques d'impartition à l'échelle de l'entreprise qui encadre les activités d'impartition et assure que le niveau de gestion des risques et la surveillance de la haute direction sont adéquats selon la portée et l'importance de l'entente d'impartition.

Gestion de projets

Nous avons établi un programme de gestion de projets articulé qui comprend des processus et des mécanismes de supervision visant à nous assurer que les projets sont mis en œuvre avec succès de façon planifiée et systématique et qu'ils font l'objet d'une surveillance par des membres de la haute direction. Notre bureau de gestion des programmes de l'entreprise maintient des normes de gestion de projets qui sont continuellement comparées aux pratiques de pointe du secteur.

Crime financier

Il est primordial pour nous de protéger nos clients, nos employés, nos actifs et l'information, et de prévenir et de déceler les fraudes et autres formes de crimes financiers. Pour ce faire, nous disposons de systèmes, de protocoles et de pratiques de pointe en matière de sécurité pour déceler et prévenir les cas de crime financier, y compris de la formation régulière afin d'assurer que les employés se conforment aux politiques et pratiques en matière de prévention du crime.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte découlant de réclamations d'assurance d'un montant dépassant les prix des produits. Le risque d'assurance se divise ensuite entre le risque de souscription et le risque de réclamation. Le risque de prise ferme est défini comme le risque de perte financière découlant de la conception de produits et de la sélection et l'établissement des prix inappropriés inhérents aux risques à assurer. Le risque de réclamation est défini comme le risque de perte imputable à des augmentations imprévues de la taille et de la fréquence des réclamations et des charges liées au délai de paiement.

De par sa nature, l'assurance comporte la distribution de produits qui transfèrent des risques individuels à l'émetteur en vue d'en tirer un rendement qui est prévu dans les primes gagnées. Nous sommes exposés à des risques d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurances multi-risques, et de nos activités d'assurances de personnes et de réassurance.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction de chaque unité d'exploitation ayant des activités d'assurances, sous la surveillance du chef de la gestion du risque responsable de l'assurance qui relève du service Gestion des risques. Le comité d'audit du conseil d'administration agit comme comité d'audit et comité de révision pour les filiales canadiennes d'assurance. Ces filiales ont également leur propre conseil d'administration, de même que des actuaires nommés de manière indépendante qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ASSURANCE

Nous avons mis en place un ensemble de politiques et de pratiques pour gérer le risque d'assurance. À cette fin, une bonne conception des produits est un élément déterminant. La plupart des risques assurés sont essentiellement à court terme, c'est-à-dire qu'ils n'engendrent pas de garanties de prix à long terme. Une diversification géographique et une diversification de la gamme de produits sont également des éléments importants. Une protection de réassurance est souscrite pour réduire davantage l'exposition aux risques de fluctuations des réclamations, notamment l'exposition aux catastrophes naturelles dans nos activités d'assurances IARD. Nous gérons aussi le risque par des pratiques efficaces de tarification et d'approbation des réclamations, le suivi constant des résultats et des analyses de scénarios de facteurs de stress.

Risque de réglementation et risque juridique

Le risque de réglementation et risque juridique est le risque de non-conformité aux lois, règles, réglementations, pratiques ou normes obligatoires, ententes contractuelles ou autres exigences légales, y compris la prévention et le règlement efficaces des litiges.

Les services financiers sont parmi les secteurs les plus strictement réglementés, et il est attendu que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses relations et activités d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation et risque juridique dans la quasi-totalité de nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires et légales peut non seulement donner lieu à des amendes ou à des blâmes, et mener à une poursuite, mais aussi poser un risque pour notre réputation. Les amendes, les décisions défavorables d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation ainsi que tout autre coût associé à des poursuites judiciaires peuvent également avoir une incidence négative sur les bénéfices de la TD.

Le risque de réglementation et risque juridique diffère des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas d'un risque que la direction prend activement et consciemment en prévision d'un rendement. C'est un risque auquel nous faisons face dans le cours normal de nos affaires.

RESPONSABLES DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET RISQUE JURIDIQUE

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social sont responsables de la gestion quotidienne du risque de réglementation et risque juridique, tandis que le Service juridique et de la conformité du Siège social et le Service des affaires gouvernementales et réglementaires les aident en leur fournissant des conseils et de la surveillance.

Le Service de la conformité du Siège social et le Service des affaires gouvernementales et réglementaires recensent et surveillent le risque de réglementation important à l'échelle de l'entreprise et sont tenus de veiller à ce que les contrôles quotidiens soient conformes aux lois en vigueur.

Les conseillers juridiques internes et externes travaillent en étroite collaboration avec les unités d'exploitation et les groupes du Siège social pour relever les secteurs présentant un risque de réglementation et un risque juridique potentiels, et les gèrent activement afin de réduire le risque pour la TD.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET RISQUE JURIDIQUE

Notre Code de conduite et d'éthique contribue à donner le ton, au niveau de la haute direction, pour l'instauration d'une culture fondée sur l'intégrité au sein de notre organisation. Le Code stipule que toutes les décisions d'affaires et actions prises au nom de la TD doivent être évaluées à la lumière de ce qui est juste, honnête et équitable. Tous les administrateurs, les dirigeants et les employés doivent attester tous les ans qu'ils ont lu le Code et qu'ils se sont conformés à toutes ses dispositions.

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social gèrent le risque de réglementation et le risque juridique au quotidien principalement en mettant en œuvre les politiques, procédures et contrôles appropriés. Le Service juridique et de la conformité du Siège social et le Service des affaires gouvernementales et réglementaires, dans certains cas, les assistent :

- en communiquant de l'information et en donnant des conseils sur les exigences réglementaires et légales et les nouveaux risques liés à la conformité à chaque unité d'exploitation, le cas échéant;
- en travaillant de près ou de loin à la mise en œuvre de politiques et procédures et de programmes de formation;
- en les surveillant de manière indépendante et en vérifiant par des tests s'ils se conforment à certaines exigences réglementaires et légales, et si les principaux contrôles internes connexes sont efficaces;
- en recensant et en signalant à la haute direction et au conseil d'administration les enjeux et résultats importants;
- en assurant au besoin la liaison avec les organismes de réglementation concernant de nouvelles lois ou des lois révisées, la réglementation ou des examens réglementaires.

De plus, le Programme de gestion de la conformité aux lois mené par le Service de la conformité évalue les exigences législatives et les contrôles clés connexes à l'échelle de l'organisation à l'aide d'une approche fondée sur le risque. Lorsque des écarts sont décelés, des plans d'action sont mis en œuvre et suivis jusqu'à la fin. Le chef de la conformité remet au comité d'audit du conseil d'administration un rapport annuel sur le Programme de gestion de la conformité dans lequel il présente les résultats du processus annuel ainsi qu'une opinion quant à la rigueur du cadre de gestion de la conformité et du risque de réglementation au sein de la TD.

Enfin, bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer complètement le risque juridique, le Service juridique travaille aussi étroitement avec les unités d'exploitation et les autres groupes du Siège social pour dresser et négocier des accords juridiques visant à gérer ces risques, fournir des conseils quant à l'exécution des obligations juridiques en vertu des accords et des lois applicables, et gérer les litiges auxquels la TD ou ses filiales sont parties.

Risque de réputation

Le risque de réputation est la possibilité que des impressions négatives de parties prenantes, qu'elles soient fondées ou non, concernant les pratiques commerciales, les actions ou les inactions d'une institution, entraînent ou puissent entraîner une perte de valeur de l'institution ou de sa marque, une baisse de sa liquidité ou un effritement de sa clientèle.

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation peut découler des activités d'une entreprise et ne peut être géré indépendamment des autres risques. Tous les risques sont susceptibles de porter atteinte à la réputation et ainsi ternir la marque et miner le bénéfice et les fonds propres.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat normal sont responsables en dernier ressort de la réputation de la TD. Le comité du risque de réputation est le comité de direction ayant comme responsabilité à l'échelle de l'entreprise de prendre des décisions sur les risques de réputation. L'objectif du comité est de s'assurer que les pratiques nouvelles et existantes touchant les activités, les opérations, les produits ou les ventes qui lui sont soumises font l'objet d'une revue suffisamment exhaustive et par l'échelon de direction adéquat pour permettre d'examiner à fond les questions connexes touchant le risque de réputation.

Néanmoins, tous les employés et les représentants de notre organisation doivent contribuer positivement à notre réputation, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, les lois et les règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque chacun a continuellement à cœur d'améliorer et de protéger notre réputation.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉPUTATION

Notre politique à l'égard du risque de réputation appliquée à l'échelle de l'entreprise est approuvée par le comité du risque du conseil d'administration. Cette politique établit un cadre selon lequel chaque unité d'exploitation est tenue de mettre en œuvre une politique et des procédures à l'égard du risque de réputation, y compris charger un comité d'examiner les questions touchant le risque de réputation et de déterminer les questions à soumettre à l'attention du comité du risque de réputation au niveau de l'entreprise.

Nous avons également défini et documenté des processus d'approbation des nouveaux produits et des nouvelles activités, particulièrement les opérations structurées dans le secteur Services bancaires de gros. Ces processus font intervenir des comités incluant des représentants des unités d'exploitation et des fonctions de contrôle, et ils consistent entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit, y compris le risque de réputation.

Risque lié à l'environnement

Le risque lié à l'environnement est la possibilité de perte de notre valeur au niveau stratégique et financier et au niveau de nos activités ou de notre réputation, découlant de l'incidence des enjeux ou préoccupations écologiques à court et à long terme.

La gestion du risque lié à l'environnement est une priorité à l'échelle de l'entreprise. Parmi les principaux risques liés à l'environnement, citons : 1) les risques directs associés à la propriété et à l'exploitation de notre entreprise, notamment la gestion et l'exploitation de biens immobiliers, de flottes, d'installations et des services connexes que l'entreprise possède ou gère; 2) les risques indirects associés à la performance environnementale des clients à qui la Banque fournit du financement ou dans lesquels la Banque investit; 3) la détermination et la gestion des enjeux écologiques émergents qui pourraient représenter un risque important pour la Banque; et 4) le fait de ne pas comprendre les tendances en matière environnementale ni d'en tirer parti de façon appropriée dans le but de satisfaire aux demandes des consommateurs et des clients pour des produits et des services.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

À la haute direction, la responsabilité de la gestion environnementale incombe au vice-président à la direction, Collectivité, Environnement et chef du marketing. Celui-ci est soutenu par le chef de l'environnement, qui dirige l'équipe des affaires environnementales. L'équipe des affaires environnementales a pour mission d'élaborer une stratégie environnementale, d'établir des normes et des cibles de performance environnementale et de faire rapport sur la performance. Le chef de groupe dirige également un comité de direction en matière environnementale (CDE) à l'échelle de l'entreprise qui réunit de hauts dirigeants des principales unités d'exploitation de la Banque et des fonctions du Siège social. L'approbation de la stratégie environnementale et des normes de performance et la communication de celles-ci à tous les employés incombent au CDE. Les unités d'exploitation de la TD sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie environnementale au sein de leurs unités.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Nous gérons le risque lié à l'environnement à l'aide du Système de gestion de l'environnement (SGE), qui réunit trois composantes : une politique environnementale, un cadre de gestion environnementale ainsi que des processus et une marche à suivre relatifs à la gestion environnementale. En 2011, nous avons mis à niveau notre SGE afin de le rendre conforme à la norme internationale ISO 14001, soit la meilleure pratique du secteur. Notre politique environnementale a été mise à jour afin de tenir compte de la portée mondiale des activités environnementales de la TD.

À l'intérieur de notre cadre de gestion environnementale, nous avons relevé un certain nombre de domaines prioritaires à l'égard desquels nous avons pris des engagements réfléchis.

Notre performance environnementale est communiquée publiquement dans notre Rapport annuel sur les responsabilités. Elle est présentée selon l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI) et certifiée de façon indépendante.

Les activités mondiales de la TD sont demeurées neutres en carbone en 2011. Nous y sommes parvenus en réduisant notre consommation d'énergie et en achetant de l'électricité produite par des sources d'énergie renouvelable, de même qu'en continuant d'élaborer des solutions compensatoires novatrices aux émissions de carbone au sein de notre marché nord-américain.

Au cours de 2011, la TD a terminé le déploiement des procédures de gestion mises à jour du risque de crédit environnemental et social appliquées aux activités de crédit et de prêts dans les secteurs de gros, commercial et de détail. Ces procédures comprennent l'évaluation des politiques, des procédures et du rendement de nos clients à l'égard des enjeux environnementaux et sociaux connexes importants, comme le risque lié au climat, la biodiversité, le risque lié à l'eau, l'engagement des parties prenantes et le consentement éclairé, préalable et libre des peuples autochtones. Au sein des Services bancaires de gros, des lignes directrices propres au secteur ont été élaborées précisément pour les secteurs sensibles à l'environnement. La TD est signataire des Principes de l'Équateur depuis 2007 et présente les projets liés aux Principes de l'Équateur dans son Rapport annuel sur les responsabilités.

Gestion de Placements TD (GPTD) est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies. En vertu de ces principes, les investisseurs s'engagent à tenir compte des questions environnementales et sociales dans l'analyse et la prise de décisions liées à l'investissement. GPTD applique sa politique d'investissement durable partout au sein de ses activités d'exploitation. La politique fournit de l'information sur la façon dont GPTD met en œuvre les Principes pour l'investissement responsable.

Nous surveillons et évaluons de façon proactive les changements apportés aux politiques et aux dispositions législatives, et maintenons une politique de la «porte ouverte» avec des organismes communautaires et environnementaux, des associations industrielles et des organismes de placement responsables.

Pour en savoir plus sur notre politique, notre gestion et notre performance environnementales, consultez notre Rapport sur les responsabilités, qui se trouve sur notre site Web, à l'adresse <http://www.td.com/francais/responsabilite>.

TD Ameritrade

COMMENT TD AMERITRADE GÈRE LE RISQUE

La direction de TD Ameritrade est le principal responsable de la gestion du risque au sein de TD Ameritrade, sous la surveillance du conseil d'administration de TD Ameritrade, précisément de son comité du risque et de son comité d'audit. La TD surveille le processus de gestion des risques de TD Ameritrade en siégeant au conseil d'administration et en participant à la gouvernance et aux protocoles de TD Ameritrade.

En vertu d'une convention d'actionnaires intervenue entre la TD, TD Ameritrade et certains autres actionnaires, la TD a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, notamment notre chef de la direction et deux administrateurs indépendants de la TD. Les règlements de TD Ameritrade, qui stipulent que la nomination du chef de la direction doit être approuvée par les deux tiers des membres du conseil d'administration, font que le choix du chef de la direction de TD Ameritrade doit nécessairement être appuyé par la majorité du conseil d'administration de TD Ameritrade, alors qu'à l'heure actuelle, il n'exige l'approbation que d'au moins un administrateur nommé par la TD. Selon la convention d'actionnaires, les comités du conseil d'administration de TD Ameritrade doivent inclure au moins deux administrateurs nommés par la TD; ce nombre est assujéti au pourcentage de la participation de la TD dans TD Ameritrade ainsi qu'à certaines autres exceptions limitées. À l'heure actuelle, les administrateurs que nous désignons participent à certains comités du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris comme présidents du comité d'audit et du comité des ressources humaines et de la rémunération et comme membres du comité du risque et du comité de gouvernance.

Les modalités de la convention d'actionnaires prévoient des droits de partage de certaines informations en faveur de la TD dans la mesure où la TD a besoin de ces informations pour gérer et évaluer son investissement de façon adéquate et se conformer à ses obligations légales et réglementaires. Par conséquent, les processus et protocoles de gestion de la TD et ceux de TD Ameritrade sont alignés afin de coordonner la circulation de l'information nécessaire entre les deux sociétés. Outre la communication régulière à l'échelon du chef de la direction, des rapports mensuels sur l'exploitation de TD Ameritrade permettent à la TD d'examiner et d'analyser les résultats d'exploitation de celle-ci et ses principaux risques. De même, certaines fonctions comme Vérification interne, Finances et Conformité ont des protocoles de communication qui permettent de partager l'information sur les questions de risque et de contrôle. Les rapports trimestriels remis à notre comité d'audit et à notre comité du risque comprennent des commentaires sur toutes les questions importantes liées à l'audit interne de TD Ameritrade, et les questions liées au risque sont portées à l'attention du comité du risque au besoin, et au moins une fois l'an.

Estimations comptables critiques

Les méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a établi des procédés pour assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les méthodes comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité d'audit. Les méthodes comptables critiques qui font appel au jugement de la direction et qui reposent sur des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur prêts, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des titrisations et des entités à détenteurs de droits variables, l'évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, la comptabilisation des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices et les passifs éventuels.

PERTES SUR PRÊTS

La comptabilisation des pertes sur prêts revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'il y a une indication objective, après la constatation initiale du prêt, que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la direction n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. La Banque utilise deux types de provisions pour pertes sur prêts : les provisions spécifiques et la provision générale.

Les provisions spécifiques sont présentées en diminution des prêts qui sont classés comme prêts douteux lorsqu'il y a des preuves objectives de perte de valeur au niveau des prêts spécifiques. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et établir le montant de la provision spécifique nécessaire exige un jugement éclairé. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant qui sera recouvré en cas de défaut de l'emprunteur. Des modifications au montant que la direction prévoit recouvrer peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances et entraîner une modification de cette provision. Les modifications apportées aux provisions spécifiques, le cas échéant, influeraient surtout sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires de gros.

La provision générale tient compte des pertes sur créances lorsque la perte est réputée être survenue, mais pour laquelle il n'y a pas encore de preuves objectives de perte de valeur au niveau des prêts spécifiques. Pour établir la provision générale, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de probabilité de défaut (PD), de perte en cas de défaut (PCD) et d'exposition en cas de défaut (ECD). En utilisant ces modèles, la fourchette probable des niveaux de la provision générale est calculée. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation des pertes, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'expérience de pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Si l'on augmentait ou réduisait isolément de 10 % les paramètres dans les secteurs de gros et commercial, le modèle indiquerait une augmentation ou une diminution du point milieu de la fourchette respectivement de 24,8 millions de dollars au titre de la PD, 24,8 millions de dollars au titre de la PCD et 81,6 millions de dollars au titre de l'ECD. Les modifications apportées à la provision générale, le cas échéant, influeraient surtout sur les secteurs Siège social et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Une analyse plus détaillée du risque de crédit figure sous «Risque de crédit» dans la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Se reporter également à la note 4 afférente aux états financiers consolidés et à la rubrique «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion pour plus d'information sur la provision pour pertes sur créances.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers est déterminée d'après les prix cotés sur des marchés actifs, le cas échéant, et rajustée en fonction des règlements de marge quotidiens, s'il y a lieu. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif pour l'instrument, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces données comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les participants au marché. En ce qui concerne certains instruments financiers complexes ou illiquides, les justes valeurs peuvent être déterminées en totalité ou en partie au moyen de techniques d'évaluation, comme des modèles d'évaluation internes pouvant incorporer des données de marché non observables.

La direction doit poser un jugement sur les données faisant l'objet d'estimations. Par exemple, certains produits de crédit sont évalués à l'aide de modèles reposant sur des données non observables comme des taux de corrélation et de recouvrement. Toute incertitude dans l'estimation des données peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière. La direction exerce également son jugement pour comptabiliser les rajustements de juste valeur apportés aux évaluations obtenues à partir de modèles pour tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Les rajustements de valeur sont décrits plus en détail à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Pour s'assurer que les évaluations produites par les modèles et les données sont appropriées, la Banque exerce des contrôles, notamment l'examen indépendant et l'approbation des modèles d'évaluation et des données, ainsi qu'une revue indépendante des évaluations par du personnel compétent. Si le marché des instruments financiers complexes se développe, le cours de ces produits pourrait devenir plus facilement disponible, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation. Pour une analyse du risque de marché, voir «Risque de marché» dans la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Comme il est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés en ce qui a trait aux instruments financiers dont la juste valeur est estimée d'après des techniques d'évaluation qui intègrent des données de marché importantes non observables pour l'évaluation globale, la différence entre la meilleure estimation de la juste valeur au moment de la constatation initiale représentée par le prix de

transaction et la juste valeur établie d'après la technique d'évaluation est passée en résultat au fur et à mesure que les données non observables deviennent observables. La note 2 présente également un résumé de l'écart entre le prix de transaction et le montant calculé initialement à l'aide de techniques d'évaluation qui font appel à des données de marché importantes non observables.

Le processus suivi pour obtenir divers prix externes du marché, l'application uniforme de modèles sur une période donnée et les contrôles et processus susmentionnés appuient la vraisemblance des modèles d'évaluation. Les évaluations sont également validées d'après les résultats passés et les règlements en espèces réels conformément aux modalités des contrats.

L'évaluation des placements dans des titres de participation privés exige que la direction fasse preuve de jugement, étant donné l'absence de prix cotés, le manque inhérent de liquidité et la nature à plus long terme de ces placements. Les placements dans des titres de participation privés sont comptabilisés au coût et comparés régulièrement à la juste valeur afin d'évaluer si une baisse de valeur durable est survenue. La juste valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les flux de trésorerie actualisés et un multiple du bénéfice avant impôts et amortissement. La direction exerce son jugement pour choisir la méthode d'évaluation ainsi que les diverses données utilisées pour le calcul, lesquelles peuvent varier d'une période de présentation à l'autre. Ces estimations font l'objet d'un suivi et d'un examen périodiques de la part de la direction afin d'en établir l'uniformité et la vraisemblance. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera. En raison de la nature inhérente des placements dans des titres de participation privés, l'évaluation de la direction changera avec le temps, à mesure que les titres sous-jacents arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer en raison de l'évolution des affaires des sociétés émettrices. Les changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'importance des variations de ces facteurs.

Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont ramenées à leur juste valeur dans l'état des résultats consolidé lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme durable. La détermination du caractère temporaire ou durable de la baisse de valeur est une question de jugement. Nous examinons régulièrement ces valeurs mobilières pour déterminer toute baisse de valeur durable possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement d'un titre. La baisse de valeur d'un placement peut être décelée par la présence de facteurs qui doivent être examinés dans leur ensemble. Pour les titres de capitaux propres, certains de ces facteurs comprennent le fait que la juste valeur du titre soit nettement inférieure, depuis longtemps, à sa valeur comptable; les difficultés financières importantes de la société émettrice; le fait que la société émettrice ait subi des pertes importantes au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents; le fait que la société émettrice accumule des pertes depuis plusieurs années; la suspension des opérations portant sur le titre en question; une détérioration de la notation de crédit de l'entité ou de sa trésorerie; et des problèmes de continuité de l'exploitation de la société émettrice.

Un titre de créance classé comme disponible à la vente est considéré comme douteux quand le paiement des intérêts et le remboursement du capital deviennent incertains. Ainsi, il faut exercer un jugement professionnel pour évaluer si la baisse de la juste valeur découle d'une baisse générale de la liquidité du marché, ou d'une variation des taux d'intérêt ou de problèmes de recouvrement liés aux flux de trésorerie prévus sur la durée du titre de créance.

Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés pour plus d'information concernant les actifs financiers et les passifs financiers importants de la Banque comptabilisés à la juste valeur selon la méthode d'évaluation, de même qu'une analyse de l'effet qu'aurait pu avoir l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sur la valeur des instruments financiers évalués à l'aide de données non observables importantes. Cette méthode comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

Pour les instruments financiers qui sont comptabilisés au coût après amortissement et pour ceux qui sont classés comme disponibles à la vente, la Banque constate les revenus et les frais d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier; ainsi, les revenus et les frais d'intérêts sont comptabilisés selon un taux constant.

TITRISATIONS ET ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

La comptabilisation des titrisations repose sur deux questions importantes. La première question importante porte sur les actifs titrisés montés par la Banque. Il faut établir si la titrisation doit être considérée comme une vente selon les PCGR. Selon les PCGR, il faut que la Banque satisfasse à certains critères particuliers pour établir qu'elle a renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, être en mesure de constater un gain ou une perte à la vente. Par exemple, les actifs titrisés doivent être isolés par rapport à la Banque et être placés hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. Pour calculer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimatif des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement à verser aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la direction. Si les flux de trésorerie réels diffèrent de nos estimations des flux de trésorerie futurs, alors les gains ou les pertes de titrisation constatés dans les résultats seront rajustés. Les droits conservés sont classés comme des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé (les droits conservés liés aux prêts automobiles sont classés comme des titres de créance disponibles à la vente). La note 5 afférente aux états financiers consolidés présente de l'information additionnelle sur les titrisations, y compris une analyse de sensibilité pour les principales hypothèses. Pour 2011, les principales hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

La deuxième question importante consiste à déterminer si une EDDV doit être consolidée. La Banque détient des participations dans un certain nombre d'EDDV, y compris toutes les fiducies de titrisation de la Banque qui sont considérées comme des EDDV. Selon les PCGR actuels, les EDDV doivent être consolidées seulement lorsque la Banque est le principal bénéficiaire et est exposée à la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou a droit à la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV. En outre, s'il est conclu que l'EDDV est une SAA, conclusion qui repose sur le jugement, la Banque ne doit pas la consolider. La direction exerce son jugement pour estimer les pertes prévues et le rendement résiduel prévu pour établir si la Banque conserve la presque totalité des risques et des avantages résiduels relatifs à l'EDDV.

Selon les PCGR actuels, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à des EDDV satisfont aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation. Cette méthode comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation au niveau des unités d'exploitation chaque année à moins que certains critères soient respectés conformément aux PCGR et si un événement ou un changement de situation survient et qui indique que la valeur comptable de l'unité d'exploitation pourrait dépasser sa juste valeur. La première étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition consiste à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart est associé est inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation dépasse sa valeur comptable, l'écart d'acquisition de cette unité est considéré ne pas avoir subi de perte de valeur. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, une deuxième étape est requise et la juste valeur de l'écart d'acquisition de cette unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré avoir subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation représentant l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'écart d'acquisition est constatée immédiatement dans l'état des résultats consolidés.

La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles d'évaluation interne qui tiennent compte de divers facteurs et hypothèses comme les bénéfices prévus, les taux de croissance, les ratios cours-bénéfice, les taux d'actualisation et les multiples finaux. La direction est tenue de faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et le recours à différentes hypothèses et estimations pour le calcul de la juste valeur peut influencer sur l'établissement de l'existence de la dépréciation et sur l'évaluation des écarts d'acquisition. La direction est d'avis que les hypothèses et estimations utilisées sont raisonnables et justifiables. Si possible, les justes valeurs internes sont comparées à des données de marché pertinentes. Les valeurs comptables des unités d'exploitation de la Banque sont déterminées par la direction au moyen de modèles de capital économique aux fins de rajustement des actifs et passifs nets par unité d'exploitation. Ces modèles sont fondés sur divers facteurs, y compris le risque de marché, le risque de crédit et le risque d'exploitation, et ils visent à produire les fonds propres qui seraient détenus par une unité d'exploitation si elle était une entité autonome. L'attribution par la Banque de capital économique aux unités d'exploitation est revue par le Comité de gestion du capital.

Pour 2011, le test de dépréciation de l'écart d'acquisition de la Banque conclut que l'écart d'acquisition de chaque unité d'exploitation est considéré ne pas avoir subi de perte de valeur. De plus, aucune des unités d'exploitation de la Banque ne risque d'échouer la première étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition.

Les autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis. Ils doivent plutôt être soumis chaque année à un test de dépréciation. Au 31 octobre 2011, la Banque n'avait aucun actif incorporel à durée de vie indéfinie. Les actifs incorporels à durée de vie limitée qui doivent être amortis, après la constatation initiale, sont amortis sur leur durée de vie estimative. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstance indique que les actifs peuvent avoir subi une perte de valeur. La détermination de la durée de vie utile estimative et l'identification de tout événement ou changement de circonstance touchant la recouvrabilité de la valeur comptable de ces actifs incorporels à durée de vie limitée nécessitent une analyse des faits ainsi que l'exercice du jugement de la part de la direction. Lorsque des événements ou changements de circonstance indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable et que la valeur comptable est plus élevée que la somme des flux de trésorerie non actualisés attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession éventuelle, l'actif est ramené à sa juste valeur.

Cette méthode comptable a une incidence sur tous les secteurs d'exploitation de la Banque. Se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés pour plus d'information sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les obligations et les charges au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite dépendent des hypothèses utilisées pour le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles à l'égard du taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes, des augmentations salariales, du taux de variation du coût des soins de santé et du taux d'actualisation représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque pose chaque hypothèse en tenant compte de l'expérience passée pertinente de même que des données connexes du marché, et examine si ces facteurs auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. Le rendement à long terme prévu des actifs des régimes se fonde sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs de la caisse. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les variations des hypothèses découlant des modifications des attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution des obligations et des charges au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite au cours des exercices futurs. Cette méthode comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

Le tableau ci-après présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations projetées et de la charge pour les principaux régimes de retraite de la Banque aux variations du taux d'actualisation et des hypothèses à l'égard du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et des augmentations de salaire. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Pour plus d'information sur les principales hypothèses utilisées pour établir la charge annuelle et l'obligation au titre des prestations projetées de la Banque, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

TABLEAU 58 : SENSIBILITÉ AUX VARIATIONS DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Obligation	Charge
Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses		
Hypothèse utilisée pour le taux d'actualisation	5,42 %	5,81 %
Diminution de l'hypothèse	600 \$	97 \$
Augmentation de l'hypothèse	(495)	(100)
Hypothèse utilisée pour le taux de rendement à long terme prévu des actifs	s. o.	6,41 %
Diminution de l'hypothèse	s. o.	28
Augmentation de l'hypothèse	s. o.	(28)
Hypothèse utilisée pour le taux d'augmentation des salaires	3,50 %	3,50 %
Diminution de l'hypothèse	(173) \$	(37) \$
Augmentation de l'hypothèse	187	43

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Nous sommes assujettis à l'impôt dans de nombreux territoires. L'incidence fiscale définitive de bon nombre d'opérations et calculs est incertaine dans le cours normal des affaires. Nous maintenons des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à notre avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de contrôles, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant prévu à payer, en fonction d'une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. Nous évaluons ces provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour voir si le montant est suffisant. Cependant, il se peut qu'un passif supplémentaire découle ultérieurement de contrôles effectués par les autorités fiscales concernées. Les provisions sont contrepassées aux résultats dans la période au cours de laquelle la direction estime qu'elles ne sont plus requises, ou comme définies par la loi.

Des impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant l'exercice considéré. La constatation d'impôts sur les bénéfices futurs a une incidence sur tous les secteurs de la Banque et fait appel au jugement, notamment dans les situations suivantes :

- La recouvrabilité des actifs d'impôts futurs est évaluée. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, d'après tous les éléments probants disponibles, qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs constatés ne se réaliseront pas tous avant leur échéance. Cependant, le montant des actifs d'impôts futurs constatés et considérés comme réalisables pourrait être réduit si le bénéfice projeté n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, comme une conjoncture économique défavorable. Si la Banque estimait que le bénéfice projeté ne serait pas atteint, elle constaterait une provision pour moins-value additionnelle pour ramener ses actifs d'impôts futurs à un montant qu'elle croit réalisable. L'ampleur de la provision pour moins-value repose en grande partie sur les prévisions de bénéfices de la Banque, ces bénéfices établissant la mesure dans laquelle la Banque pourra utiliser ses actifs d'impôts futurs.
- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours de la période où ils seront réalisés. Les actifs et les passifs d'impôts constatés antérieurement doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de nouvelles informations.
- La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de certaines activités à l'étranger puisqu'elle ne prévoit pas rapatrier ces bénéfices. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices en cas de rapatriement seraient de 494 millions de dollars au 31 octobre 2011.

PASSIFS ÉVENTUELS

Des passifs éventuels sont créés lorsqu'il existe une incertitude quant à la possibilité que la Banque subisse une perte dans le futur en raison d'une opération ou d'un événement passé. La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées aux prêts. De l'avis de la direction, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

Des provisions pour passifs éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Outre la direction de la Banque, dans le cas des provisions pour litiges, des experts internes et externes évaluent la probabilité et le montant estimatif des pertes. Tant qu'une éventualité existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent changer leur évaluation quant à la probabilité de pertes et à leur montant estimatif. Toute modification des évaluations peut faire varier le montant des pertes comptabilisées. De plus, les coûts réels de résolution de ces réclamations peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

Pour plus de renseignements, voir la note 29 afférente aux états financiers consolidés.

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

La Banque prévoit adopter les normes comptables suivantes au cours des prochains exercices. Voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur ces modifications futures.

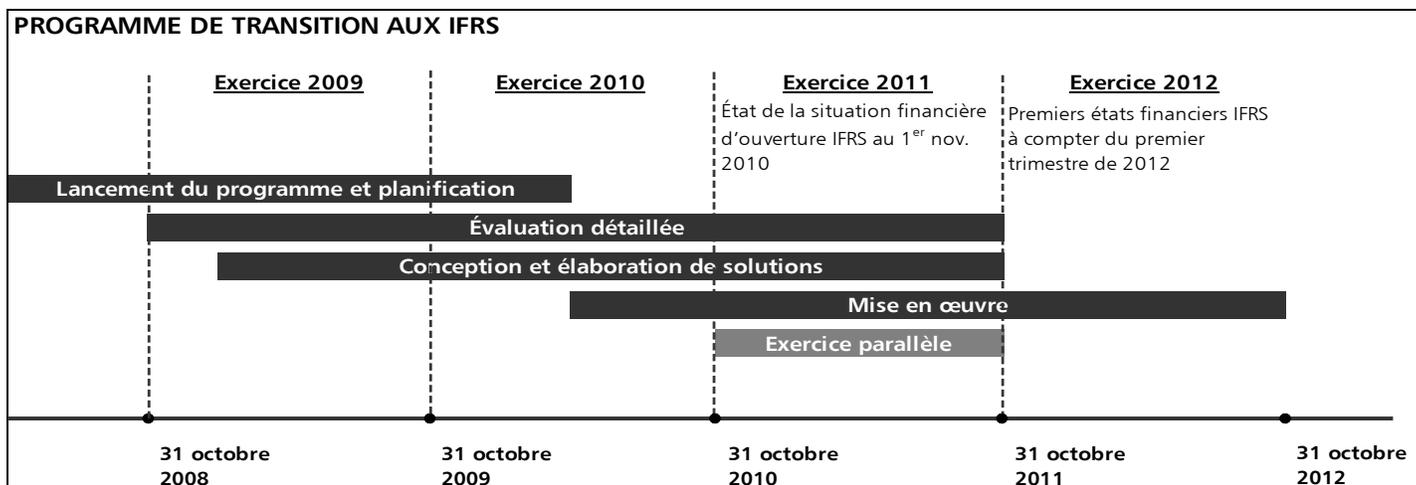
Conversion aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012

La Banque fera la transition des PCGR du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Se reporter à la note 34 des états financiers consolidés pour le bilan consolidé d'ouverture de la Banque selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010 (bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS) et les notes complémentaires y compris un sommaire des choix de la Banque dans le cadre de la première application selon l'IFRS 1 et d'autres différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS. Ces informations représentent pour la TD le point de départ de la présentation de l'information financière conformément aux IFRS et ont été fournies afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'obtenir une meilleure compréhension de l'incidence prévue de l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice 2012 comprendront également les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, des rapprochements transitoires connexes et des notes complémentaires.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada; il existe toutefois des différences pour des éléments comme la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir, dont certains pourraient influencer de manière importante sur les méthodes comptables de la Banque. La Banque termine actuellement l'évaluation de l'incidence de sa transition aux IFRS, dont il est question ci-après.

Sommaire du programme de transition aux IFRS

Afin de gérer la transition aux IFRS, la Banque a mis en œuvre, pour l'ensemble de ses activités, un programme exhaustif qui repose sur un cadre de gouvernance établi. Les principales activités du programme de transition aux IFRS comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance pour le projet, la mise à jour des méthodes comptables, la préparation des états financiers, l'acquisition d'une expertise dans la présentation de l'information financière, la détermination de l'incidence sur les processus administratifs et les technologies de l'information, la mise en place des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et la mise en place des contrôles et des procédures de communication de l'information (CPCI), y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication. Le plan de mise en œuvre de la Banque est composé des phases suivantes : i) Lancement du programme et planification; ii) Évaluation détaillée; iii) Conception et élaboration de solutions; et iv) Mise en œuvre.



ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. Cadre de gouvernance du projet		
<p>Établir la structure du programme et la faire connaître, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former le comité directeur et les équipes de projet, soit les groupes Finances, Technologie, Vérification interne et Programme. • Établir des protocoles pour la présentation des progrès accomplis et des pratiques de gestion de projet. • Déterminer des processus pour obtenir un consensus à l'égard des décisions clés et de la supervision du projet. • Tenir des séances d'information donnant un aperçu des IFRS à différents niveaux au sein de la Banque. 	<p>Lancement du programme et planification; Évaluation détaillée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les jalons ont été réalisés. • Le comité directeur est tenu au courant de l'état du projet et des décisions clés qui sont prises en matière de politique. Le comité d'audit reçoit des rapports d'étape périodiques. Les services de conseillers externes ont été retenus pour certains éléments de l'analyse IFRS. Les parties intéressées externes de la Banque, dont le BSIF et les auditeurs externes, sont informées des progrès accomplis.
2. Méthodes comptables		
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une comparaison détaillée entre les IFRS et les PCGR du Canada pour déterminer les effets sur les méthodes comptables de la Banque. 	<p>Évaluation détaillée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada ont été relevées et analysées. • Les autres différences entre les IFRS et les PCGR du Canada dont l'incidence devrait être moindre et qui n'exigent que peu de changements aux processus administratifs ont également été relevées et analysées.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et déterminer les méthodes pour lesquelles d'autres choix sont permis. 	<p>Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a analysé les autres options disponibles pour ses principales méthodes comptables et a achevé une évaluation des options qu'elle choisira.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les exemptions prévues par l'IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, et établir celles dont la Banque se prévaut à la transition. 		<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a analysé les exemptions disponibles en vertu de l'IFRS 1 et a établi celles dont elle se prévaut (voir Première application des IFRS ci-après).
<ul style="list-style-type: none"> • Relever les incidences fiscales résultant des décisions liées à la première application et des différences entre les méthodes comptables. 		<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a terminé son évaluation des incidences fiscales des décisions liées à la première application des IFRS et des ajustements transitoires et les incidences fiscales continues découlant des différences entre les méthodes comptables.
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les changements des principales méthodes comptables. 	<p>Mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les analyses techniques comptables pour toutes les normes IFRS qui devraient avoir une incidence sur la Banque sont achevées. • Les principales méthodes comptables à revoir ont été relevées et la Banque termine actuellement la mise à jour de celles-ci.
3. Préparation et publication des états financiers		
<ul style="list-style-type: none"> • Relever les changements importants à refléter dans les notes complémentaires et la présentation des états financiers. 	<p>Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements importants à refléter dans les notes complémentaires et la présentation des états financiers ont été relevés et des ébauches ont été préparées aux fins d'examen interne.
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'incidence de la transition sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS. 	<p>Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une analyse de l'incidence sur le bilan consolidé d'ouverture de la Banque selon les IFRS a été achevée.
<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les données et préparer le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et l'information financière comparative, y compris les rapprochements transitoires connexes et les notes complémentaires. 	<p>Mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le bilan consolidé a été préparé; se reporter à la note 34 afférente aux états financiers consolidés. • La cueillette de données et les ébauches des rapprochements transitoires restants devant être inclus dans l'information financière comparative de l'exercice 2012 continuent d'être effectuées.
<ul style="list-style-type: none"> • Publication des états financiers consolidés selon les IFRS, y compris le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS, les rapprochements transitoires et les notes complémentaires. 		<ul style="list-style-type: none"> • En vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012.

ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
4. Information financière et connaissance des IFRS		
<ul style="list-style-type: none"> • Trouver du personnel qualifié et d'expérience en information financière selon les IFRS et en gestion de projets. • Donner de la formation sur les IFRS au personnel clé des finances et de l'exploitation, y compris aux responsables des procédés administratifs. • Instruire la direction, le comité directeur et le comité d'audit sur les incidences des IFRS. 	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les jalons ont été réalisés. • Des spécialistes en IFRS, du personnel des finances et de l'exploitation et des gestionnaires de projets ont été réunis pour former une équipe de projet. • De la formation sur les IFRS a été donnée aux principales parties intéressées internes, et continue d'être donnée au besoin.
<ul style="list-style-type: none"> • Lancer un programme de formation sur les IFRS pour l'ensemble des Finances. 	Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> • Des séances de formation et de perfectionnement professionnel sur des sujets techniques des IFRS sont offertes de façon continue à tout le personnel des Finances. La Banque a également tenu des séances d'information régulières sur les IFRS à l'intention des membres du comité directeur, du comité d'audit, de la haute direction et de certaines parties intéressées. • Des directives sur des points particuliers ont été fournies au personnel touché des finances et de l'exploitation.
5. Incidences sur les activités		
<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les incidences importantes de la transition aux IFRS sur les activités, notamment les processus prévisionnels, les modes de rémunération, les fonds propres réglementaires, les activités de couverture et d'autres contrats importants. 	Évaluation détaillée; Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Les effets attendus des IFRS ont été répercutés progressivement par la Banque dans ses processus sur les prévisions et les fonds propres. • Les modes de rémunération de la Banque ne devraient pas être touchés de façon importante. • Des modifications ont été apportées aux processus et aux systèmes afin de répondre aux changements ayant une incidence sur les activités de couverture de la Banque, principalement le fait que certains actifs titrisés ne seront plus admissibles à la décomptabilisation selon les IFRS.
<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer l'incidence des IFRS sur les clients externes de la Banque qui adoptent les IFRS et l'incidence sur les états financiers et les clauses restrictives des contrats de prêt de ces clients. 		<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a examiné les informations fournies par les clients externes qui ont adopté les IFRS et d'autres informations disponibles faisant état des changements dans les états financiers de ces clients, et a évalué l'incidence possible sur les pratiques de prêt de la Banque. La Banque n'a pas à apporter de changement important à ses pratiques de prêt du fait que ses clients externes adoptent les IFRS.
6. Technologies de l'information		
<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les changements à apporter aux systèmes de technologie de l'information et aux processus de conception afin de préparer un bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS. • Élaborer une solution pour la saisie de l'information financière selon les PCGR du Canada et de l'information selon les IFRS au cours de l'exercice 2011. • Concevoir, développer et tester les changements liés aux processus et à la technologie. 	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> • Une solution a été mise en œuvre pour la saisie de l'information financière selon les PCGR du Canada et les IFRS au cours de l'exercice 2011. • Un environnement de présentation de l'information financière a été mis en œuvre afin d'assurer le suivi de tous les ajustements requis pour effectuer la transition des PCGR du Canada aux IFRS et pour produire le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS, les états financiers comparatifs de l'exercice 2011, les rapprochements transitoires connexes et les notes complémentaires.
<ul style="list-style-type: none"> • Tester les autres nouveaux processus et nouvelles technologies de l'information. 	Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Les tests sur les nouveaux processus et les changements de technologies ont été effectués.
7. Activités liées aux contrôles CIIF et CPCI; y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication		
<ul style="list-style-type: none"> • Dresser une liste des changements à apporter aux contrôles internes d'après les changements devant être apportés aux processus et aux technologies, et la mettre à jour. • Pour tous les changements importants qui ont été relevés comme devant être apportés aux méthodes et aux procédures, évaluer l'efficacité des CIIF et des CPCI et mettre en œuvre tous les changements nécessaires. • Concevoir et mettre en œuvre des contrôles internes sur le processus de transition aux IFRS. 	Conception et élaboration de solutions; Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Des parties intéressées ont commencé à participer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement des contrôles et procédures quant au processus de transition aux IFRS et autres changements qui auront une incidence continue après la transition.

ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un plan de communication pour faire connaître aux parties intéressées externes les incidences de la transition aux IFRS. 		<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a mis en place son plan de communication, à certaines parties intéressées externes, des incidences prévues de la transition aux IFRS.
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer aux parties intéressées externes l'incidence de la transition aux IFRS. 		<ul style="list-style-type: none"> • La communication se poursuivra, et des renseignements supplémentaires seront fournis lorsque des décisions seront prises de façon définitive à l'égard des principales méthodes comptables et de leur mise en œuvre.

Première application des IFRS

En général, les changements comptables découlant de la transition aux IFRS seront reflétés de manière rétrospective dans le bilan consolidé d'ouverture de la Banque selon les IFRS. Dans les cas où la transition aura été comptabilisée de manière rétrospective, le bilan consolidé selon les IFRS a été présenté comme si les IFRS avaient toujours été appliquées, et les rajustements pour tenir compte de toute différence entre les PCGR du Canada et les IFRS ont été répercutés dans les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS. Les choix initiaux qui seront faits au moment de l'adoption des IFRS (IFRS 1) prescrivent certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective de certaines normes et permettent des exemptions facultatives à l'égard d'autres normes. Pour la Banque, des exemptions facultatives importantes touchent la comptabilisation de ce qui suit : i) les avantages sociaux futurs, ii) les regroupements d'entreprises, iii) la désignation des instruments financiers, et iv) la conversion des monnaies étrangères. L'application de certaines de ces exemptions influera sur les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS et pourrait aussi toucher leur comptabilisation au cours des périodes suivant la transition aux IFRS. Ces exemptions, jumelées à certains autres choix, auront aussi une incidence sur les fonds propres réglementaires de la Banque. Toutefois, le BSIF a publié une directive qui permet à la Banque d'échelonner l'incidence des IFRS sur les fonds propres réglementaires de première catégorie sur une période de cinq trimestres débutant au premier trimestre de l'exercice 2012.

Se reporter à la note 34 des états financiers consolidés ci-joints pour prendre connaissance du bilan consolidé d'ouverture et des informations connexes.

Autres faits nouveaux sur les IFRS

L'IASB a publié des normes révisées sur la consolidation, les avantages sociaux futurs, la présentation des autres éléments du résultat global d'évaluation de la juste valeur, les partenariats et les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. La Banque évalue l'incidence de ces changements puisque l'adoption de ceux-ci n'est pas obligatoire avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.

L'IASB est également en train d'étudier la possibilité d'apporter des changements importants aux normes comptables concernant les instruments financiers, la comptabilité de couverture et d'autres sujets touchant les instruments financiers comme la dépréciation d'actifs financiers et la compensation. Ces changements ne seront pas obligatoires pour la Banque avant l'exercice commençant le 1^{er} novembre 2015. Une nouvelle norme portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers a déjà été publiée par l'IASB. Cependant, cette nouvelle norme ne sera pas adoptée par la Banque avant la date d'entrée en vigueur obligatoire.

Finalement, l'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière, entre autres en poursuivant de nombreux grands projets de normes. Ces normes porteront, entre autres, sur diverses questions, notamment les contrats de location, la comptabilisation des produits et les contrats d'assurance.

La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque, et adapte son plan d'application des IFRS en conséquence.

PCGR DES ÉTATS-UNIS

Pour connaître les modifications futures de conventions comptables liées aux PCGR des États-Unis, veuillez vous reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel 2011 de la Banque sur formulaire 40-F déposé auprès de la SEC des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais> (onglet Investisseurs), et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Contrôles et procédures

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Sous la surveillance et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, une appréciation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque, selon les règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, a été effectuée en date du 31 octobre 2011. Selon cette appréciation, la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque étaient efficaces en date du 31 octobre 2011.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour la Banque. Le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les encaissements et décaissements de la Banque ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

La direction de la Banque a utilisé les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway, pour effectuer, avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière. D'après cette appréciation, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace, selon les critères applicables, en date du 31 octobre 2011. L'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière a été auditée par les auditeurs indépendants de la Banque, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit, qui ont aussi audité les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2011 et pour l'exercice clos à cette date. Dans leur rapport sur les contrôles internes selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), inclus dans les états financiers consolidés, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2011.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice et du trimestre clos le 31 octobre 2011, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.